

REMERCIEMENTS

Nos remerciements principaux vont au Conseil de la Culture de l'Education et de l'Environnement et à toute l'équipe de la Maison de la Montagne sans qui ce travail n'aurait pu avoir lieu.

Merci également à tous les acteurs politiques, économiques, touristiques, environnementaux, et sportifs qui nous ont donné de leur temps.

Merci aussi à nos collègues universitaires avec qui nous avons pu échanger quelques avis sur la question.

Merci surtout à M. Mouton, spécialiste de la plongée, aux vacataires (A. Bocquet S. Girard, S. Guiltat, et L. Schaff) ainsi qu'aux étudiants de licence et de maîtrise STAPS qui nous ont aidé dans ce travail (J. Ample-Mouniama, S. Barel, S. Bruno, L. Cadel, Y. Chausalet, S. Esteve, E. Etheve, F. Lefou, V. Laroque, P. Martinel, N. Nimmegers, T. Payet, JM Pinet et M. Sandarom.

Merci enfin aux photographes : P. Marchal, R. Carayol, J. Carratini, et O. Martin de l'agence Mosaik.

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	4
I- CADRE GENERAL DE L'ETUDE	6
1. Objectifs de l'étude	6
2. Définition des termes	6
2.1 Les sports nature.....	6
2.2 Loisirs sportifs et tourisme sportif	6
2.3 Le développement durable	7
3. Champ d'investigation	7
4. Déroulement	8
5. Recherches préalables	8
5.1 Les principales références nationales	9
5.2. Les principales références locales	9
6. Démarche méthodologique	10
6.1 La méthodologie de l'offre.....	10
6.2 La méthodologie de la demande.....	12
6.3 La passation des entretiens et des questionnaires.....	13
II – ENJEUX ET CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	14
1. Un contexte national porteur	14
2. De nouveaux enjeux pour La Réunion	16
3. Le Positionnement des acteurs locaux	17
III – ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE.....	21
1. L'évolution de l'offre de 1946 à aujourd'hui.....	21
1.1 La phase de confidentialité (1946-1979).....	22
1.2 La phase de lancement (1980-1989)	22
1.3 La phase de diffusion (1989-1998)	24
1.4 La phase de consolidation (1998-2003)	30
2. La distribution quantitative et géographique de l'offre actuelle	32
2.1 La quantification de l'offre	32
2.2 La répartition géographique de l'offre	32
3. Les caractéristiques qualitatives de l'offre actuelle	42
3.1 Les caractéristiques transversales.....	42
3.2 Les points forts	43
3.3 Les points faibles.....	47
IV- ANALYSE DE LA DEMANDE	50
1. L'évolution de la demande fédérale de 1989 à aujourd'hui.....	50
1.1 L'évolution globale des licenciés	50
1.2 L'évolution par sport nature des licenciés.....	50
2. L'évolution des pratiquants non licenciés de 1989 à aujourd'hui.....	52
2.1 De 1989 à 1993 : une progression modeste.....	52
2.2 De 1993 à 1998 : une progression spectaculaire	52
2.3 De 1998 à 2003 : une progression confirmée.....	53
3. La demande actuelle en matière de sports nature.....	53
3.1 L'estimation globale et la répartition entre licenciés et non licenciés	53
3. 2 La distribution spatiale de la demande fédérée	53
4. Les caractéristiques sociologiques de la demande	56
4.1 Un profil sociologique métissé.....	56
4.2 Un profil sportif atypique	63
4.3 Un mode de pratique variable	66
4.4 Les attentes des pratiquants.....	70

5. Le niveau de satisfaction des usagers.....	72
5.1 Le niveau de satisfaction général	72
5.2 Le niveau de satisfaction par rapport aux aménagements.....	72
5.3 Le degré de satisfaction par rapport aux conditions de pratique.....	74
V - LA REUNION : UNE ILE TROPICALE SINGULIERE	75
1. Une situation géopolitique particulière	75
2. Un territoire tropical à la fois riche et fragile.....	76
3. Une vie économique à la fois dynamique et précaire.....	77
4. Un contexte socioculturel métissé mais instable.....	77
VI – LES ENJEUX DES SPORTS NATURE ET LES LIMITES DE LEUR ROLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE A LA REUNION	78
1. Le concept de développement durable	78
2. Quel modèle de développement durable pour La Réunion ?	79
3. Les sports nature au cœur du développement durable de La Réunion.....	80
3.1 Les enjeux économiques	81
3.2 Les enjeux socioculturels	84
3.3 Les enjeux territoriaux	87
4. Les limites du rôle joué par les sports nature en matière de développement durable	90
4.1 Les limites économiques	90
4.2 Les limites socioculturelles	90
4.3 Les limites territoriales.....	90
4.4 Les limites sportives.....	91
4.5 Les limites politiques	91
VII – ETUDES DE CAS	92
1. La randonnée pédestre.....	92
1.1 Les principaux acteurs du développement	92
1.2 Qu’entend-on par randonnée pédestre ?	93
1.3 Les caractéristiques actuelles de l’offre et de la demande	93
1.4 Les enjeux économiques	94
1.5 Les enjeux socioculturels	95
1.6 Les limites du rôle joué par la randonnée en matière de développement durable.....	97
1.7 Conclusion.....	98
2. La plongée	98
2.1 Présentation de l’activité plongée loisir	98
2.2 Les enjeux économiques	98
2.3 Les enjeux socioculturels	99
2.4 Les enjeux écologiques	100
2.5 Conclusion.....	101
VIII - PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES	102
1. L’institutionnalisation des relations entre sports nature, tourisme et développement durable.....	102
2. Un décloisonnement des acteurs institutionnels et associatifs ayant en charge les sports nature, le tourisme et l’environnement.....	103
3. L’élaboration d’un plan de formation	104
4. Une meilleure structuration des espaces dédiés aux sports nature.....	104
5. L’instauration d’un rapport plus étroit au patrimoine et à l’environnement.....	106
6. L’amélioration de l’offre produit et de la communication.....	107
IX - CONCLUSION.....	108
BIBLIOGRAPHIE	111
ANNEXE	117

PREAMBULE

Ce rapport répond à une commande du Conseil de la Culture de l'Education et de l'Environnement, organe consultatif de la Région. Il s'intitule : Loisirs et tourisme sportif à La Réunion. Etat des lieux, enjeux et perspectives en matière de développement durable.

Il résume les principaux aspects de l'étude menée dans le cadre du Centre Universitaire de Recherche en Activités Physiques et Sportives (CURAPS), appartenant à l'Université de La Réunion.

A l'image des sports nature, du territoire réunionnais et du développement durable, cette étude a été pour nous une véritable aventure, un vrai Grand Raid intellectuel. Elle peut être assimilée à :

1. une aventure longue et parsemée d'obstacles qui représente un an de travail (de novembre 2002 à novembre 2003), avec de nombreuses contraintes à dépasser et des résistances à lever. Des contraintes temporelles (durée limitée de l'étude pour un travail portant sur dix secteurs d'activités), spatiales (diversité des sites de pratique), humaines (nombre important d'acteurs à rencontrer), climatiques (automne très pluvieux) et sociales (contexte troublé d'avril à juin) ont rendu notre tâche pour le moins complexe. Des résistances à toute forme d'investigation ont aussi été rencontrées chez un certain nombre d'acteurs politiques, institutionnels et économiques. Ne sont-elles pas significatives d'une certaine fragilité économique et d'un manque de reconnaissance publique du secteur des sports nature à La Réunion ? Enfin, la nature du défi à relever laissait présager un parcours laborieux. Quelques chiffres pour donner une idée : 10 sports nature investigués, 5 micro-régions et 15 communes visitées, 135 acteurs rencontrés, 754 pratiquants interrogés.

2. une aventure palpitante car La Réunion présente une configuration géographique, géomorphologique, économique et sociale tout à fait particulière, qui fait de ce territoire un lieu propice à l'observation du développement des sports nature, un laboratoire privilégié d'analyse des enjeux et des limites en matière de développement durable.

3. une aventure humaine dans la mesure où cette étude nous a mené à la rencontre de personnes extrêmement diverses aussi bien au niveau des acteurs que des pratiquants, reflétant la mosaïque culturelle et sociale de La Réunion. C'est une communauté aux personnalités très différentes que nous avons découverte.

4. une aventure intellectuelle car ce travail s'inscrit dans une problématique d'actualité et se positionne dans un champ aux contours mal définis. Nous avons ainsi été confronté à des problèmes épistémologiques de définition des termes, à une superposition des populations et des usages sur des territoires identiques, ou encore à l'éclatement des acteurs et à l'éparpillement des données déjà recueillies. Ce travail a nécessité aussi la construction d'une démarche méthodologique particulière visant à adapter les outils utilisés et les échantillons retenus aux objectifs de l'étude.

5. une aventure partagée car de nombreux acteurs se posent des questions sur le développement actuel et futur des sports nature à La Réunion. Trois études portant sur la même thématique se sont déroulées de façon concomitante pour la première fois à La Réunion. Un travail en synergie a été réalisé afin d'éviter les redondances d'informations et

de permettre au contraire une fertilisation croisée des données. Les deux autres études portent les dénominations suivantes :

- « Les filières de tourisme et de loisirs de pleine nature dans les Hauts de La Réunion. Etat des lieux, cartographie et diagnostic stratégique », étude réalisée par la Maison de la Montagne et la CCIR dans le cadre de la mise en place du futur Parc National des Hauts

- « Les potentialités, les facteurs de développement et les formations des sports de nature à La Réunion », étude commanditée par la DDJS et réalisée par le cabinet d'étude Organigram' Cette recherche de complémentarité a nécessité la participation des principaux acteurs des études aux trois comités de pilotage, afin d'avancer ensemble. Des décalages temporels dans le déroulement de chacune des études ont cependant rendu la tâche parfois difficile.

6. une aventure inédite car si l'offre en matière de loisirs et de tourisme sportif de nature a déjà été plusieurs fois traitée, l'approche de la demande est restée très partielle. Jamais une enquête aussi lourde (754 personnes) et portant sur les pratiquants de 9 sports nature n'avait été réalisée. Ce travail répond à une demande des acteurs et à une priorité soulignée dans le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion. Il en est de même pour l'analyse des enjeux et des limites en matière de développement local et durable.

7. une aventure pragmatique car notre étude se positionne comme une recherche-action, c'est à dire à la fois comme un instrument de compréhension du marché des sports nature et des enjeux qu'ils représentent en matière de développement durable pour La Réunion et comme un outil d'aide stratégique et prospectif à la décision pour les différents acteurs concernés.

8. une aventure non terminée dans la mesure où les résultats présentés dans ce rapport ne reflètent qu'une partie des données recueillies. Une interprétation plus fouillée par sport nature et par micro-régions ainsi qu'un affinement des propositions sont à poursuivre.

I- CADRE GENERAL DE L'ETUDE

1. Objectifs de l'étude

Cette étude vise à :

1. Identifier l'offre de services en matière de sports nature à partir d'un état des lieux diachronique (1989-2003) et synchronique des structures associatives et marchandes
2. Analyser la progression de la demande, ses caractéristiques numériques et sociologiques actuelles et son degré de satisfaction
3. Mettre en évidence les enjeux et limites représentés par les sports nature en matière de développement durable
4. Dégager des perspectives d'action pour l'avenir

2. Définition des termes

Avant toute chose, il est nécessaire de préciser la définition des termes clés de la recherche : sports nature, loisirs sportifs, tourisme sportif et développement durable.

2.1 Les sports nature

L'appellation sport nature est récente et non encore complètement affirmée. Elle s'inscrit dans le processus historique d'évolution du nom donné aux pratiques physiques se déroulant en milieu naturel : activités de plein air, activités physiques de pleine nature (APPN), écosports. Cette effervescence sémantique témoigne de l'évolution du sport et de la perception du milieu naturel dans notre société durant la seconde moitié du XXème siècle. Nous entendrons par sports nature les activités aériennes (parapente, deltaplane, parachutisme...) aquaterrestres (canyon, escalade, randonnées pédestre et équestre, VTT, canoë-kayak...), et océaniques (plongée, surf, voile...), qui se déroulent en milieu naturel dans un but de progression non motorisée avec ou sans engin. La motricité mise en jeu nécessite un décodage des informations et un contrôle de ses émotions en relation avec une prise de risque relative liée à l'incertitude plus ou moins grande du milieu. Ces sports permettent une immersion dans la nature associée au besoin de découverte du patrimoine ainsi qu'à la recherche de sensations multiples (bien-être, ludisme, convivialité, extrême...). Cette définition exclut donc un certain nombre de pratiques recensées ou évoquées dans d'autres études telles que les visites de jardins, les sports motorisés, la pêche et le golf.

2.2 Loisirs sportifs et tourisme sportif

La confusion est souvent de mise dans les discours entre loisir sportif et tourisme sportif. Une clarification s'impose donc.

Les loisirs sportifs concernent la grande variété d'activités physiques pratiquées par les habitants de l'île durant leur temps libre, sans consommation de nuitée à l'extérieur de leur domicile.

Le Tourisme sportif fait référence aux personnes qui quittent leur domicile au minimum une nuit pour découvrir un territoire et/ou exercer leur activité préférée. Il se décline en deux grandes modalités. La première correspond au « sportif touriste », c'est à dire à la personne qui choisit sa destination par rapport à la pratique d'un sport bien identifié dans un espace

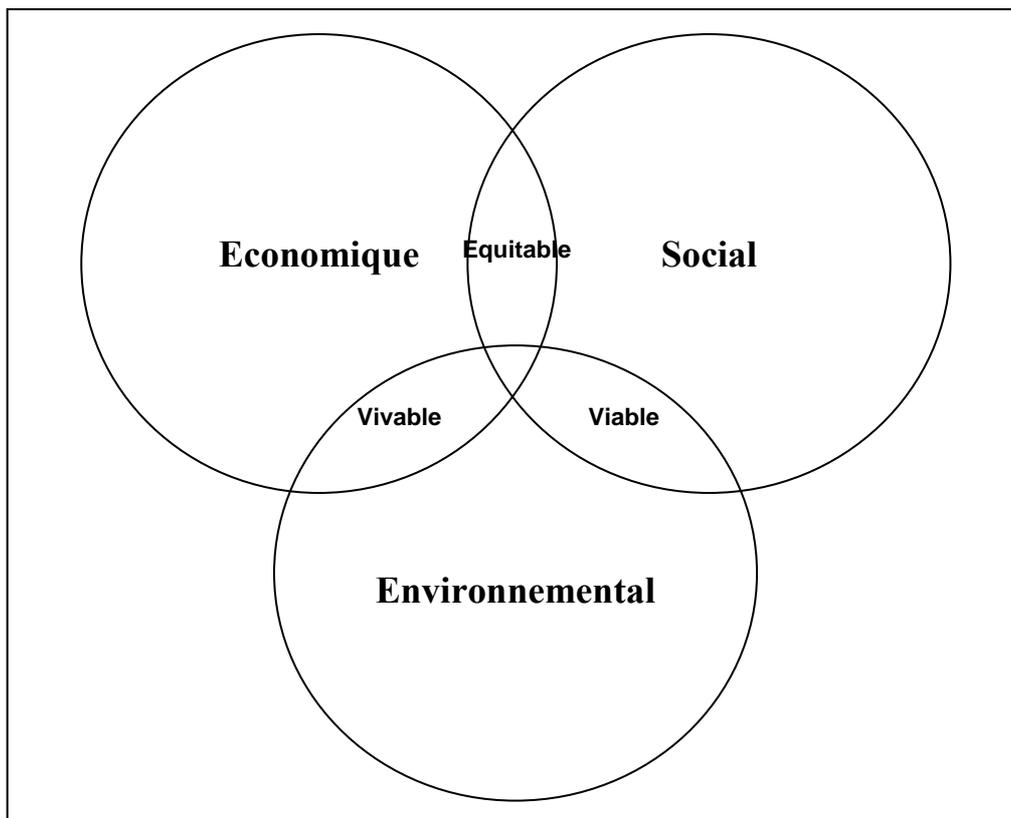
naturel plus ou moins aménagé ou en participant à une manifestation sportive renommée. La seconde concerne le « touriste sportif » ou encore le « touriste butineur » qui privilégie une destination et picore dans l'offre locale de loisirs sportifs en fonction de ses objectifs et selon les opportunités du moment. Cette définition fonctionne aussi bien pour les touristes extérieurs (non résidents) que pour les touristes locaux qui constituent deux clientèles différentes.

2.3 Le développement durable

L'approche la plus diffusée aujourd'hui (Ministère de l'écologie et du développement durable) vise à définir le développement durable comme la prise en compte, à parts égales et en même temps, de trois objectifs dans les domaines économique, social et environnemental. Cinq principes nouveaux associés à cette définition visent la recherche d'un meilleur équilibre et d'une réelle éthique pour la communauté humaine :

- une approche plus transversale et systémique,
- une meilleure articulation du court et du long terme
- une meilleure coordination du local et du global
- une solidarité spatiale et temporelle
- une nouvelle gouvernance basée sur la concertation et la participation des individus aux décisions.

SCHEMA 1 : LE MODELE INSTITUTIONNEL DU DEVELOPPEMENT DURABLE.



3. Champ d'investigation

Il est structuré par les différents territoires de l'île au cœur desquels les sports nature sont pratiqués à des degrés divers. Il concerne ainsi l'ensemble des acteurs concernés par les

interactions entre sports nature, tourisme et développement local ainsi que les pratiquants consommateurs de loisirs sportifs de nature dans une logique touristique ou non.

Il se limite aux dix sports nature conformes à notre définition et apparaissant comme les plus représentatifs de l'île en terme de marché porteur. Il s'agit du parapente pour les activités aériennes, du canyon, de l'escalade, de la randonnée équestre, de la randonnée pédestre, du VTT et du canoë-kayak pour les activités aquaterrestres et de la plongée, du surf et de la voile pour les activités océaniques. Les sept premières correspondent au secteur dit des « Hauts » placé sous la responsabilité de la Maison de la Montagne et les trois dernières au secteur des « Bas » plutôt en relation avec le Parc Marin. Ces pratiques seront étudiées à travers leur quotidien sur les sites appropriés mais aussi dans le cadre d'évènements sportifs.

Il est donc important de préciser que des sports nature correspondant à notre définition n'ont pas été pris en compte dans notre travail. Il s'agit du deltaplane, du parachutisme et des activités acrobatiques de Parcours d'Aventure en Forêt (PAF).

4. Déroulement

Les objectifs assignés à l'étude ainsi que la multiplicité des acteurs à interviewer ont nécessité beaucoup de temps notamment dans la phase de recueil de données auprès des prestataires comme des pratiquants. Cette étude s'est déroulée sur un an de novembre 2002 à novembre 2003, selon les six phases suivantes.

Phases	Taches	Périodes
Phase 1	Etudes préalables	Novembre-Décembre 2002
Phase 2	Construction des outils méthodologiques	Janvier-Février 2003
Phase 3	Recueil des données sur le terrain	Mars-Mai 2003
Phase 4	Traitement informatique des données	Juin 2003
Phase 5	Interprétation des résultats	Août-Septembre 2003
Phase 6	Ecriture du rapport	Octobre-Novembre 2003

Un comité de pilotage comprenant des membres du CCEE, du CROS, du CROMS, de la DDJS, de la CCIR et de la Maison de la Montagne s'est réuni à cinq reprises (tous les deux mois) afin de valider les différentes étapes de l'étude.

5. Recherches préalables

La thématique des sports nature associée au tourisme, aux territoires et au développement local, apparaît de façon récurrente depuis une quinzaine d'années. Au carrefour de préoccupations et d'enjeux multiples, elle intéresse les différents acteurs du sport (politiques, institutionnels, économiques, sportifs, universitaires...) soucieux de mieux comprendre les évolutions et les enjeux des sports nature dans leur environnement. Elle génère de nombreuses manifestations et productions au niveau national mais aussi et de plus en plus à l'échelon local. Comme toute recherche, notre travail se devait de prendre en compte ces données afin d'enrichir la problématique de l'étude et de confronter les résultats obtenus. Il repose sur le recensement et la lecture des sources d'informations disponibles (ouvrages, articles scientifiques, études, rapports, actes de colloque, revues, lettres...). Les principales références sont présentées ci-dessous. La Bibliographie située en annexe vient les compléter et les préciser.

5.1 Les principales références nationales

5.1.1 Les productions universitaires

Elles sont incarnées par les travaux de JP. Augustin, P. Bourdeau, P. Chazaud, J. Corneloup, J. Diénot, C. Pigeassou et D. Theiller.

- Les nouveaux loisirs sportifs en montagne, J. Diénot et D. Theiller, 1999
- Pratiques sportives et territoires : les atouts des régions, sous la direction de JP Augustin, 2002
- Formes de développement et positionnement touristique des espaces sportifs de nature, P. Bourdeau et J. Corneloup et collaborateurs, 2002
- Les actes des Assises sur les Activités Physiques de Pleine Nature (Université Toulouse III, UFR STAPS, octobre 1990-1992-1994-1996) et les actes des colloques de Corte sur « Sport de Pleine nature et tourisme » (Université de Corse et DDJS, novembre 2001) et de Valence sur « l'observation des sports de nature » (Université de Grenoble, novembre 2001)

5.1.2 Les principales productions institutionnelles et professionnelles

- Actes des journées de Colmar sur « les sports de nature dans le massif des Vosges : enjeux et perspectives » (Comité de promotion du massif des Vosges et DDJS, octobre 2002) et de Millau sur « Les premières rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature » (Centre de Ressources Tourisme Pleine Nature, MJS, Secrétariat d'Etat au tourisme, Datar et partenaires locaux, octobre 2003)
- Les Cahiers Espaces, n° 29, Tourisme d'aventure (décembre 1992) ; n° 35, loisirs nautiques et aquatiques (février 1994) ; n°52, Tourisme et sport (septembre 1997) ; n°66, Loisirs sportifs : nouvelles pratiques, nouveaux enjeux (septembre 2000) ; n°74, Evènements, tourisme et loisirs (août 2002)
- Revue En jeu UFOLEP n° 347 (mars 2001), La grande vogue du plein air
- Lettre de l'économie du sport n° 659 (30 avril 2003) et Lettre de l'aventure et des sports de nature du n° 1 (15 octobre 2002) au n° 22 (1 novembre 2003)

5.2. Les principales références locales

5.2.1 Les productions universitaires

Elles proviennent des travaux du CREGUR (R. Robert, V. Cazes, J-Ch Gay, G. Fontaine) et du CURAPS (P. Bouchet, Y. Chateaufreynaud, A. Lapierre, M. Augustini, O. Bessy, P. Duret), de l'Université de La Réunion.

- Aspects du sport à La Réunion, Y. Chateaufreynaud et A. Lapierre, 1996
- Les Hauts de La Réunion conquis par les loisirs, P. Bouchet et J-Ch Gay, 1998
- Culture créole, culture française et pratiques sportives à La Réunion, A. Lapierre, 1999
- Espaces de tourisme et de loisirs à La Réunion, R. Robert et V. Cazes, 2000
- Sans l'imaginaire balnéaire, que reste-t-il de l'exotisme à La Réunion, M. Augustini et P. Duret, 2002.
- Le Grand Raid de La Réunion. A chacun son extrême et un emblème pour tous, O. Bessy, 2002

5.2.2 Les productions politiques, institutionnelles et professionnelles

Elles sont le fait de la Région, du CTR, de la Maison de la Montagne, du CAH, de la DATAR de l'ODR et des communautés d'agglomération.

- Réunion L'île active. Promouvoir La Réunion à travers son offre de loisirs actifs. Développer la pratique, CTR, février-juillet 1998.
- Etude macro-économique sur l'activité touristique des Hauts de La Réunion, CAH/DATAR, 1999
- Les Rencontres du Conseil Régional de La Réunion. Contribution à une politique touristique à La Réunion (R. Barrieu, A. Hoareau), 2000
- Etude GB2 pour le compte du CTR sur les comportements des touristes à La Réunion. Comparaison 1998-2001, 2002
- Les activités de pleine nature, T. de la Grange et O. Rivière, ODR, 2002
- Etude économique et marketing sur la stratégie de développement des activités sportives de montagne à Cilaos, Nouvelle Trace-Antipodes/CIVIS, 2002
- Les vacances des Réunionnais. Etude pour la promotion du tourisme interne, CTR, 2003

6. Démarche méthodologique

« *L'enjeu attaché à la recherche marque de son empreinte la méthode suivie* » (Irlinger, Louveau et Metoudi, 1987). Ce propos prend toute sa signification pour notre étude dans la mesure où les objectifs ambitieux fixés à l'origine et l'extrême diversité du secteur étudié ont nécessité la mise en œuvre d'une méthodologie rigoureuse et complexe.

6.1 La méthodologie de l'offre

Nous avons été confrontés dès le début de l'étude à trois problèmes : le repérage, le comptage et la catégorisation de l'offre existante.

- Le repérage des structures a été effectué à partir du croisement de plusieurs sources : Fichier consulaire de la CIIR ; Manuel des Ventes du CTR de 1989 à 2003 ; Etude « *Réunion Ile Active* », 1998, CTR ; Ouvrage « *Aspects du sport à La Réunion* », Chateaufort-Lapierre, 1996 et entretiens qualitatifs auprès des acteurs durant notre étude.
- Le comptage prend en compte la date de création et non de reprise de la structure. Il est cumulatif et essaie d'exclure les entreprises ayant déposé le bilan, ce qui a été une réelle difficulté au regard du manque de traçabilité rencontré dans ce secteur.
- La catégorisation n'a pas été simple non plus car la distinction entre association à but non lucratif et entreprises marchandes n'est pas toujours très marquée, certaines structures pouvant même cumuler les deux statuts. D'autre part, le caractère hybride de certaines activités (canyoning) comme la multiplicité des modalités de pratique au sein même d'une activité (escalade sur bloc, en falaise) ou encore la possibilité de pratiquer la même modalité dans des espaces géographiques différents (kayak en eaux vives, en eau douce et en mer) nous a compliqué la tâche. Au final, nous avons classé les prestataires par rapport à leur action dans le secteur public (ligues ou comités, clubs, associations diverses) ou dans le secteur marchand (entreprises de services liées à l'encadrement, à la location et à la réparation de matériels ainsi qu'à la fabrication ou à la distribution de biens liés aux sports nature).

S'est posée, ensuite, la question de l'outil à utiliser pour recueillir les données. Nous avons opté pour une démarche qualitative qui s'appuie sur la passation de guides d'entretien et sur

une observation participante des structures. Dans cette optique, nous avons construit trois guides d'entretiens, de type semi-directifs et adaptés à chaque population :

- un guide d'entretien « acteurs transversaux » dont l'objectif était de sonder les représentations des différents acteurs politiques, institutionnels, économiques, sportifs et universitaires en matière de sports-nature, tourisme et développement durable à La Réunion (cf annexe 1)

- un guide d'entretien « acteurs spécifiques des sports nature des Hauts » dont l'objectif était de recueillir auprès des prestataires associatifs et marchands des données complémentaires (à celles fournies par la Maison de la Montagne et la CCIR), sur leur offre et leur façon d'envisager la relation sports nature-développement durable (cf annexe 2)

- un guide d'entretien « acteurs spécifiques des Bas » dont l'objectif était de récupérer auprès des prestataires associatifs et marchands des données plus exhaustives sur les caractéristiques de l'offre et la relation avec le développement durable car nous étions les seuls à travailler sur ce secteur d'activités (cf annexe 3)

Enfin, restait à résoudre le problème de l'échantillon. Respectant notre option qualitative, nous avons audité les acteurs les plus représentatifs de l'offre actuelle. Au départ composé de 150 personnes, il en comprend au final 135 dont 55 acteurs transversaux et 80 acteurs spécifiques (cf tableau 1).

Les premiers regroupent des élus ou personnels administratifs qui ont une responsabilité globale en matière de tourisme et de développement durable. Ils ont été choisis en fonction de leur représentativité politique, institutionnelle, associative, économique, sportive et universitaire sur le territoire de La Réunion. Les seconds concernent des personnes représentant le milieu associatif et l'univers marchand en prise directe avec le développement des dix sports nature pré-cités. Le choix des structures s'est effectué dans le souci de rencontrer les différents types d'offres mais aussi d'équilibrer le recueil de données entre l'univers associatif et l'univers marchand.

TABLEAU 1 : LES ACTEURS TRANSVERSAUX ET SPECIFIQUES RENCONTRES.

Type d'acteurs	Nombre	Personnes auditées
Acteurs transversaux	55	(cf annexe 4)
Acteurs politiques	30	Elus et administratifs responsables du développement économique et du tourisme, de l'environnement et des sports, représentant la Région et ses conseils, le Département, les communautés de communes, les communes.
Acteurs touristiques et environnementaux	16	Elus et administratifs représentant les structures en matière de tourisme (DRCAT, CTR, OTI, OT, Pays d'accueil...), de tourisme sportif (Maison de la Montagne) et d'environnement (ONF, DIREN, CAH, Parc Marin, Mission Parc des Hauts...)
Acteurs économiques	4	CCIR, SYPRAL, syndicat mixte, et agences réceptives en matière de tourisme
Acteurs sportifs	3	DDJS, CROS, CROMS
Acteurs universitaires	2	Spécialistes de géographie et de tourisme
Acteurs spécifiques	80	(cf annexe 5, 6, 7,)
Acteurs associatifs liés aux activités aériennes, aqua-terrestres et océaniques	37	Président, secrétaire, manager au niveau des ligues ou comités et des clubs
Acteurs marchands liés aux activités aériennes, aqua-terrestres et océaniques	43	Directeurs de structures
TOTAL	135	

Pour compléter notre recueil de données, nous sommes allés pratiquer dans différentes structures dans le but de dépasser l'observation passive ainsi que le discours des responsables. L'idée était de tester en tant que pratiquant le contexte général de l'offre et les prestations de services proposées.

6.2 La méthodologie de la demande

Elle s'inscrit dans une démarche à la fois quantitative et qualitative. La dimension quantitative est représentée par l'élaboration d'un questionnaire et la construction d'un échantillon. La dimension qualitative est symbolisée par les nombreuses observations ethnographiques réalisées auprès des pratiquants sur le terrain.

Un questionnaire a donc été élaboré dans le but recueillir le maximum de données sur le profil sociologique, les modalités de pratique et les aspirations des pratiquants, mais aussi sur leur degré de satisfaction vis à vis des prestations offertes et enfin sur leur mode de consommation, leur rapport avec autrui et avec l'environnement (cf annexe 8).

Puis un échantillon a été construit. Son volume avait été fixé théoriquement et initialement à 800 pratiquants afin de pouvoir interroger autour de 80 personnes par sport nature. Ce chiffre paraissait être un minimum pour donner du sens à notre étude et s'avérait être raisonnable par rapport à nos contraintes temporelles et budgétaires. L'échantillon réalisé sur lequel porte nos résultats est finalement de 754 (cf tableau 2). Ce décalage est principalement dû aux contraintes climatiques automnales qui ont retardé la passation des questionnaires sur le terrain et généré des baisses (canyon, escalade, VTT) et une absence (canoë-kayak).

TABEAU 2 : ECHANTILLON DES PRATIQUANTS PAR SPORTS NATURE

Activités	Echantillon théorique	Echantillon réalisé
Parapente	100	93
Canyoning	80	72
Escalade	80	60
Randonnée équestre	60	65
Randonnée pédestre	100	100
VTT	100	86
Canoë-kayak	40	0
Plongée	100	100
Surf	100	118
Voile	60	60
Total	800	754

La structuration de ce dernier a intégré les dimensions spatiale, temporelle et catégorielle afin d'obtenir, au final, un ensemble le plus représentatif possible de la réalité locale.

- l'échantillonnage spatial a consisté à choisir pour chaque sport nature les sites de pratique les plus fréquentés et les plus emblématiques
- l'échantillonnage temporel a consisté à interroger des pratiquants durant des périodes différentes (semaine, week-end, vacances)
- l'échantillonnage catégoriel a consisté à déterminer des quotas sur la base de variables déterminantes (modalité de pratique, sexe, locaux/touristes, niveaux de pratique, encadré/auto-organisé) dans le but de recueillir des données les plus représentatives possibles de la population pratiquante. Le nombre et la nature des variables utilisées diffèrent selon les sports nature. Le détail de la composition des échantillons se trouve en annexe 9.

Les personnes interviewées devaient avoir au minimum 14 ans et pratiquées durant leur temps encadré ou autonome de loisirs. Cette précision exclut les compétiteurs de haut niveau et les scolaires qui s'adonnent à leur activité durant un temps contraint.

Enfin une approche plus qualitative des pratiquants a été réalisée. Elle a consisté à se rendre de nombreuses fois sur les lieux de pratique afin de procéder à des comptages mais aussi et surtout à observer le profil des usagers, leurs différentes modalités de pratique et leurs comportements dominants. Ce travail ethnographique a été réalisé en étant extérieur à l'activité mais aussi en étant pratiquant solitaire ou au sein d'un groupe.

6.3 La passation des entretiens et des questionnaires

D'une manière générale, nous nous sommes efforcés de respecter un mode de passation direct et qualitatif qui oblige la présence de l'enquêteur afin d'instaurer une proximité sociale et de faciliter les échanges. Une équipe de 20 personnes (trois enseignants, 4 vacataires professionnels et 13 étudiants de licence et maîtrise STAPS) ont participé à ce recueil de données particulièrement lourd et coûteux en temps et en déplacement. Les conditions de passation ont été dans l'ensemble correctes si ce n'est des désagréments météorologiques en avril et en mai.

Approches qualitative et quantitative ont donc été combinées au service d'une étude la plus exhaustive et la plus sensible possible des loisirs et du tourisme sportif de nature dans sa relation avec le développement durable sur l'île de La Réunion.

II – ENJEUX ET CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Les sports nature connaissent aujourd'hui un engouement exceptionnel et sont au carrefour d'enjeux importants pour les territoires.

1. Un contexte national porteur

Selon l'enquête MJS/INSEP menée en 2000 sur les pratiques sportives en France, un français sur trois entre 15 et 75 ans s'adonne à une activité sportive de nature. D'après une étude menée par BVA en 2001 : « nous serions 36 millions à pratiquer au moins une activité de pleine nature ». Enfin un récent sondage (SFR-Louis Harris 2002), révèle que 73% des citoyens français sont adeptes. Au-delà des chiffres qui varient selon les échantillons et les activités prises en compte dans la définition des sports nature, il s'agit bien d'un phénomène de société. Les sociologues du sport parlent de « naturalisation » ou encore « d'écologisation » des pratiques sportives (Pociello 1995 et Chazaud 2000). Le développement des sports nature ne relève donc pas d'un effet de mode mais au contraire d'une tendance lourde installée dans la durée. L'envie de se déconnecter du quotidien, de pratiquer en harmonie avec la nature, d'éprouver une certaine liberté et de se ressourcer dans une ambiance familiale sont les aspirations les plus souvent annoncées. Comme si les sports nature participaient à lutter contre la paupérisation sensorielle que l'artificialisation de notre société génère.

Le canyoning, l'escalade, la randonnée pédestre et équestre, le VTT, le vol libre, le ski, les activités d'eaux-vives, le surf, la plongée, et la voile sont les filières d'activités les plus porteuses. Elles se déclinent en de multiples modalités de pratique qui permettent aux différents profils de pratiquants de s'adonner à leurs activités préférées en privilégiant les formes auto-organisées ou buissonnières. La diffusion sociale de ces pratiques se reflète aussi dans l'aménagement de nombreux sites naturels (sentiers, pistes, voies, aires de décollage et d'atterrissage...) et équipements sportifs innovants (stations surf, espaces eaux-vives, bases multi-loisirs...). Elle est visible, enfin dans la multiplication d'une nouvelle génération d'événements sportifs à vocation participative (Rando Raid, défis nature en tout genre).

Dans cette dynamique, les sports nature ont dépassé leurs seuls intérêts hygiéniques ou ludiques pour les pratiquants. Ils sont devenus plus que du sport, des vecteurs de structuration des territoires qui tissent des relations étroites avec le tourisme et le développement durable. *« Les loisirs sportifs et les multiples espaces appropriés participent à une dynamique spatiale qui déborde largement le seul phénomène sportif et pose la question des enjeux territoriaux (J-P Augustin, 2001) »*. Au carrefour d'enjeux économiques, socioculturels, environnementaux et identitaires, les pratiques de loisirs et de tourisme sportif de nature interpellent de plus en plus les différents acteurs concernés (économiques, politiques, institutionnels) soucieux de mieux tirer partie de leur impact sur la vie locale.

Les acteurs économiques ont été les premiers à percevoir l'intérêt du développement de ces pratiques pour des raisons évidentes de profit. A l'interface du sport, des loisirs et du tourisme, les sports nature correspondent au segment de marché le plus porteur en terme économique car ils ne concernent pas uniquement la demande locale de loisirs sportifs mais aussi celle de nombreux touristes consommateurs de services sportifs et de prestations connexes. Les chambres de commerce et d'industrie jouent dans ce concert un rôle non négligeable en aidant les entreprises locales à s'implanter et à se développer. Leurs représentations du rôle que peuvent jouer les sports nature dans le développement des territoires qu'ils investissent restent cependant très hétérogènes.

L'action des pouvoirs publics nationaux est particulièrement affirmée à travers les lois Buffet (6 juillet 2000) et Voynet (29 juin 1999). La loi sur le sport inscrit « *les Activités Physiques de Nature dans une démarche de développement durable en les associant aux Schémas de Services Collectif du Sport et des Espaces Naturels et Ruraux* ». Ces schémas renvoient à la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (Voynet) qui comprend 8 Schémas de Services Collectifs (SSC) dont un sur le sport (SSCS), les Contrats de Pays (CP), les Contrats de Plans Etat-Région (CPER) et le Document Unique de Programmation (DOCUP) comportant les financements européens. Du point de vue du développement durable, le SSCS y fait référence en mentionnant que : « *Le troisième objectif du SSCS est de tenir compte du sport pour son rôle dans le développement durable du territoire. Pour cela, le schéma tient compte d'une double nécessité :*

- *Concevoir les politiques du sport telles que les dessinent, par exemple, les bassins de vie ou d'emplois et toutes les formes d'intercommunalités et de coopération intercommunale en synergie avec la loi Chevènement sur l'intercommunalité*

- *Développer des politiques sportives intégrant les dimensions économiques, sociales, touristiques et environnementales »*

Dans cet esprit les acteurs politiques et institutionnels envisagent un décloisonnement de leur mission d'origine. Les ministères chargés des Sports, du tourisme, de l'environnement, de l'agriculture et la DATAR collaborent depuis deux ans afin de structurer la filière du tourisme et des loisirs sportifs de nature. Cette stratégie se développe dans le respect des préoccupations liées aux territoires et de la place des populations locales dans la construction d'une offre touristique. Dans un article intitulé, « *Les sports de nature, outil de développement touristique* » (revue Espaces, avril 2003), Eric Journaux, chargé de mission au Ministère des Sports déclare que « *les espaces de nature sont devenus une valeur forte dans notre société et que les enjeux sont importants* ». Cette structuration se concrétise par la création de commissions départementales des espaces, sites et itinéraires (CDESI) regroupant tous les acteurs concernés par les sports nature, prévue par la loi sur le sport. Elle se traduit également par l'évaluation de l'impact économique des sports de nature au sein des territoires, réalisée sous la responsabilité de l'Observatoire National du Tourisme (ONT) en partenariat avec les fédérations sportives, ainsi que par la publication en 2004 d'un guide de savoir-faire du tourisme et des loisirs sportifs de nature confié à L'Agence Française de l'Ingénierie Touristique (AFIT).

En créant en 1998, un Conseil National des Sports de Nature, le CNOSF montre aussi son souci « *de promouvoir les pratiques sportives et de loisirs en milieu naturel dans la perspective du développement durable* » (lettre d'information n° du CNOSF, septembre 2003). La réalisation de l'agenda 21 du sport français s'inscrit dans cet esprit.

Enfin, les acteurs politiques représentant les régions, départements, communautés d'agglomérations et communes sont aujourd'hui particulièrement conscients des enjeux que les sports nature présentent dans la dynamique économique, dans la construction identitaire de la population ainsi que dans la valorisation des territoires, notamment dans les zones géographiques propices au développement des loisirs et du tourisme sportif de nature (Alpes, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Bretagne, PACA....)

De nombreux colloques organisés ces derniers temps sur cette thématique témoignent ainsi de l'intérêt porté par ces différents acteurs. De Corte (« *Sport de Pleine nature et tourisme* ») à Valence (« *L'observation des sports de nature* ») en 2001 et de Colmar en 2002 (« *Les sports de nature dans le massif des Vosges : enjeux et perspectives* ») à Saint-Malo en 2003 (« *Tourisme sportif et territoires. Les activités de pleine nature en régions littorales* »), c'est

la problématique du tourisme sportif de nature et de ses conséquences en matière de développement durable des territoires qui est posée. Les premières rencontres nationales du tourisme et des sports nature organisées à Millau en octobre 2003 ont parachevé cette dynamique fondatrice d'une nouvelle filière. Ce rendez-vous s'est positionné comme un espace-temps privilégié d'échanges et de propositions pour la mise en œuvre de stratégies de développement du tourisme et des loisirs sportifs de nature.

Enfin, la place chaque jour plus importante prise par ces sports dans les médias est un bon indicateur de leur enracinement culturel dans la société occidentale. La multiplication d'articles scientifiques et de vulgarisation ainsi que la prolifération d'articles de presse sur le sujet en témoignent. La création toute récente (octobre 2002) d'une lettre à diffusion nationale intitulée « la lettre de l'aventure et des sports nature » est très parlante.

Au regard de la dynamique engagée sur le territoire nationale, comment se présente la situation à La Réunion ? L'offre des sports nature est-elle aussi structurée ? Le tourisme sportif est-il aussi développé ? L'enjeu de développement durable véritablement perçu par les acteurs locaux ?

2. De nouveaux enjeux pour La Réunion

L'île de la Réunion offre en raison de sa situation géographique, de sa configuration géomorphologique et de sa particularité climatique, la possibilité de pratiquer dans des conditions optimales une grande diversité de sports-nature tout au long de l'année. Il est, en effet, rare de disposer sur un même territoire d'une telle variété et d'une telle densité d'espaces, propres à l'exercice des sports-nature. Le parapente, le canyoning, l'escalade, la randonnée pédestre et équestre, le VTT, le canoë-kayak, pour les « hauts » de l'île ainsi que le surf, la plongée et la voile pour le littoral s'offrent depuis une vingtaine d'années aux habitants comme aux touristes.

D'abord réponse à une demande de loisirs corporels en milieu océanique ou montagnard pour les résidents métropolitains en mal d'aventure et pour la frange privilégiée de la population autochtone, l'offre de sports nature s'est progressivement intégrée à partir de la fin des années 80, dans une réflexion plus globale de valorisation du territoire. Les sports nature participent ainsi au processus de mise en loisirs et en tourisme de La Réunion, à l'œuvre dans les années 80-90. Cette évolution a été favorisée par l'aménagement de nombreux sites, par la conception d'événements sportifs structurants, par l'organisation de formations spécialisées et par la création de multiples associations et entreprises de services. Elle est très bien décrite dans les travaux universitaires publiés à cette époque (« *Aspects du sport à La Réunion* » par Chateaufreyaud et Lapiere en 1996 ; « *Les retombées socio-économiques des Activités Physiques de Pleine Nature dans l'île de La Réunion* » par Bouchet et Gay en 1997 ; « *Les Hauts de La Réunion conquis par les Loisirs* » par Bouchet et Gay en 1998) ainsi que dans les différentes études menées par les acteurs professionnels (*Panorama des entreprises de loisirs touristiques*, CCIR, 1998 et « *Réunion l'île active. Promouvoir La Réunion à travers son offre de loisirs actifs. Développer la pratique* », 1998, CTR).

La période récente (1998-2003) se caractérise par une accentuation du phénomène qui voit les associations et les entreprises prestataires de services en matière de sports nature se développer énormément (de 129 à 223) et le nombre de pratiquants atteindre le cap des 500000. La progression du nombre de touristes extérieurs au comportement sportif bien affirmé mais aussi la « sportivisation » de la population créole de plus en plus attirée par les sports nature, expliquent cette nouvelle situation. Ce processus de créolisation des sports

nature est une donnée nouvelle qui, associé au désir de découverte des métropolitains résidents, contribue aujourd'hui au développement d'un tourisme local. La dernière étude¹ présentée sur ce sujet par le Comité du Tourisme de la Réunion (CTR) confirme cette tendance. Enfin, preuve de la nouvelle place des sports nature dans le paysage réunionnais, une note d'information de l'Observatoire du Développement de la Réunion (ODR) intitulée les « Activités de Pleine Nature », publiée en 2002 leur a été entièrement consacrée. Elle met en évidence une croissance importante de ces activités. Si l'analyse de l'offre paraît pertinente, la faiblesse de l'échantillon interrogé (200 personnes) mais aussi l'imprécision des termes utilisés qui fait rentrer par exemple la visite de jardins dans les activités de pleine nature, doit nous inciter à la prudence dans l'exploitation des données présentées.

Reste que la masse critique désormais atteinte par les sports nature à La Réunion, nous encourage à les envisager aujourd'hui dans le cadre d'une réflexion plus globale sur le tourisme et le développement durable de l'île.

3. Le positionnement des acteurs locaux

Face à ces nouveaux enjeux des loisirs et du tourisme sportif de nature, les différents acteurs locaux ne se positionnent pas de la même manière, dévoilant des prises de conscience et des sensibilités différentes mais aussi révélant des politiques et des actions très disparates.

Les patrons des structures marchandes sont particulièrement réceptifs aux enjeux économiques et au devenir touristique des sports nature à La Réunion, car en dépit d'un marché en pleine expansion, la plupart d'entre eux connaissent des difficultés pour pérenniser leurs entreprises. Celles-ci sont liées à des contraintes politiques (instabilité du contexte international), économique (morosité ambiante, prix du billet d'avion...) environnementale (protection accrue sous forme de parc, réserve naturelle...), juridique (espaces de jeux interdits, réglementation drastique, problèmes d'assurance) et sportive (pouvoir accru des fédérations). On peut regretter toutefois que l'urgence professionnelle ne leur laisse pas souvent le temps d'être présents dans les réunions et moments de réflexion sur le sujet ou encore que la priorité économique l'emporte parfois au détriment de l'environnement. Par contre, l'intérêt porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion (CCIR)² au marché des sports nature mais aussi à la gestion de l'environnement³ est à noter. De même, la constitution d'un syndicat regroupant les différents prestataires (SYPRAL⁴) montre le souci de ces acteurs « *d'assurer leur défense mais aussi d'encadrer et de structurer les loisirs et le tourisme sportif à La Réunion* », selon JP Schaeffer.

Les instances sportives locales sont peu sensibles à la problématique du tourisme sportif et du développement durable et le Schéma de Service Collectif du Sport connaît une application discrète. La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) participe

¹ Les vacances des Réunionnais. Etude pour la promotion du tourisme interne, CTR, 2003

² cf à ce propos, l'enquête menée en 1997 auprès des entreprises de loisirs touristiques à propos des conditions de la création, de la nature de l'activité et de la forme d'exploitation de ces entreprises et l'étude récente (2003) réalisée en collaboration avec la Maison de la Montagne sur les « Filières de loisirs et de tourisme de pleine nature dans les Hauts de La Réunion »

³ Concilier développement du tourisme et environnement était le thème des 38èmes journées nationales du RENATOUR qui ont regroupé les 25 et 26 septembre 2003 à La Réunion 80 congressistes issues des chambres consulaires françaises.

⁴ Le Syndicat des Professionnels des Activités de Loisirs (SYPRAL) regroupe tous les professionnels travaillant dans le secteur des loisirs au sens large.

cependant à une réflexion sur « *les potentialités, les facteurs de développement et les formations à développer dans le domaine des sports Nature à La Réunion* »⁵. Les ligues sportives concernées développent des stratégies plurielles en matière de loisirs et de tourisme sportif de nature en s'inscrivant sur un continuum allant d'un positionnement très compétitif à un positionnement plus touristique. Non aligné sur le Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF), le Comité Régional Olympique Sportif de la Réunion (CROS) est peu réactif aux enjeux des sports nature en matière de développement durable, en dépit d'une commission sports nature et de la présence d'un atelier sport et tourisme lors des dernières Assises du Sport organisées par ce dernier en septembre 2002.

Les acteurs touristiques locaux mettent en œuvre des stratégies très différenciées vis à vis des sports nature. La Direction Régionale au Commerce, à l'Artisanat et au Tourisme (DRCAT), organe déconcentré du Secrétariat d'Etat au Tourisme, joue son rôle institutionnel en se préoccupant des problèmes rencontrés par les entreprises prestataires de services de loisirs sportifs de nature (assurances et démarche marketing⁶), sans toutefois afficher de spécificité forte en la matière.

Le CTR qui a en charge la promotion touristique de l'île développe essentiellement une politique d'image vis à vis de l'extérieur, dans laquelle les sports nature sont présents. Cependant, ces derniers sont davantage utilisés comme un produit parmi d'autres que comme un vecteur fort de structuration de la communication. N'existe-t-il pas alors un décalage avec le slogan « Réunion Ile Intense » ? Dans cette logique, peu d'initiatives ont été entreprises ou encouragées jusqu'ici dans ce secteur d'activités. L'année 2003 a vu un large soutien accordé à l'événement Réunion d'Aventure qui valorise les sports nature de l'île et l'édition du premier « Guide des loisirs de pleine nature », comme si les choses évoluaient doucement. La position de son directeur René Barrieu sur le développement durable qu'il considère comme « *un frein pour le tourisme réunionnais* » questionne cependant.

La position des Pays d'Accueil n'est pas simple non plus. Nés en 1987 (Cilaos, Sud Sauvage, Hautes Plaines) et en 1988 (Salazie), placés sous la direction de l'Agence Régionale Tourisme et Loisirs (ARTL), puis du CTR, ils sont devenus autonomes en 2000 (Fédération Régionale des Pays d'Accueil). Ils sont censés avoir une forte implication dans la dynamique touristique de leurs territoires en les structurant par rapport à des thématiques patrimoniales. Or, d'après D. Argien, directeur, « *les Pays d'Accueil se sentent orphelins d'une véritable politique touristique. On se construit par nous-mêmes. Nous n'avons pas de véritable interlocuteur. Nous devrions être en prise directe avec les communautés de communes en tant qu'animateur touristique des territoires. Ce n'est pas le cas* ». Au vu de ce contexte, les Pays d'Accueil ne peuvent jouer qu'un rôle mineur en matière de sports nature en organisant des animations ponctuelles telles que des journées « Accueil Nature » ou des rallyes touristiques dans chacun des quatre Pays, afin de faire connaître les différents prestataires dont ceux du secteur sport nature.

Dans ce concert, La Maison de la Montagne a joué dès le début et continue à jouer aujourd'hui un rôle de leader dans le développement des sports nature à la Réunion, de l'aménagement, à la communication. Selon son directeur, A. Hoareau : « *les APPN représentent un enjeu majeur du développement durable et de la vie des territoires réunionnais* ». Son investissement dans l'amélioration des sites et itinéraires de pratique, dans des opérations de communication telle que « Rando Métisse » ou encore dans son projet de « Village Créole » montre bien l'intérêt qu'elle accorde aux sports nature dans la valorisation

⁵ Ce travail est menée actuellement en synergie avec notre étude, sous la responsabilité du cabinet Organigram'.

⁶ Une étude commanditée par la DRCAT est entrain d'être réalisée sur les stratégies marketing des entreprises marchandes de sports nature.

du patrimoine local. Par la voix de F. Payet, directeur adjoint, elle considère aussi que : « *les sports nature ont une dimension économique, sociale, éthique, environnementale. Ils peuvent permettre de créer de l'emploi mais aussi favoriser le développement touristique des « Hauts* ».

En ce qui concerne les acteurs liés à l'environnement (ONF, DIREN, Parc Marin, Mission Parc), ils se montrent très prudents dans la relation entre sports nature et développement durable dans la mesure où selon eux la pratique sportive porte toujours plus ou moins atteinte au milieu naturel. Ils nuancent leurs propos en précisant que les sports nature peuvent jouer un rôle de protection, de valorisation et de structuration des espaces naturels et participer ainsi au développement durable de l'île.

C'est dans cet esprit que l'Office National des Forêts (ONF), envisage son rôle dans le développement des sports nature des « Hauts » et plus spécifiquement de la randonnée équestre et pédestre ainsi que du VTT. Cet établissement agit en tant qu'aménageur de la forêt réunionnaise qui recouvre 40% du territoire en ouvrant et entretenant des sites et des itinéraires. Il a aussi permis l'implantation récente des deux parcours acrobatiques en forêt (Forestia à Bébou et La Forêt de l'Aventure au Maïdo). Il participe également à la réussite de nombreux événements sports nature tels que le Grand Raid.

Le futur Parc National des Hauts s'inscrit déjà dans cette dynamique car il contribuera au développement des sports nature de montagne en offrant aux différents prestataires un label de qualité et d'authenticité recherché aujourd'hui par les touristes. Il permettra le rapprochement des APS avec le patrimoine naturel et culturel et favorisera ainsi le passage d'un sport synonyme de découverte du paysage à un sport synonyme de découverte du milieu. Il donnera dans cette logique davantage de sens à l'objectif de développement durable. Enfin, l'association Parc Marin joue un rôle pilote par rapport aux sports nature liés au littoral. Outre sa fonction de sensibilisation et de protection du milieu marin, il est à l'origine d'un dispositif original d'aménagement de 55 bouées permettant l'amarrage des bateaux de plaisance ou de plongée sans abîmer les fonds coralliens. Il a aussi aménagé le premier sentier sous-marin dans le lagon qui a accueilli plus de 1000 personnes en un an d'existence (août 2002-août 2003).

Enfin les collectivités territoriales développent des politiques hétérogènes et pas toujours très ambitieuses en la matière.

La Région impulse à travers son Agenda 21 un modèle de développement durable pertinent et adapté à La Réunion en affichant comme priorité le social et l'environnement. L'aide apportée à la création du Parc Marin symbolise bien cette philosophie. Elle tient, en même temps, un discours selon lequel : « *Le tourisme sportif a un potentiel fabuleux à La Réunion* » (R. Lauret). Dans cet esprit, les subventions accordées aux sports nature en matière de formation (ligues), de manifestations (voile, canoë-kayak, courses de montagne, parapente, surf..) et d'équipements, ont sensiblement augmenté entre 1998 et 2002. La forte implication dans le schéma régional d'équipements de canoë-kayak ainsi que dans le développement de la voile⁷ va dans le même sens. Cependant, peut-on parler pour autant de véritable stratégie dans le domaine du tourisme sportif ? La quasi absence des sports nature dans les Rencontres du Conseil Régional de La Réunion intitulées : « *Contribution à une politique touristique pour La Réunion* », qui se sont déroulées en novembre 2002, interroge d'emblée. De même, il est fait très rarement mention des sports nature dans le document écrit présentant la politique sportive et socio-éducative de la Région. Enfin, la part très modeste qui leur est consacrée

⁷ La direction des affaires culturelles et sportives de la Région a impulsé en 2003, une étude intitulée : La voile à La Réunion en 2002. Forces et faiblesses. Ce travail a été réalisé par mathieu Grimault dans le cadre d'un rapport de stage de maîtrise STAPS management du sport.

dans le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de la Réunion rédigé en 2002 interpelle de la même manière. Les carences en matière d'aménagement du territoire sont aussi patentées. Il n'existe pas de plan d'aménagement des « Bas » et l'échelle du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) ne semble pas très adaptée aux sports nature. Les financements d'infrastructures propres à ces derniers représentent d'ailleurs un pourcentage dérisoire par rapport à la totalité du budget consacré à l'aménagement sportif régional. Le poids du sport traditionnel à La Réunion mais aussi peut-être un manque de volonté politique ou encore un déficit de concertation avec les différents acteurs concernés expliquent cette situation. Dans ce contexte, la commande du Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement, organe consultatif de la Région, prend une signification particulière. Elle témoigne en tout cas d'un souci de mieux prendre en compte les sports nature dans la valorisation du territoire réunionnais. Cette préoccupation semble tout à fait opportune vis à vis de la nouvelle distribution des compétences liée à la nouvelle phase de la décentralisation qui va confier à la Région un rôle plus affirmé de chef de file en matière de développement touristique.

Le Département, à travers les missions qu'il confie à la Maison de la Montagne et à l'ONF, semble bien en prise avec le développement des sports nature. La validation en 2002 du Plan Départemental des Itinéraires Promenades et Randonnées⁸ qui vise à favoriser la découverte des sites, des paysages et milieux naturels réunionnais par le développement d'itinéraires de randonnées pédestre, équestre et VTT, va dans ce sens. D'après P. Alezan : « *il a localement permis l'émergence de projets d'animation dans des structures associatives à fort potentiel de développement et incité à la création d'emplois pérennes dans le domaine de l'animation sportive et socio-éducative dans la montagne réunionnaise* ». A travers la structuration des filières touristiques, le Conseil Général vise l'amélioration de l'accueil et la simplification de l'information auprès des touristes. Il se préoccupe en même temps de l'amélioration de l'offre de produits touristiques en misant sur les hébergements ruraux et de montagne ainsi que sur le développement des loisirs sportifs des « Hauts ». L'absence de réflexion sur les CDESI⁹ ainsi que le déficit de financement pour l'entretien des aménagements (sentiers pédestres, stations VTT...) en dépit de la mobilisation de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS) sont à ranger du côté des points à améliorer.

Malgré leur jeunesse, les communautés d'agglomérations ou de communes commencent à se positionner sur le tourisme mais de manière hétérogène. Dans le cadre de la mise en place des Schémas de Cohérence territoriale (SCOT), la majorité d'entre elles ont déjà réalisé des diagnostics territoriaux. A partir de cette réflexion, certains Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ont défini des stratégies de développement touristique de leur territoire en intégrant les espaces de pratiques de loisirs et de tourisme sportif de nature. Dans cet esprit, la CIVIS a fait réaliser en 2002, « *une étude économique et marketing sur la stratégie de développement des activités sportives de montagne à Cilaos* »¹⁰ et cette année voit l'élaboration d'un schéma directeur de développement touristique au sein duquel les sports nature ne sont pas absents. De même, la CIREST a identifié dans son Schéma Touristique d'Aménagement Global de l'Est (STAGE) des pôles de sports nature liés aux ressources naturelles. Elle a impulsé en 2003 un travail intitulé : « *Le tourisme de randonnée*

⁸ Elle concerne le domaine départemental et domanial. Il reste toutefois à valider le PDIPR sur le reste du territoire réunionnais.

⁹ Nous faisons référence ici aux Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) relatifs aux sports nature créées par la loi Buffet de juillet 2002. Cette nouvelle disposition de la loi sur le sport vise à proposer un cadre institutionnel favorisant la concertation entre les différents acteurs intéressés par les sports nature. Il faut préciser toutefois pour nuancer nos propos que les décrets d'application ne sont pas encore sortis.

¹⁰ Etude réalisée en 2002 par le groupement Nouvelles Traces et Antipodes.

pédestre : un enjeu de développement durable pour l'Est ?¹¹. Comme elles l'ont déjà fait en matière d'environnement, les communautés d'agglomérations nous semblent être appelées à jouer un rôle fondamental dans les années à venir en matière de tourisme.

Pour finir, les communes, outre leur extrême hétérogénéité en la matière, se caractérisent par un paradoxe. En effet, les plus riches n'ont pas de réelle volonté politique d'aménagement de structures favorables aux sports nature (Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre...), alors qu'elles possèdent un réel potentiel, comme si l'urgence était ailleurs. A contrario, les plus pauvres ont soutenu des efforts importants pour l'aménagement « touristique-sportif » (Cilaos, Entre-Deux, Plaine des Palmistes, Trois-Bassins...) pariant sur ce secteur pour mettre en valeur leur patrimoine et se développer durablement. Un certain nombre de communes avouent ne pas avoir encore défini de politique de développement du tourisme sportif mais être dans le temps de la réflexion.

Ce tour d'horizon rapide des politiques et stratégies locales développées vis à vis des pratiques de loisirs et de tourisme sportif de nature envisagées comme vecteur d'un développement durable, fait apparaître des carences et des espoirs. Carences en matière de réflexion et d'intégration dans les politiques touristiques globales mais aussi dans les politiques liées au développement économique, à l'environnement et à l'aménagement du territoire. Comme si un décalage existait entre la perception des différents acteurs et l'ampleur réelle des sports nature sur le territoire réunionnais. Espoirs dans les projets développés et les nouvelles orientations initiées par de plus en plus d'acteurs qui ont bien compris les enjeux. La future réserve marine naturelle et le futur Parc National des Hauts en sont les meilleurs symboles. L'analyse de la situation locale fait état aussi d'un certain retard avec la métropole notamment au niveau de la mise en place du SSCS, du manque de reconnaissance publique des sports nature et de la difficulté des différents acteurs concernés à travailler en synergie.

Cet éclairage des contextes nationaux et locaux, donne à notre étude un sens et une ambition. Mettre en évidence l'essor des loisirs et du tourisme sportif de nature et analyser les enjeux qu'ils représentent en matière de développement durable prend à nos yeux une importance capitale car cette recherche doit permettre de légitimer les projets et les actions en cours. Plus ostensiblement, elle doit inciter les acteurs à se mobiliser davantage pour faire des sports nature, spécificité réunionnaise par excellence, un véritable vecteur du tourisme local et du développement durable de l'île. Comment ne pas voir, en effet, que l'essor actuel des sports nature est en train de redessiner inexorablement les lignes de force du tourisme réunionnais.

III – ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE

Cette partie traite de l'évolution de l'offre durant le dernier quart du XXème siècle (plus précisément de 89 à 2003) ainsi que de ses caractéristiques actuelles. La procédure de repérage, de comptage et de catégorisation des structures est exposée dans la première partie de l'étude au chapitre méthodologie de l'offre.

1. L'évolution de l'offre de 1946 à aujourd'hui

Nous avons distingué quatre phases susceptibles de rendre compte de l'évolution spectaculaire des sports nature à La Réunion

¹¹ Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de maîtrise de l'IUP Tourisme de La Réunion, réalisé par Christine Martin sous la direction de Magali Ferrand et de Guy Fontaine.

1.1 La phase de confidentialité (1946-1979)

Les effets de la départementalisation mise en place en 1946 concernant d'abord le développement sanitaire et social et les loisirs sont alors peu concernés. Jusqu'à la fin des années 70, les sports nature ne connaissent que de simples balbutiements tant leur pratique est confidentielle. Elle reste réservée à une élite sportive ou sociale qui s'y distingue, ainsi qu'aux corps des militaires ou sapeurs pompiers qui y trouvent un terrain privilégié d'exercice. A titre d'exemple, Les premières voies d'escalade (Grande Ravine et Cap La Houssaye) et les premiers canyons (rivière des Marsouins) sont ouverts dans les années 1973-1974 par des militaires. Dans cette période encore teintée de colonialisme, les « Hauts » comme les « Bas » sont très peu fréquentés.

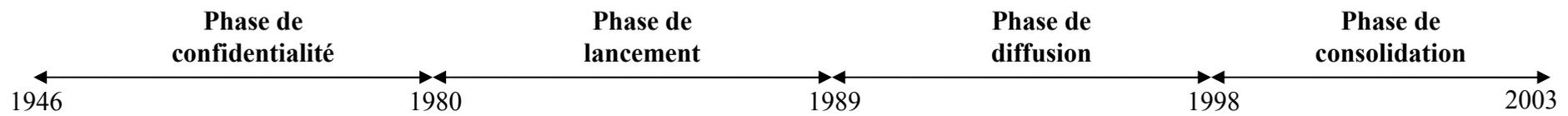
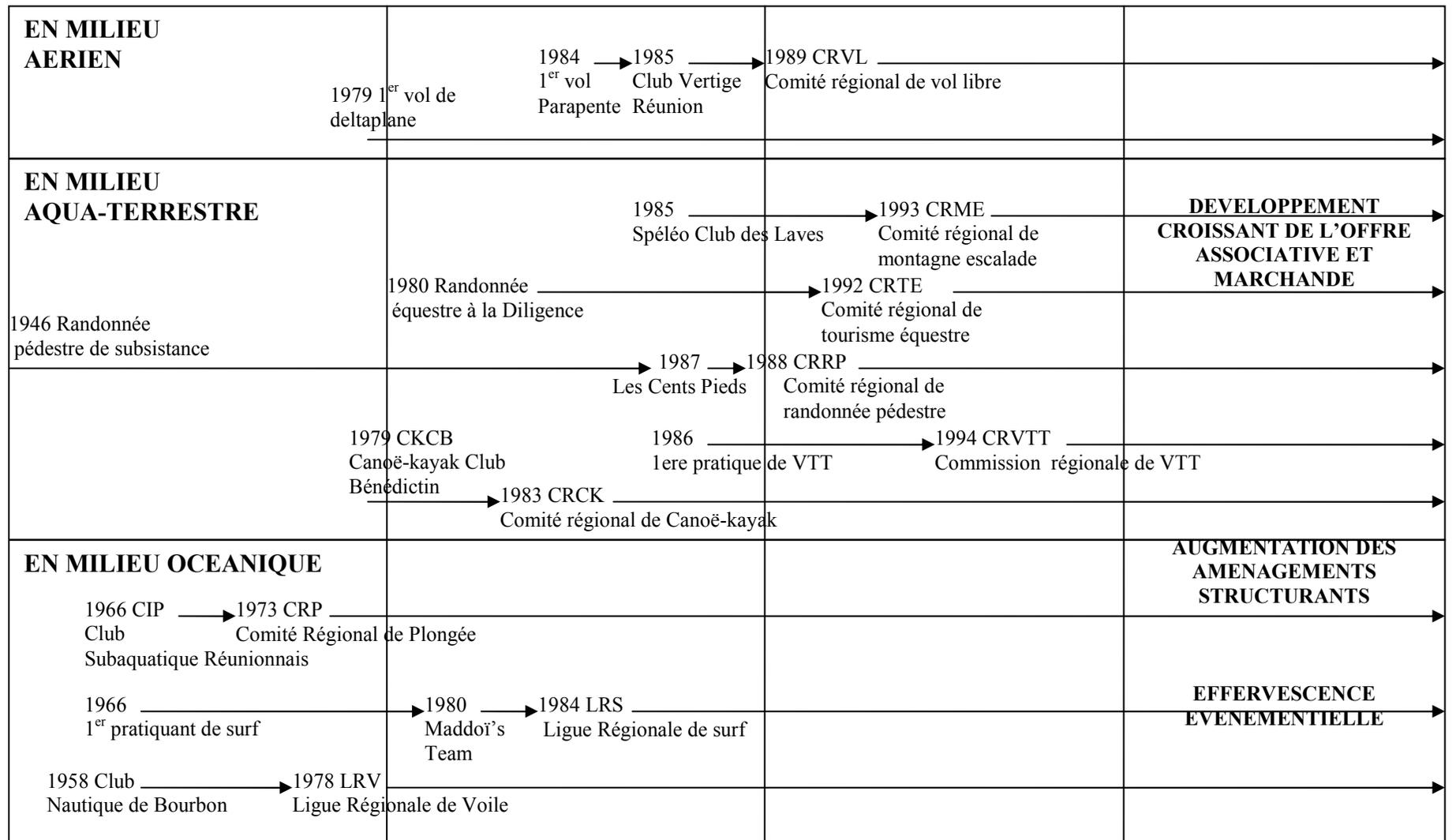
1.2 La phase de lancement (1980-1989)

Avec les années 80 s'ouvre une nouvelle période où les sports nature commencent à jouer un rôle dans la « mise en loisirs et en tourisme » de La Réunion. La bande littorale est la première concernée avec l'essor de la plongée, du surf et de la voile dont les débuts datent des années 60-70. Ces activités sont essentiellement promotionnées par l'ARTL créée par la Région en 1982. Puis c'est au tour des « Hauts » d'être valorisés grâce à l'action initiale et conjuguée du CAH, de l'APR et de l'ONF pour mettre en œuvre le Plan d'Aménagement des Hauts proposé dès 1978. La création de la Maison de la Montagne à Cilaos en 1987 puis à Saint-Denis en 1989 s'inscrit dans cette dynamique. Cette structure est rattachée alors au CDT créé en 1986 par le Département qui souhaite aussi se positionner sur le créneau du tourisme, en investiguant le territoire des « Hauts » laissé à l'abandon. La réalisation en 1988 d'un jumelage entre Cilaos et Chamonix, la création la même année de la première course de montagne réunionnaise (le Cross du Piton des Neiges) et la mise sur pied l'année suivante du premier raid pédestre (La Marche des Cimes) dans le cadre de l'année de la montagne, symbolisent cette volonté politique. Il s'agit de développer par le biais de la randonnée et de la course à pied, les loisirs et le tourisme de montagne, pour les locaux mais aussi pour les extérieurs. L'apparition à la fin de cette période de nouvelles activités comme le canoë-kayak, le parapente, l'escalade, le VTT et le canyoning, grâce essentiellement à l'impulsion de métropolitains experts, contribuent aussi à considérer autrement le territoire des « Hauts ».

La création en 1983 d'une commission « Activités Physiques de Pleine Nature » au sein du comité régional de l'UFOLEP, associée à la structuration du mouvement sportif (comité régional de canoë-kayak en 1983, ligue de surf en 1984, comité régional de randonnée pédestre en 1987 et ligue de parapente en 1989), participent également aux prémices de la structuration de la filière sports Nature à La Réunion.

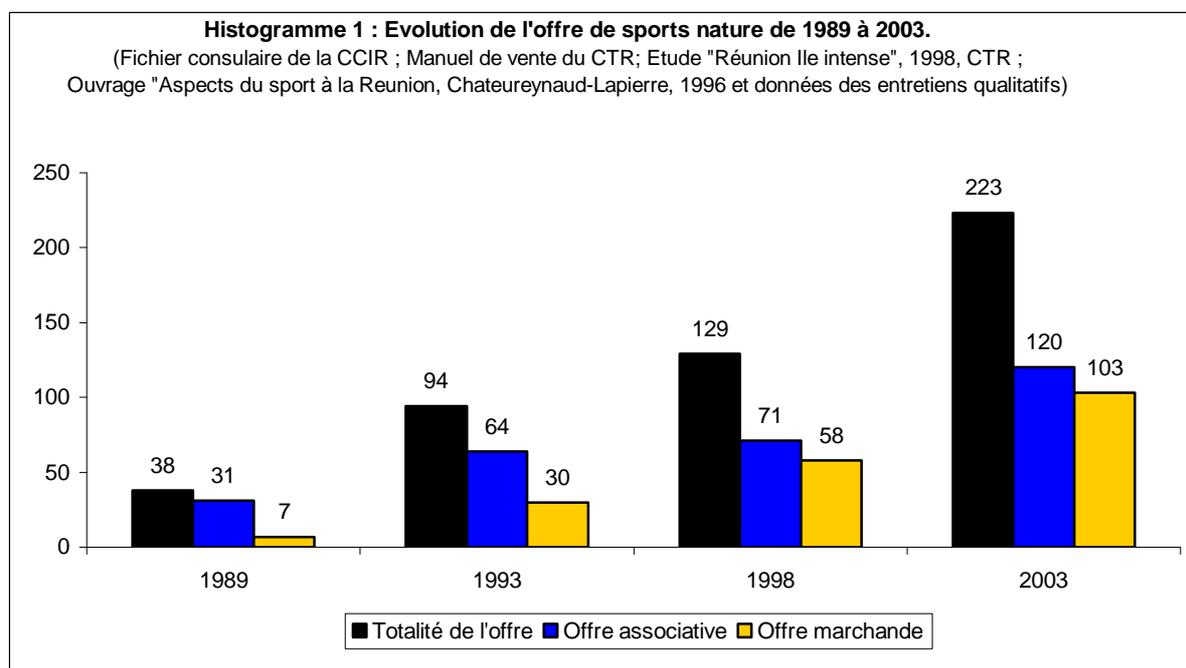
SCHEMA 2 : GENEALOGIE DES ACTIVITES DE SPORTS NATURE A LA REUNION.

(Indicateurs : la date du premier pratiquant – la date de la première association – la date de création du comité ou de la ligue)



1.3 La phase de diffusion (1989-1998)

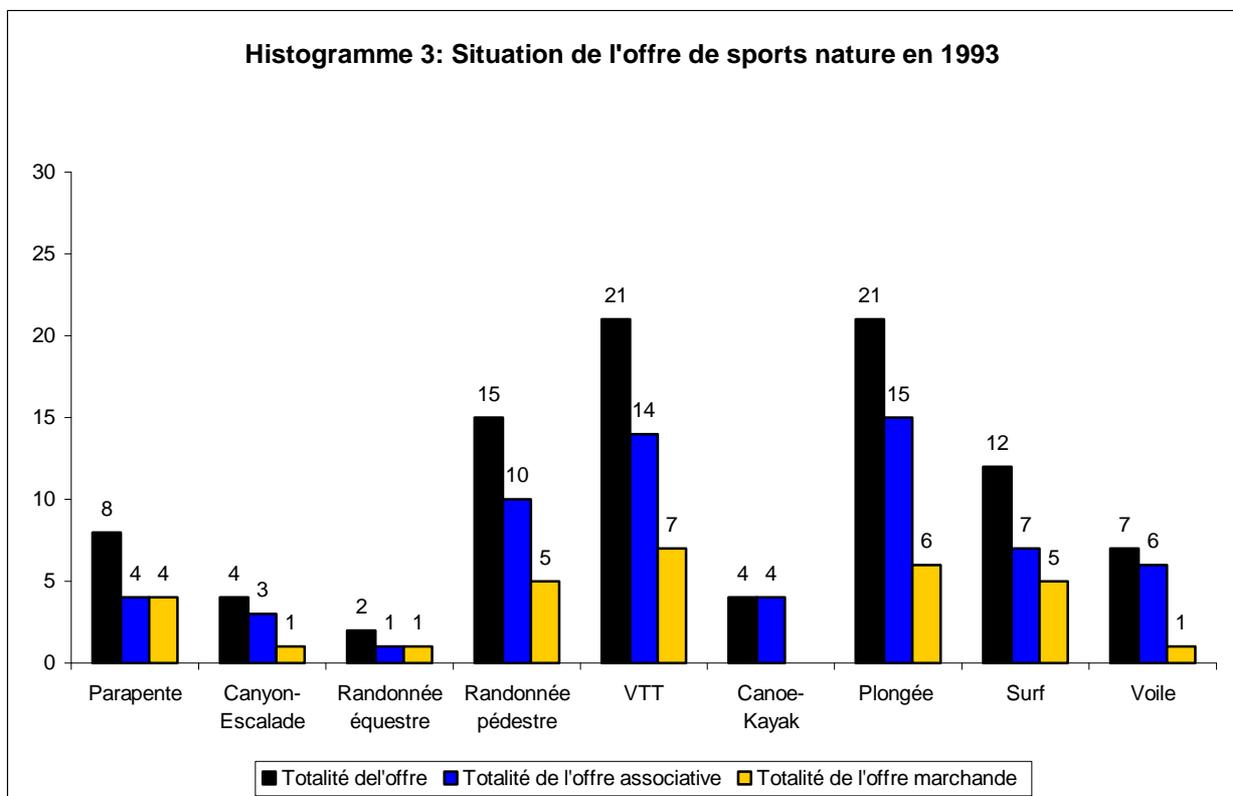
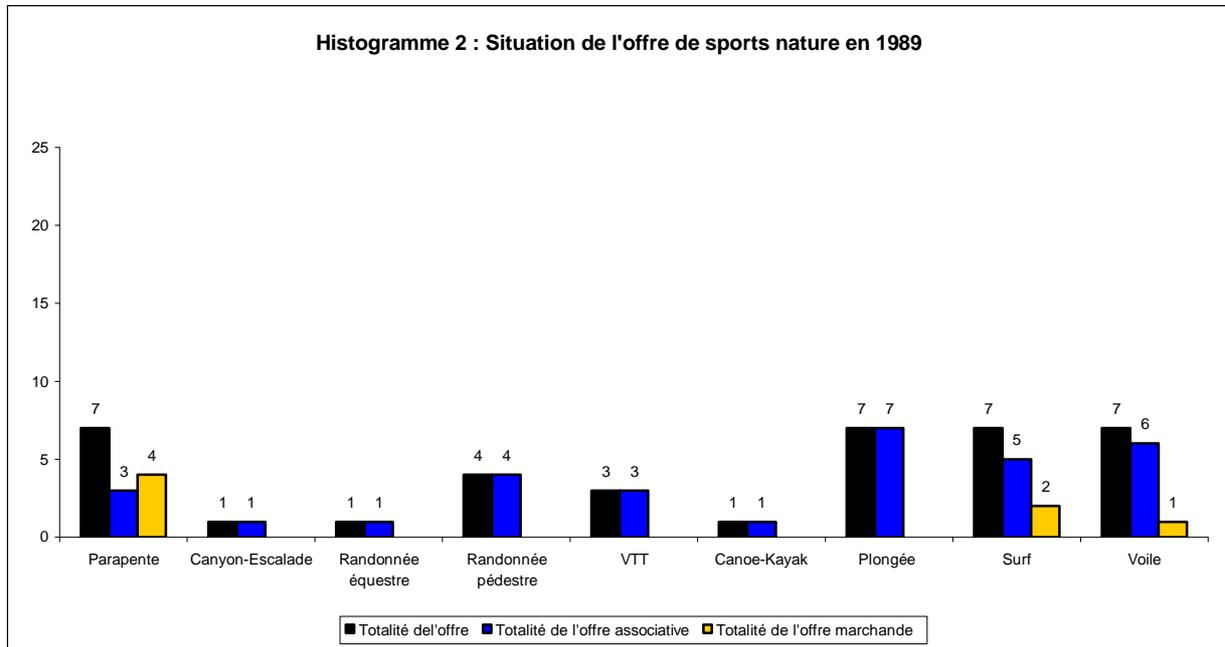
Durant cette période, les sports nature se développent à un rythme particulièrement soutenu (cf histogramme 1). Les structures voient leur nombre évoluer de 38 (1989) à 94 (1993) puis à 129 (1998). Les associations qui passent de 31 à 64, puis à 71 sont à l'origine du développement, car leur nombre est toujours très nettement supérieur à celui des entreprises marchandes jusqu'en 1993. Ces dernières évoluent de 7 à 36, puis à 58 grâce à une forte croissance à partir des années 95 et 96. Cette donnée est conforme aux résultats de l'enquête réalisée par la CCIR en 1997 sur l'ensemble des entreprises de loisirs¹². La fin de la période est marquée par un rattrapage de l'offre marchande vis à vis de l'offre associative.

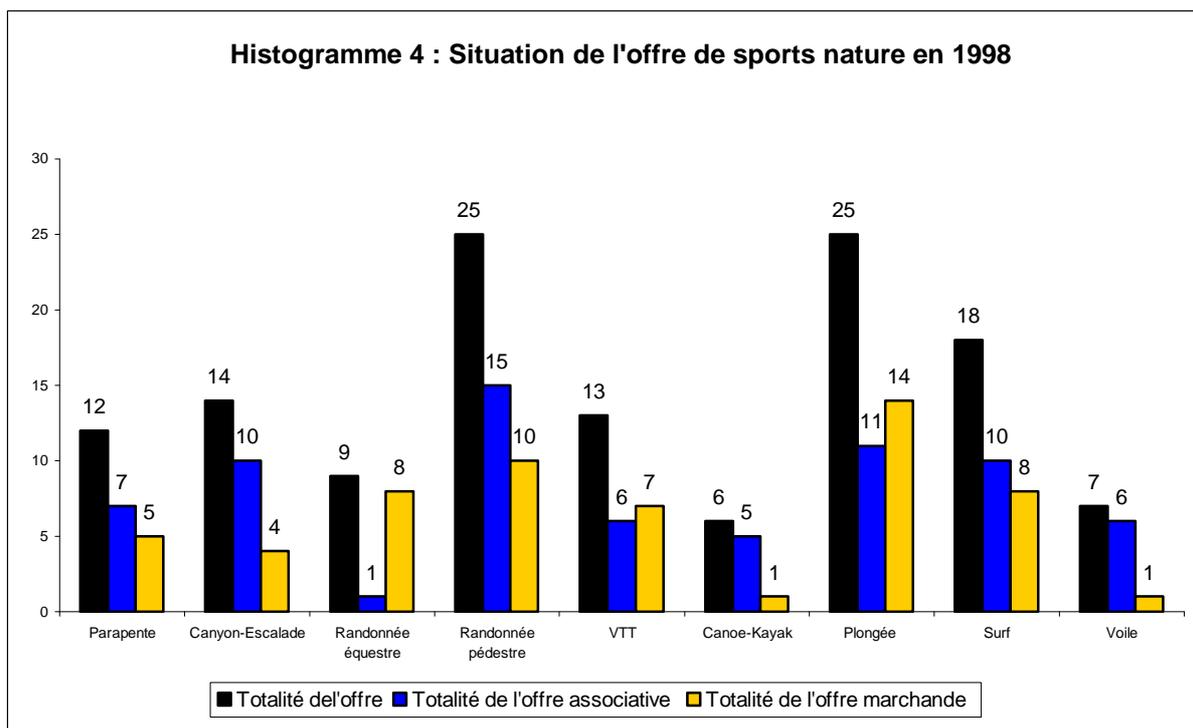


En entrant davantage dans le détail, on s'aperçoit que c'est tout d'abord l'offre océanique associative (cf histogramme 2) qui domine très largement avec respectivement la plongée (7 associations), la voile (6 associations et 1 entreprise) et le surf (5 associations et 2 entreprises). Si l'offre aérienne est bien représentée avec le parapente qui privilégie au départ une orientation plus marchande (3 associations et 4 entreprises), l'offre aqua-terrestre est par contre faible à l'exception du VTT (3 associations). La tendance s'équilibre à partir de l'année 93 (cf histogramme 3) avec la montée en puissance de l'offre aqua-terrestre symbolisée par le VTT (de 3 à 21) et la randonnée pédestre (de 4 à 15). L'offre océanique progresse aussi grâce essentiellement à la plongée (de 7 à 21) et au surf (de 7 à 12), activités qui commencent à se commercialiser. La poussée des entreprises est d'ailleurs visible dans toutes les filières, à l'exception du canoë-kayak. La fin de la période (cf histogramme 4) voit l'offre aqua-terrestre dépasser largement l'océanique grâce à la montée en flèche des structures de randonnée pédestre (de 15 à 25) et de canyoning/escalade (de 4 à 14) ainsi qu'à la percée des centres équestres (de 2 à 9). Cette inversion de tendance n'empêche pas l'offre océanique de

¹² Panorama des entreprises de loisirs, février 1998, CCIR.

continuer sa progression (de 12 à 18 pour le surf et de 21 à 25 pour la plongée) à l'exception de la voile qui reste scotchée au port. L'autre caractéristique majeure des années 1995-1998 est la mise en marché des sports nature, toutes filières confondues, la palme revenant à la plongée avec 14 entreprises déjà implantées à cette date.





Les aménagements réalisés en matière d'espaces sportifs sont aussi un bon indicateur de la diffusion des sports nature à La Réunion durant cette période (cf tableau 3). La région des « Hauts » en est le meilleur exemple grâce au rôle majeur joué par la Maison de la Montagne, l'ONF et les comités sportifs concernés. On assiste à l'aménagement progressif d'aires de décollage et d'atterrissage de parapente mais aussi à l'équipement de voies d'escalade et de canyons. Cependant, ce sont les infrastructures de randonnées équestres, de randonnée pédestre et de VTT qui témoignent le mieux de la dynamique engagée. En ce qui concerne, la randonnée pédestre, l'ouverture des sentiers s'est poursuivie (de 700 à 1000 km) ainsi que la réfection et la diversification des gîtes de montagne. Enfin, pour le VTT, la première station pilote est ouverte au Maïdo en 1992. Elle est suivie de celles de Cilaos (1993), de Saint-Philippe (1994), de Saint-Rose (1995), de La Plaine des Palmistes (1996), du Volcan (1997) et de l'Entre-Deux (1998). Le nombre de km de pistes balisées passe lui de 150 à 1000 kms.

Les espaces maritimes exploitables (côte sous le vent) sont globalement moins aménagés que les précédents, en raison de l'absence d'un acteur catalyseur de projets (Maison de la Mer) lors de la période de développement des sports nature océaniques. Ils se structurent malgré tout durant cette période sous l'action conjuguée des schémas proposés par la Région (Schéma de la Mise en Valeur de la Mer intégré au SAR et Schéma Nautique Régional). Les communes du littoral ont aussi contribué à cette dynamique en aménageant des ports (Saint-Paul, Saint-Leu, Etang-Salé, Saint-Pierre).

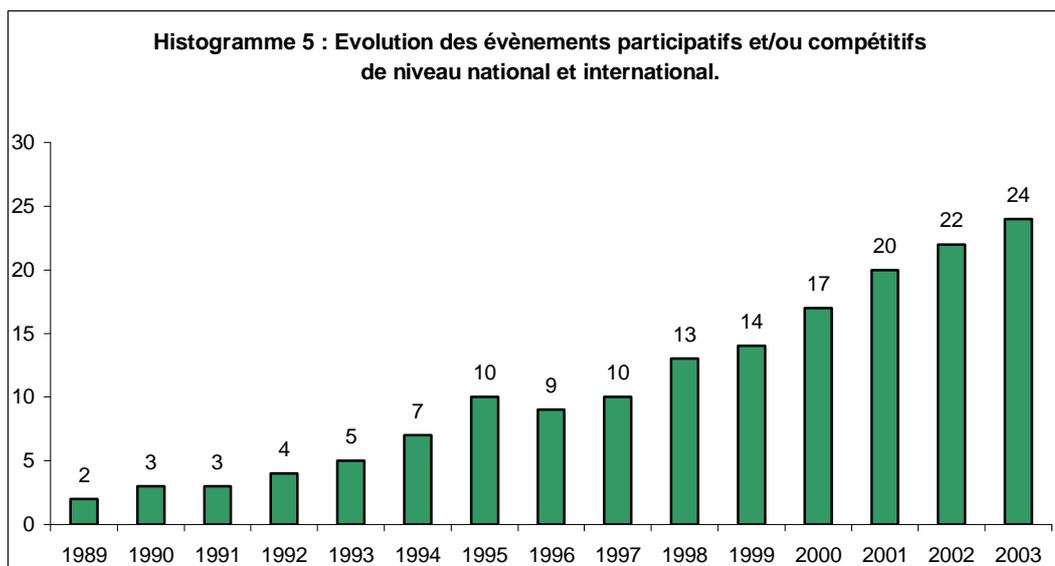
Les aménagements réalisés sont très révélateurs du développement plus affirmé des sports nature des « Hauts » durant cette période.

TABLEAU 3 : EVOLUTION DES AMENAGEMENTS DE SPORT NATURE

Activités		1989	1993	1998	2003
Parapente (aire de décollage et d'atterrissage)		10	16	50	63
Canyoning (sites)		10	78	110	125
Escalade (sites)		5	10	20	30
Randonnée équestre	Itinéraires	10	20	40	48
	Kms de pistes aménagés	40	80	800	1000
	Centres	1	2	9	12
Randonnée pédestre	Kms de sentiers aménagés	700	1000	1000	800
	Gîtes	20	25	40	67
VTT	Nombre de stations	0	1	7	10
	Kms de pistes	50	150	1000	1500
Canoë-kayak	Sites	1	-	-	10
	Centres	-	-	-	1
Plongée (centres)		7	21	25	30
Surf (locaux d'accueil)		-	-	-	3
Voile (centres et locaux de stockage)		7	7	7	11

Il en est de même des événements sportifs¹³ organisés durant cette période (cf histogramme 5 et tableau 4). En effet, une dynamique événementielle est observable puisque leur nombre passe de 2 à 13. Elle est principalement activée par les sports nature des « Hauts » tels la randonnée pédestre (Rando Gadiamb et Grand Raid), le parapente (critérium national) et le VTT (Mégavalanche et Big Run) Seul, le surf grâce à l'organisation d'une étape du championnat du monde sur la gauche de Saint-Leu vient positionner les « Bas ».

¹³ Nous prenons en compte ici uniquement les événements sportifs participatifs au niveau local et national et les événements sportifs compétitifs spectaculaires car de niveau national et international générant des retombées locales importantes. Nous excluons les compétitions organisés par les différentes ligues et comités dans le cadre de leurs championnats respectifs et ouverts uniquement à un public restrictif.



Quels sont les facteurs explicatifs de la diffusion des sports nature sur le territoire réunionnais ? Tout d'abord, l'amélioration du réseau routier facilite l'accès à des sites touristiques majeurs dans les Hauts de La Réunion (volcan, forêt de Bélouve, fenêtre des Makes) avec notamment le bétonnage de cinquante kilomètres de pistes forestières entre 1991 et 1996. Presque toute l'île se trouve alors dans le temps de l'aller-retour quotidien des citadins ou des touristes et donc intégrée dans l'espace des loisirs. Ensuite, les premières formations de Brevet d'Etat mises sur pied par la DDJS et les ligues concernées (randonnée pédestre, VTT, parapente, plongée, surf...) permettent une meilleure structuration de l'offre. On peut citer aussi, l'évolution de la politique de communication du CTR davantage centrée sur l'intérieur de l'île et son intensité sportive (d'une Ile à grand spectacle, à une Ile intense). En effet, l'augmentation très nette durant cette période de la demande sportive de sport nature (de 130000 à 350000 personnes) est principalement due à la progression du nombre de touristes extérieurs¹⁴. Enfin, l'évolution des représentations des acteurs locaux mais aussi de la population, vis-à-vis de la mer comme de la montagne a certainement favorisé ce processus de diffusion. Hier pensés comme des lieux inhospitaliers et dangereux, ils sont progressivement devenus des espaces récréatifs et des territoires à valoriser.

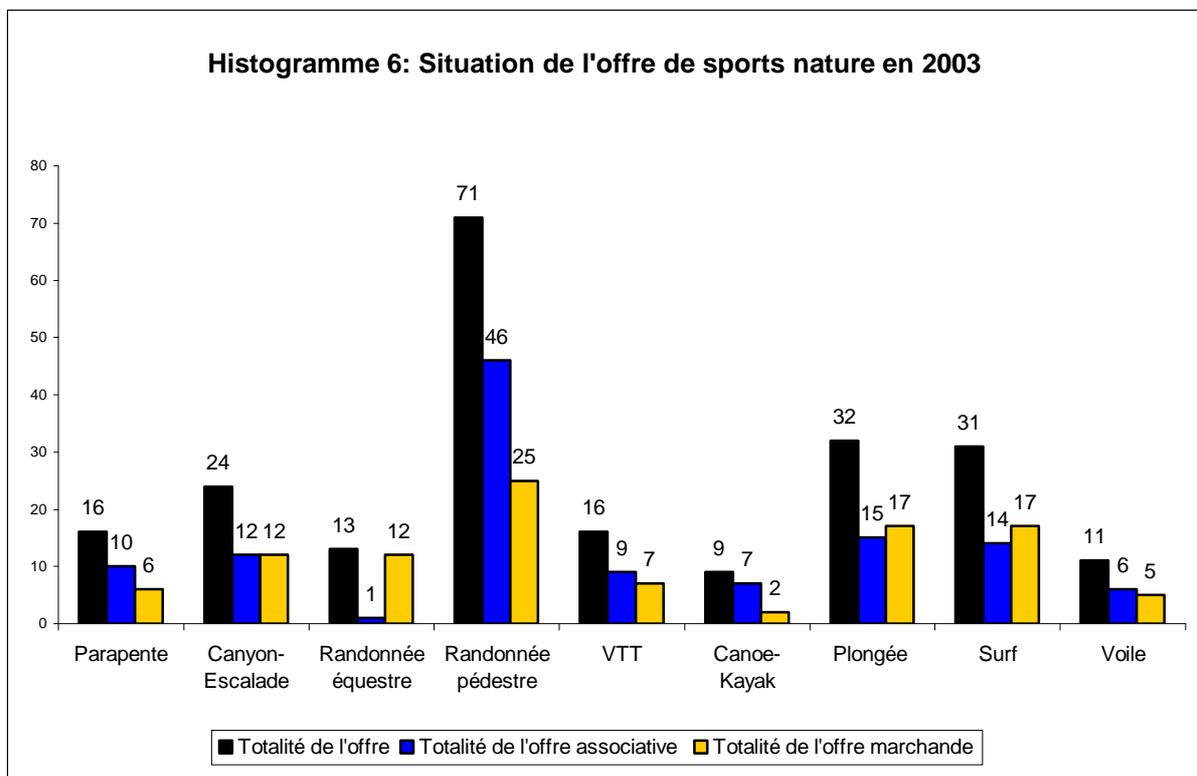
¹⁴ D'après le CTR, le nombre de touristes extérieurs a évolué de 181769 en 1989 à 400000 en 1998. Et sur l'ensemble 62% pratiquent au moins une APS durant leur séjour, d'après une enquête GB2 sur les comportements des touristes non résidents à l'île de La Réunion, octobre 1998.

TABLEAU 4 : EVENEMENTS PARTICIPATIFS ET/OU COMPETITIFS A LA REUNION.

Activités	Types	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Parapente	Evènements internationaux et nationaux										Pré-Coupe du Monde	Pré-Championnat de France	Championnat de France	Pré Coupe du Monde	Pré Coupe du Monde	Finale de la Coupe du Monde
	Evènements locaux	Critérium national	Critérium national	Critérium national	Critérium national	Critérium national	Critérium national	Critérium national	Critérium national	Critérium national						
Escalade	Evènements internationaux et nationaux												Réunion Roc Challenge	Réunion Roc Challenge	Réunion Roc Challenge	Réunion Roc Challenge
	Evènements locaux										Challenge 1,2,3 Bloc	Challenge 1,2,3 Bloc	Aquabloc Challenge 1,2,3Bloc	Aquabloc Challenge 1,2,3Bloc		Run évation bloc contest
Randonnée équestre	Evènements locaux														Fête du cheval Chevauchée des Eaux Vives	Fête du cheval Chevauchée des Eaux Vives
Randonnée pédestre	Evènements internationaux et nationaux					Grand Raid	Grand Raid	Grand Raid	Grand Raid	Grand Raid	Grand Raid	Grand Raid	Grand Raid	Grand Raid	Grand Raid	Grand Raid
	Evènements locaux	Marche des Cimes	Grande Traversée	Grande Traversée	Grande Traversée	Rando Gadiambe	Passe Montagne Rando Gadiambe	Passe Montagne Rando Gadiambe	Passe Montagne Rando Gadiambe	Passe Montagne Rando Gadiambe	Passe Montagne Rando Gadiambe	Passe Montagne Rando Gadiambe ?	Rando Gadiambe	Rando Gadiambe	Rando Gadiambe	Rando Métisse
VTT	Evènements internationaux et nationaux							Mégavalanche	Mégavalanche	Mégavalanche	Mégavalanche	Mégavalanche	Mégavalanche	Mégavalanche	Mégavalanche	Mégavalanche
	Evènements locaux		Trans réunionnaise					Fête du vélo	Fête du vélo	Fête du vélo Big Run	Fête du vélo Big Run 4 heures d'endurance	Fête du vélo Big Run Run tour 4 heures d'endurance	Fête du vélo Big Run Run tour 4 heures d'endurance 4 maxi descente	Fête du vélo Big Run Run tour 4 heures d'endurance Rando vanille	Fête du vélo Big Run Run tour 4 heures d'endurance 4 maxi descente	Fête du vélo Big Run Run tour 4 heures d'endurance 4 maxi descente
Canoë-kayak	Evènements internationaux et nationaux															
	Evènements locaux				Fête des Eaux Vives	Fête des Eaux Vives	Fête des Eaux Vives	Fête des Eaux Vives	Fête des Eaux Vives	Fête des Eaux Vives	Fête des Eaux Vives	Fête des Eaux Vives	Fête des Eaux Vives			
Plongée	Evènements locaux															Trophée HFO
Surf	Evènements internationaux et nationaux			Etape de la Coupe du Monde de surf (Yop Réunion Pro)	Etape de la Coupe du Monde de surf	Etape de la Coupe du Monde de surf	Etape de la Coupe du Monde de surf	Etape des Championnats du Monde de Bodyboard	Etape des Championnats du Monde de Bodyboard	Etape des Championnats du Monde de Bodyboard	Etape des Championnats du Monde de Bodyboard	Etape des Championnats du Monde de Bodyboard	Etape des Championnats du Monde de Bodyboard			
	Evènements locaux													Orange Manapany Bay	Orange Manapany Bay	Orange Manapany Bay Moov contest
Voile	Evènements locaux						24 h du Lagon	24 h du Lagon	24 h du Lagon	24 h du Lagon	24 h du Lagon Rhum Créolia	24 h du Lagon Fête du Nautisme	24 h du Lagon Fête du Nautisme	24 h du Lagon Fête du Nautisme	24 h du Lagon Fête du Nautisme Créolia Cup Even Sport	24 h du Lagon Fête du Nautisme
Raids multiactivités	Evènements internationaux et nationaux												Finale nationale Raido raid SFR			Réunion d'Aventure
	Evènements locaux													Raid Bourbon Ronde du volcan	Raid SFR Bras-Panon Raid SFR Maido Raid Ariel Ronde du volcan	Rando raid SFR Ronde du volcan
Total		2	3	3	4	5	7	10	9	10	13	14	17	20	22	24

1.4 La phase de consolidation (1998-2003)

Ces dernières années (1998-2003) se caractérisent par une accentuation du phénomène qui voit les associations et entreprises prestataires de services en matière de sports nature se développer autant que durant la période précédente, sur une durée de référence plus courte. Le rythme de création est donc plus élevé. Elles passent de 129 à 223 structures (cf histogramme 1). Le nombre d'entreprise a continué à progresser plus vite que celui des associations. Fait nouveau dans le paysage des sports nature à La Réunion, les deux secteurs se partagent aujourd'hui de manière quasi-équitable le marché (103 pour les entreprises et 120 pour les associations). Ce sont les activités aqua-terrestres (histogramme 6) qui profitent le plus de cette embellie (de 67 à 133) et notamment la randonnée pédestre qui explose complètement (de 25 à 71). Viennent ensuite le canyoning/escalade (de 14 à 24), le VTT (de 13 à 16), la randonnée équestre (de 9 à 13) et le canoë-kayak (de 6 à 9). Les activités océaniques évoluent également de façon importante grâce principalement au surf (de 18 à 31) qui prend enfin la bonne vague, à la plongée (de 25 à 32) mais aussi à la voile (de 7 à 11). Les activités aériennes restent relativement stables avec une légère tendance à l'ascendance (de 12 à 16).



Dans la même dynamique, les aménagements des sports nature se consolident, notamment dans la région des « Hauts ». Si les activités de randonnée pédestre et équestre ainsi que le VTT poursuivent leur structurations, ce sont les pratiques de canyoning, d'escalade, de parapente et de canoë-kayak qui font le plus l'objet d'attentions ces dernières années (cf tableau 4). Grâce au plan d'équipement régional des sites naturels d'escalade mis en place en 2001 par le Comité Régional de Montagne et d'Escalade (CRME), plusieurs lieux sont nouvellement équipés faisant passer de 20 à 30 le nombre de sites grimposables. Un site naturel de Bloc est même aménagé en 2002-2003 dans la ravine des Avirons afin de diversifier les modalités de pratique. Un projet de via ferrata va prochainement voir le jour à Cilaos. La

situation est plus complexe dans le canyoning en raison d'un conflit existant entre le CRME et les professionnels de l'activité qui revendiquent chacun le pouvoir d'équiper ainsi qu'en raison de conditions de sécurité défaillantes ou considérées comme telles par la préfecture, qui engendrent la fermeture au public de certains canyons.

Dans le cas du parapente, c'est l'organisation de la finale de la coupe du monde en novembre 2003 qui a dynamisé la construction de deux stades de vol libre. Le plus important (le « khéops »), situé sur le site phare de Colimaçon 800 à Saint-Leu, comprend une double piste décollage en gazon synthétique, des gradins naturels pour le public et un local pour l'accueil et la restauration. Le second, situé sur le site de Bellemène à Saint-Paul comprend juste une piste de décollage.

Quant à l'aménagement de l'activité canoë-kayak, il se conjugue plutôt au futur. En effet, un schéma régional d'équipements de canoë-kayak présenté par le Comité Régional, a été adopté en 2003 par La Région. Il programme l'ensemble des équipements nécessaires au développement de cette activité sur l'ensemble du territoire réunionnais à partir de douze fiches. Très succinctement, il conforte le site du Bocage à Sainte-Suzanne dans son rôle de pôle régional voué à l'organisation administrative de la discipline. Il envisage l'aménagement des sites naturels de la rivière des Roches et de la rivière des Marsouins. Mais surtout, il prévoit la réalisation de deux stades d'eaux vives.

Les aménagements liés aux activités océaniques n'ont pas connu la même dynamique. Seule, la plongée a profité des agencements récents réalisés dans les différents ports côtiers et sur les spots de pratique. Ces derniers sont balisés par des bouées blanches d'amarrage mises en place en 2001 par le Parc Marin pour protéger les coraux. Les locaux des clubs se sont agrandis et ont amélioré leur confort. Ils comprennent aujourd'hui vestiaires, douches, salle de réunion et bar.

Les infrastructures liées à la voile ont peu évolué à l'exception de la BNM implantée dans la ville du Port qui mène une réelle politique de développement des activités nautiques dans le cadre de son projet « ville et port ».

Le surf reste toujours le parent pauvre. Il ne dispose que de quelques locaux et sanitaires. Le site de Trois-Bassins, pourtant l'un des plus fréquentés de la côte est totalement sous-équipé.

L'effervescence événementielle observée dans la période précédente redouble d'intensité. Le nombre d'événements sportifs passe de 13 à 24 avec une intensité plus forte durant les deux dernières années (cf histogramme 5). Outre cette augmentation déjà très parlante, c'est l'évolution qualitative qui est la plus significative. En effet, tous les sports nature sont représentés au moins par un événement et les manifestations locales, à caractère participatif, se développent très largement (cf tableau 4). De plus, six événements d'envergure internationale (Grand Raid, Mégavalanche, Mondial de Body-Board, Roc Challenge Réunion, Finale de Coupe du Monde de parapente) contribuent à dynamiser l'offre et la demande locale mais aussi à faire connaître La Réunion dans le monde entier. Enfin, l'apparition à partir de l'année 2000 de nouvelles manifestations type raids aventure multiactivités (Raid SFR, Raid Bourbon, Raid Ariel, Réunion d'Aventures...) exploitant parfaitement la richesse sportive naturelle de La Réunion, symbolisent bien cette évolution. L'événementiel sports nature semble prometteur à La Réunion.

L'ensemble de ces données montre que l'offre de sport nature s'est considérablement développée durant ces quinze dernières années. Ces activités dépassent aujourd'hui les

frontières du sport pour s'inscrire dans l'univers des loisirs et du tourisme. Les dynamiques mises en évidence en matière d'entreprises, d'aménagements et d'évènements en témoignent. C'est un constat que les acteurs locaux responsables des politiques développées en matière de loisirs et de tourisme sportif ne peuvent pas ignorer.

2. La distribution quantitative et géographique de l'offre actuelle

2.1 La quantification de l'offre

L'offre réelle en terme de structures correspond au nombre d'entreprises et d'associations effectivement présentes sur le marché. Les entreprises multiactivités ne sont comptées qu'une seule fois. Elles sont rattachées à leur activité dominante.

L'offre totale dénombre l'ensemble des structures qui propose un sport nature donné y compris les entreprises multi activité. Par exemple, Réunion Sensation est compté plusieurs fois (en canyon, en escalade, en randonnée pédestre, et en VTT).

TABLEAU 5 : LA DIFFERENCE ENTRE L'OFFRE REELLE ET TOTALE

Activités	Offre réelle en terme de structures	Offre totale
Parapente	16	16
Canyon Escalade	24	24
Randonnée équestre	13	13
Randonnée pédestre	71	79
VTT	16	22
Canoë-kayak	09	13
Plongée	32	32
Surf	31	31
Voile	11	12
TOTAL	223	242

2.2 La répartition géographique de l'offre

La Réunion compte 24 communes réparties sur un espace insulaire qui culmine à 3070 mètres au Piton des Neiges. L'île est très marquée par des territoires très typés : les plaines, les canyons, les falaises, les cirques, la forêt, le volcan et le littoral. Ces multiples espaces offrent aux sports nature des terrains de prédilection aussi bien dans la zone des « hauts » que sur la façade océanique. Ainsi les sites de sport nature sont fortement tributaires de la géomorphologie de l'île.

2.2.1 La distribution spatiale totale des sports nature

La superposition de l'ensemble des sites de sports nature a permis d'établir une cartographie de leur situation en 2003. A partir de là, les principales structurations de l'espace en matière de sport nature ont été dégagées. Au regard de la densité des sites, les pratiques sportives de nature se répartissent selon une bipolarisation (cf carte 1) :

- Le premier pôle de sports nature se situe sur le versant occidental qui est propice aux activités aériennes, océaniques et aqua-terrestres. Cette région abritée du vent est plus sèche et ensoleillée.

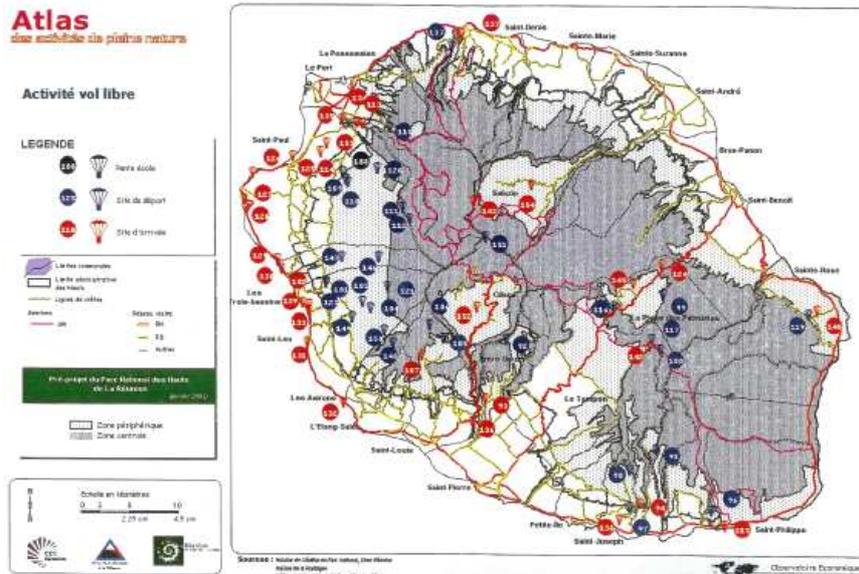
2.2.2. La distribution spatiale par sport nature¹⁵

Au-delà de la répartition globale des sites, il existe des disparités observables selon les sports nature.

- Le parapente

Cette activité totalise 63 aires de décollage et d'atterrissage qui se concentrent principalement sur la côte sous le vent. Cette zone dispose des deux lieux phares que sont Saint-Paul et Saint-Leu. Ces deux communes regroupent plus de 41 % des sites.

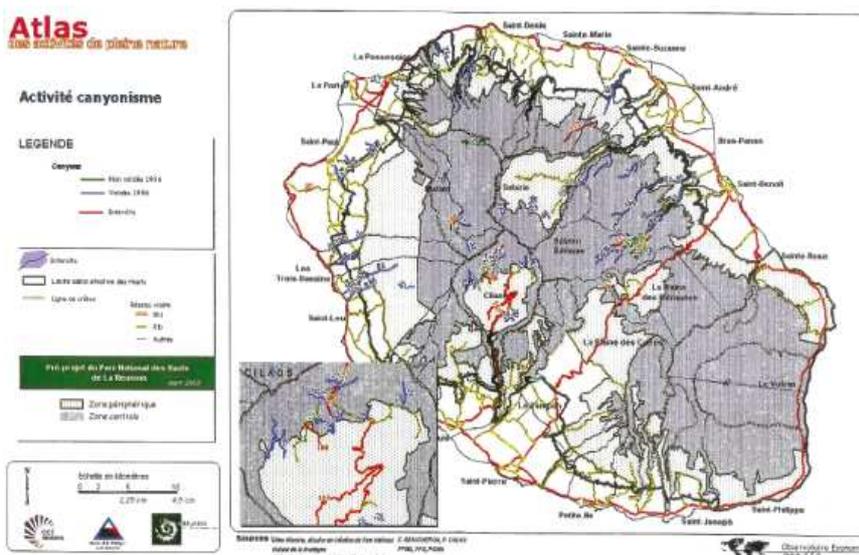
CARTE 2



- Le canyoning

On dénombre 115 sites de pratique. Il est à noter une répartition relativement homogène de ces espaces. Toutefois, les communes de Cilaos, de Saint-Benoît et de Salazie sont très bien représentées avec respectivement 25, 21 et 13 canyons praticables.

CARTE 3

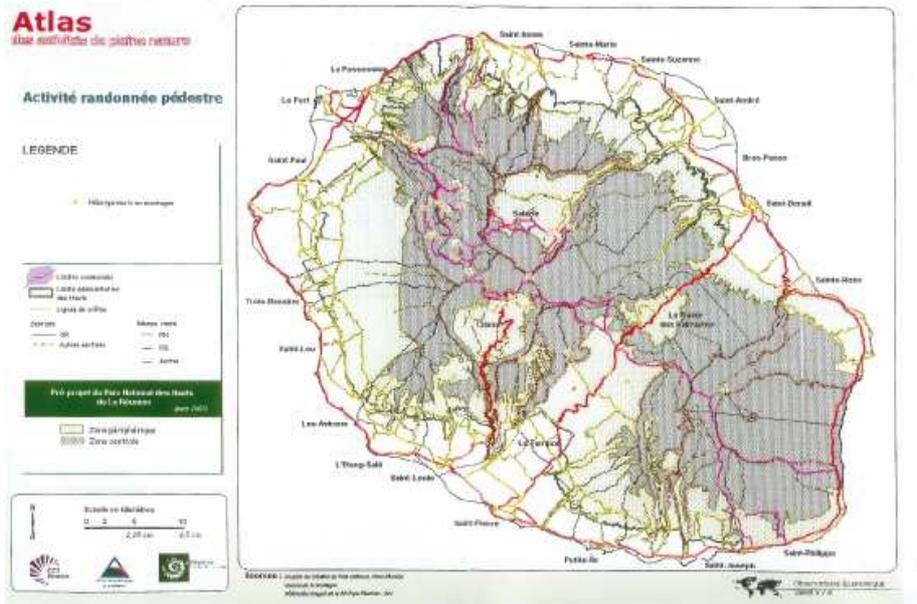


¹⁵ Les cartes 2 à 7 ont été réalisées par la Maison de la Montagne en collaboration avec la CCIR dans le cadre de l'étude commanditée par la Mission Par cet intitulée « Les filières de tourisme et de loisirs de pleine nature dans les hauts de la Réunion. Etat des lieux, cartographie et diagnostic stratégique », Octobre 2003.

- La randonnée pédestre

Cette activité regroupe plus de 100 itinéraires de parcours pour 1000 kms de sentiers balisés. Les cirques de Cilaos, de Salazie, les « hauts » de Saint-Paul, les « hauts » de Saint-Denis, et la Plaine des Palmistes présentent 80 possibilités de parcours.

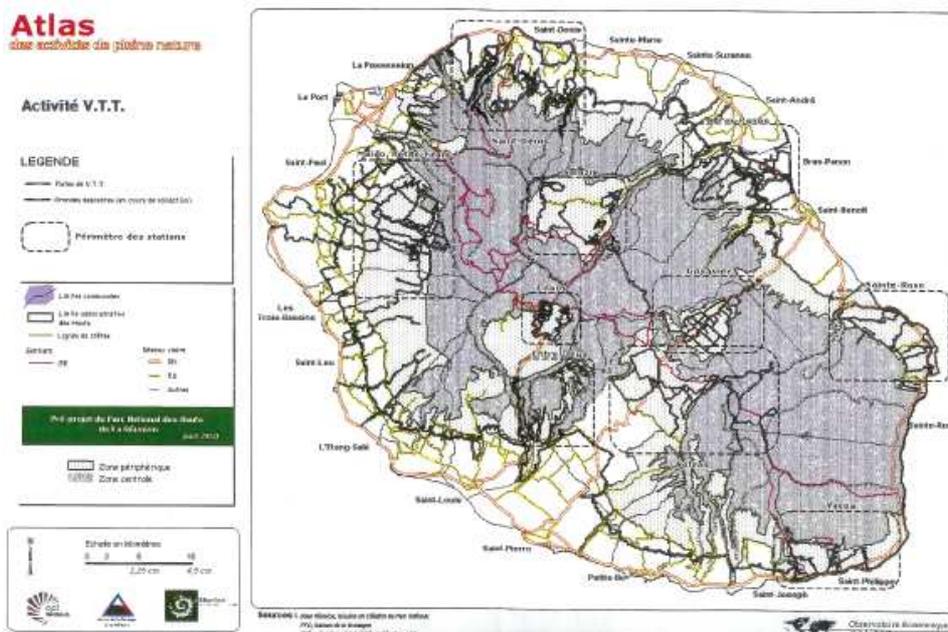
CARTE 6



- Le VTT

Ce sport nature propose 10 concepts de « stations » pour 1500 kms de pistes balisées. L'ensemble des sites accueille 146 possibilités différentes de parcours. La moyenne des parcours pour l'ensemble des sites avoisine 10 hormis Saint-Denis qui en possède 30 et le Tampon 19.

CARTE 7



- Le canoë-kayak

Les 5 rivières de l'est apparaissent comme les lieux privilégiés de la pratique de canoë-kayak. Ces dernières se localisent exclusivement sur la côte au vent en raison de l'hydrographie des bassins et des rivières plus importantes dans cette partie de l'île. Selon le Schéma régional d'équipements de canoë-kayak, il existe 6 niveaux de difficultés : la pagaie blanche est accessible à tous, la pagaie jaune et pagaie verte sont de difficultés moyennes, ensuite les pagaies bleue et rouge deviennent plus techniques, enfin la pagaie noire est réservée à des pratiquants avertis. (cf carte 8)

- La plongée

Les sites de plongée sont au nombre de 139 à la Réunion. Cependant 70 % de ces espaces subaquatiques se répartissent entre Saint-Paul (43), Saint-Leu (28), Saint-Pierre (18), l'Étang-Salé (13) et Saint-Joseph (2). Le littoral nord-ouest offre 12 sites du Port à la Possession. Sur la côte au vent, Sainte-Rose offre 23 spots de plongée dont la beauté n'a rien à envier à ceux de l'ouest. (cf carte 9)

- Le surf

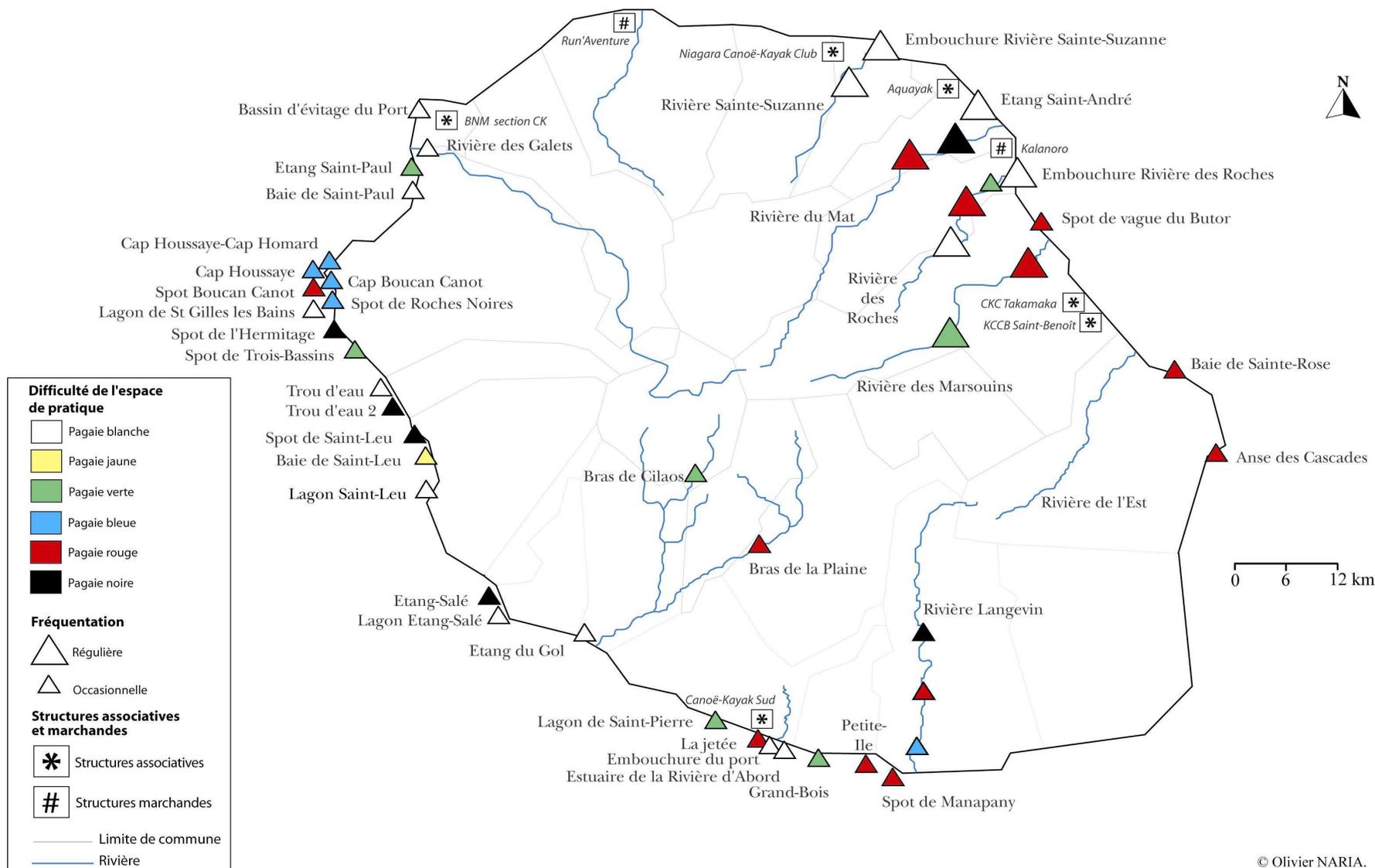
La localisation des principaux sports de surf se calque sur ceux de la plongée. En effet, 74 % des spots se localisent sur la côte occidentale entre Saint-Paul (17), Saint-Leu (10), l'Étang-Salé (8) et à Saint-Pierre (9). (cf carte 10)

- La voile

Les sites de voile sont moins importants que ceux répertoriés dans les autres activités océaniques à cause de conditions maritimes et aérologiques souvent difficiles. On dénombre 27 sites qui s'organisent de Saint-Paul (5) à Saint-Pierre (6) en passant par Saint-Leu (4).

Carte 8 : Les espaces de pratique et les prestataires de canoë-kayak à la Réunion en 2003.

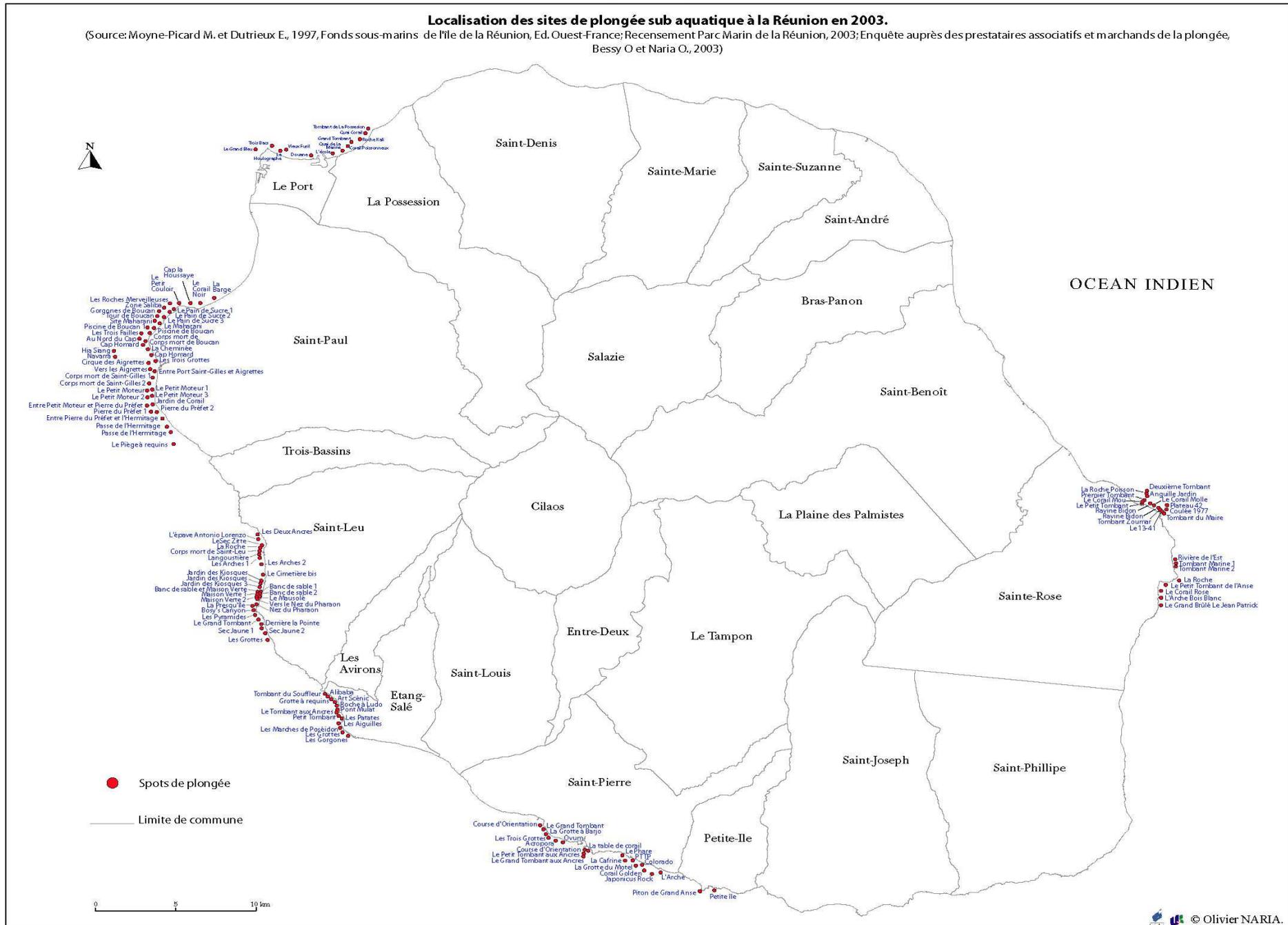
(Source : Schéma régional d'équipements de canoë-kayak, 2003, CRCK).



CARTE 9

Localisation des sites de plongée sub aquatique à la Réunion en 2003.

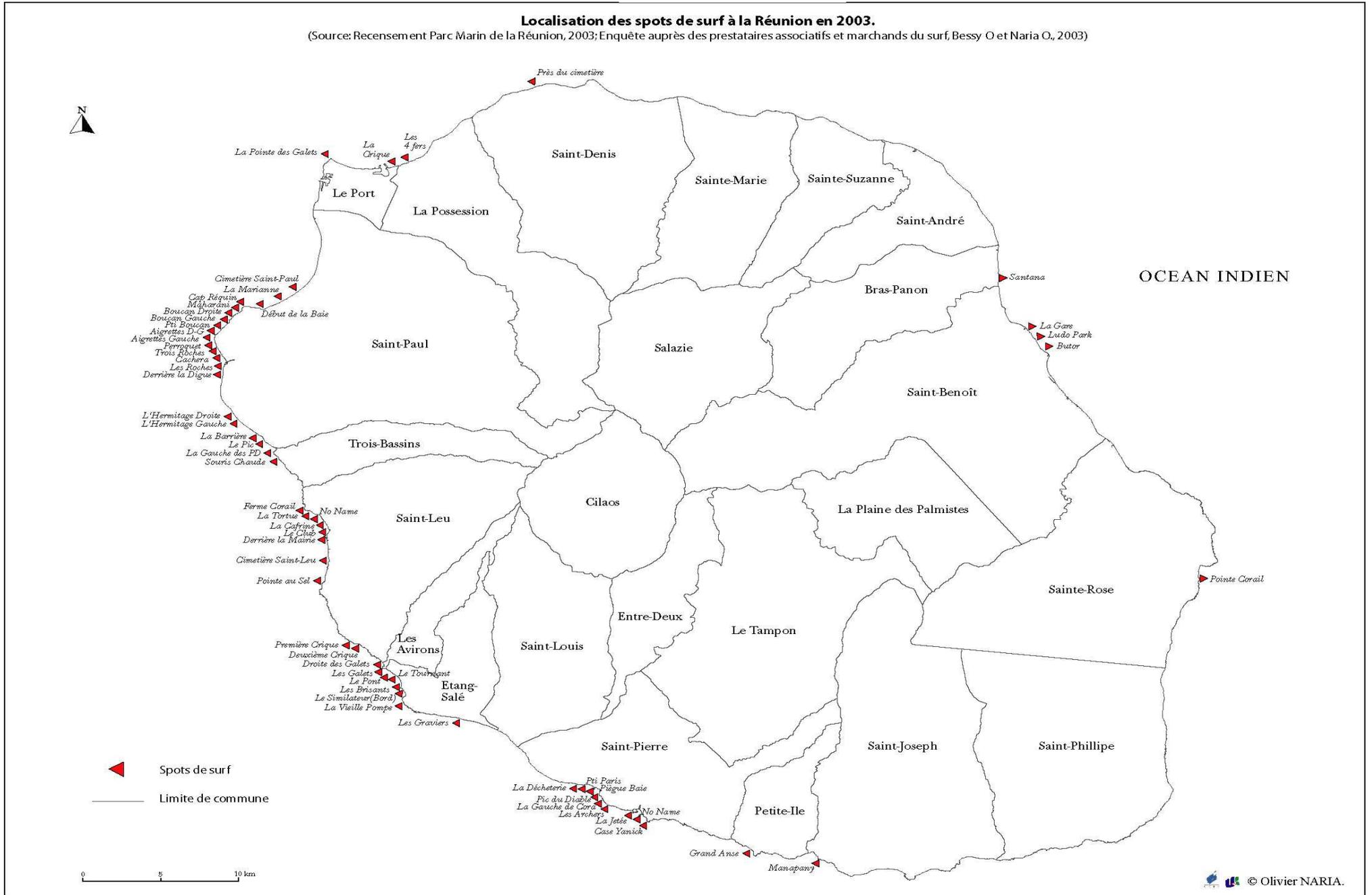
(Source: Moyne-Picard M. et Dutrieux E., 1997, Fonds sous-marins de l'île de la Réunion, Ed. Ouest-France; Recensement Parc Marin de la Réunion, 2003; Enquête auprès des prestataires associatifs et marchands de la plongée, Bessy O et Naria O., 2003)



CARTE 10

Localisation des spots de surf à la Réunion en 2003.

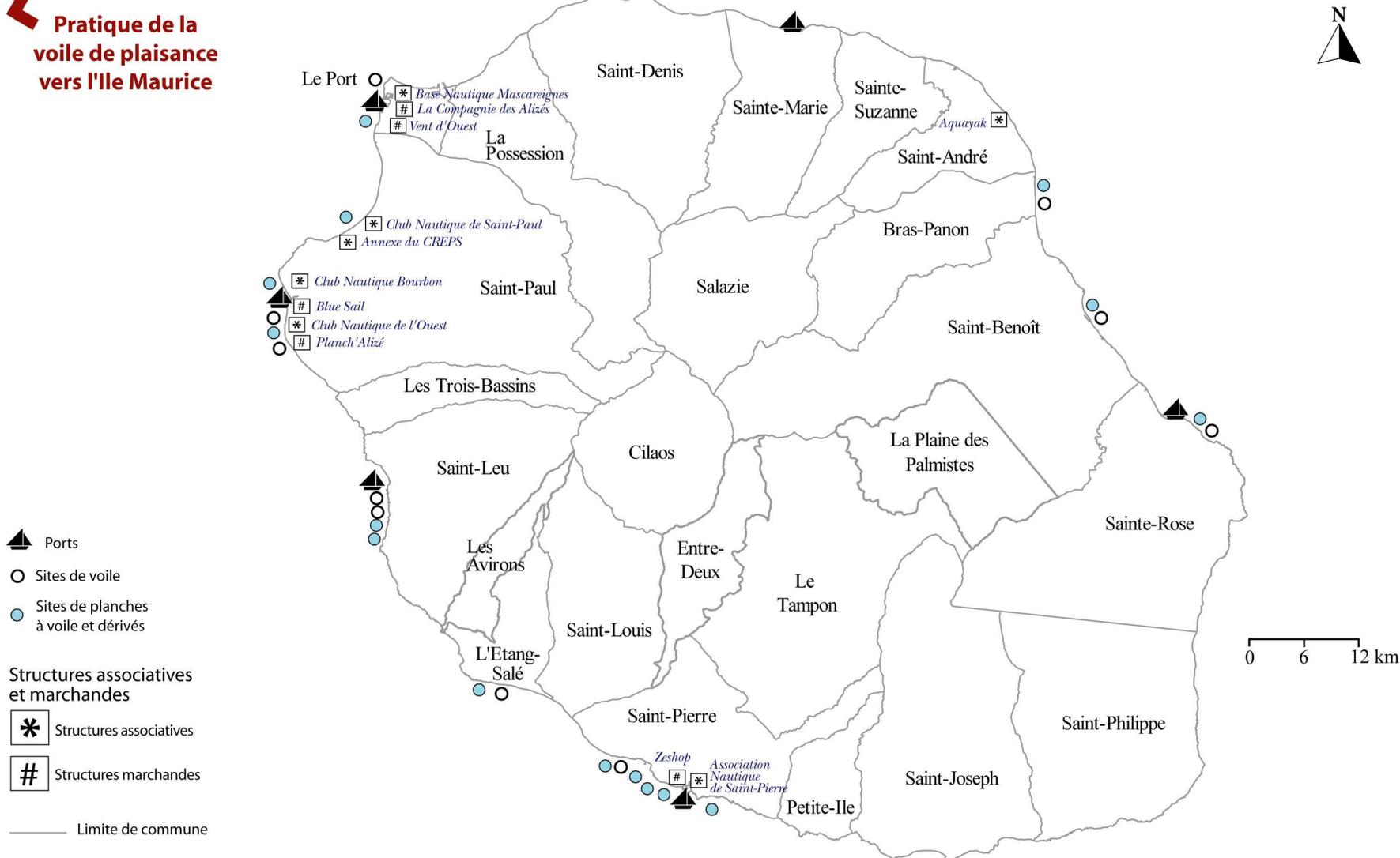
(Source: Recensement Parc Marin de la Réunion, 2003; Enquête auprès des prestataires associatifs et marchands du surf, Bessy O et Naria O, 2003)



CARTE 11 : Localisation des espaces de pratique et des structures de voile.

(Source : Enquête auprès des prestataires, 2003, O. BESSY, O. NARIA)

Pratique de la voile de plaisance vers l'île Maurice



3. Les caractéristiques qualitatives de l'offre actuelle

Qu'ils soient de statut associatif ou marchand, les prestataires de services qui structurent l'offre réunionnaise en matière de loisirs sportifs de nature, présentent un certain nombre de caractéristiques communes. Bien évidemment, ces dernières n'auront pas toujours la même signification pour les deux types de structures en raison de finalités différentes poursuivies dans la majorité des cas. Reste que le distinguo n'est pas toujours pertinent dans la mesure où de nombreuses associations fonctionnent sur des logiques commerciales et qu'un certain nombre d'entreprises mettent en œuvre des logiques passionnelles.

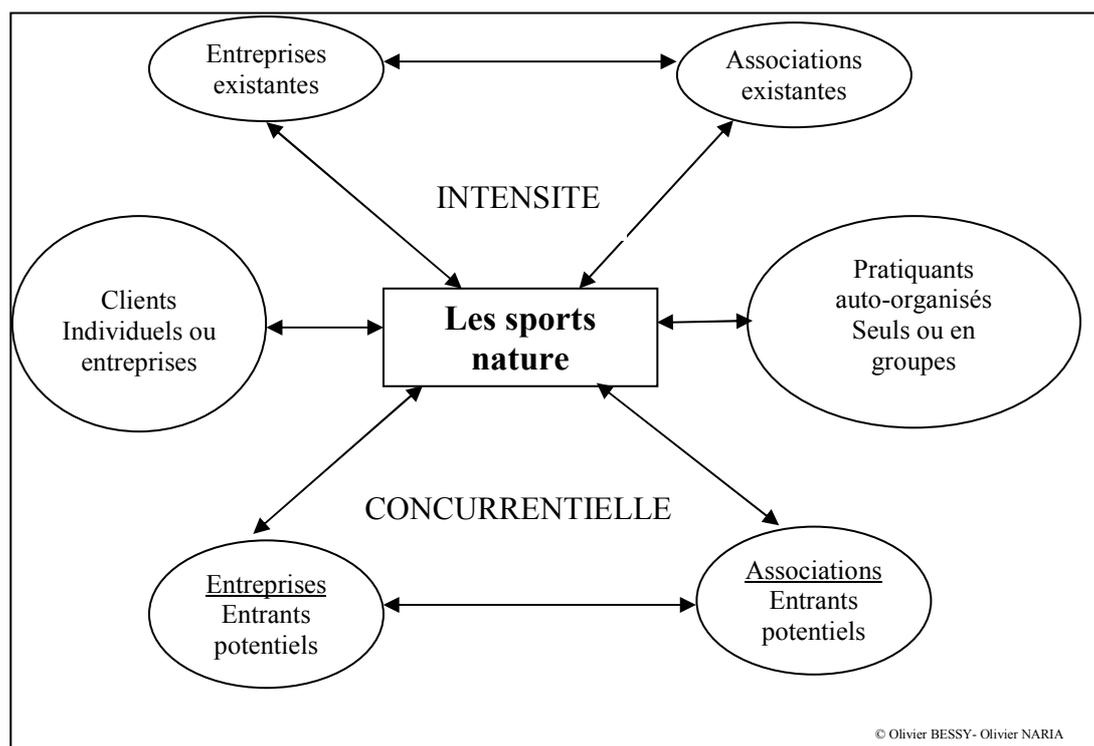
3.1 Les caractéristiques transversales

- L'intensité concurrentielle

D'une manière générale, le secteur des sports nature connaît une forte intensité concurrentielle en raison d'une diversité des publics (touristes extérieurs, touristes locaux, pratiquants de loisirs) qui génère des modes d'accès différents aux sports (entreprises locales ou tours opérateurs, comité d'entreprises, associations, gestion individuelle ou collective). L'augmentation constante depuis quelques années des pratiquants auto-organisés renforce le phénomène nationalement mais aussi localement.

Cette intensité concurrentielle prend une tonalité particulière à La Réunion car le marché des sports nature est jeune, en pleine croissance et en recomposition permanente. Il génère donc beaucoup d'instabilité avec l'arrivée constante de nouveaux entrants dans le champ. De plus, cette concurrence est exacerbée par le fonctionnement déloyal de certaines structures qui ne respectent pas la réglementation en vigueur en matière d'encadrement ou encore par certaines associations qui sont gérées comme des entreprises en conservant leur statut associatif. D'où la concurrence extrêmement forte entre les associations et les entreprises dans les filières les plus lucratives comme le canyon, le parapente et la plongée.

SCHEMA 3 : LES SPORTS NATURE OU UN MARCHÉ CONCURRENTIEL



- La fragilité des structures

Elle découle de ce contexte concurrentiel et parfois déloyal qui rend vulnérable de nombreuses entreprises à l'instar du turn-over important qui sévit encore dans le secteur. La petite taille des structures est aussi un facteur explicatif important. Selon l'étude DDJS/Organigram¹⁶, 69,5% des structures fonctionnent avec un effectif inférieur à 6 personnes et l'effectif moyen toutes structures confondues serait de 2,5 salariés. Nous avons constaté aussi l'existence de nombreuses micro-entreprises comprenant un seul salarié (randonnée pédestre, VTT, canyon). Le poids des charges sociales, la faible marge bénéficiaire qui n'apporte pas la trésorerie nécessaire pour investir, ou encore la difficulté d'obtenir des subventions hormis au lancement de l'activité, accentuent le phénomène. La fragilité est aussi renforcée par la dépendance vis à vis de la clientèle extérieure, la soumission à des conditions météo souvent capricieuses et les problèmes juridiques d'assurances qui concernent les entreprises de canyon par exemple. Cette vulnérabilité est vécue de manière beaucoup plus forte par le secteur marchand (plus grande dépendance au marché) que par le secteur associatif (subventions, rôle des bénévoles).

- La complémentarité de l'offre

Le marché local est partagé de façon équitable entre le secteur associatif (120 structures) et le secteur marchand (103). Cette complémentarité de l'offre existe aussi au sein de chaque filière d'activités. Elle permet le développement de projets sportifs aux finalités différentes et l'accueil de clientèles hétérogènes. La bonne représentativité des entreprises de services permet l'accueil des nombreux touristes extérieurs qui viennent consommer ponctuellement des sports nature. La forte implantation des associations assure la réalisation de projets divers (sportifs, sociaux...) et permet l'accessibilité de ces pratiques au plus grand nombre.

- L'hétérogénéité des prestations

Au-delà des progrès réalisés et des imperfections à combler, la caractéristique principale de l'offre de sports nature réunionnaise est d'être profondément hétérogène. Cette diversité s'observe prioritairement entre les différentes activités qui ne profitent pas d'une égale richesse de sites de pratique, d'un même niveau d'aménagements, d'une dynamique événementielle semblable, de produits aussi diversifiés, ou encore de conditions de pratique (accueil, encadrement, sécurité, animation) de qualité identique. Liée à des lieux d'implantation différents mais aussi à la personnalité des responsables (dirigeants associatifs, artisans passionnés, managers gestionnaires...), cette hétérogénéité est observable dans les deux secteurs associatifs et marchands et également au sein même d'une filière d'activité.

3.2 Les points forts

Ils participent à la qualité globale de l'offre de sports nature réunionnaise qui est de plus en plus reconnue par les professionnels et les clients. Elle est observable au niveau des aménagements, des produits et des conditions de pratique. Des différences sont repérables selon les sports nature et des améliorations sont toutefois encore à réaliser dans les différents domaines cités.

- Des aménagements structurants

La situation actuelle se caractérise par des infrastructures multiples aux niveaux de difficulté variables qui rendent accessibles les sports nature au plus grand nombre. Outre

¹⁶ Cette étude s'intitule : « Les potentialités, les facteurs de développement et les formations de sport nature à la Réunion ». Elle est en cours d'achèvement.

l'augmentation des équipements spécifiques à la pratique, il est à noter la mise en œuvre d'une nouvelle conception d'aménagement plus structurante d'un territoire et davantage pensée dans une perspective touristique. Elle intègre ainsi des structures d'accueil, d'hébergement, de restauration, et des sanitaires, et facilite en même temps les conditions d'accès à la pratique et le stationnement.

Cependant, des améliorations sont à réaliser dans tous les domaines, de la conception à l'entretien. De même, des disparités observables selon les activités et les micro-régions sont à combler dans une perspective d'un développement harmonieux. Enfin, la démarche de conception d'équipements structurants des territoires est encore à affiner (cf tableau 6).

TABLEAU 6 : L'AMENAGEMENT DES ESPACES DE SPORTS NATURE EN 2003.

(SOURCES : Maison de la Montagne de la Réunion, 2003, Cartographie et analyse des filières de tourisme et de loisirs de pleine nature dans les Hauts de la Réunion ; CRCK, 2003, Schéma régional d'équipements de canoë-kayak ; et données issues des entretiens qualitatifs auprès des acteurs des activités)

Activités	Equipements propres à la pratique	Constructions et hébergements structurants	Aménagements complémentaires	Sites phares	Implantation géographique	Problèmes identifiés	Projets
Parapente	63 aires de décollage et d'atterrissage plus ou moins bien équipés	Le stade vol libre « le khéops » au Colimaçons et 4 structures d'accueil et de stockage de matériel	Parkings et sanitaires	Colimaçons Saint-Leu	La région Ouest et Sud	Sites insuffisamment équipés, problème de l'aire d'atterrissage à Saint-Leu (terrain privé et convoité), parking d'accueil trop exigü	Amélioration des autres sites, achats et aménagements de l'aire d'atterrissage de Saint-Leu
Canyoning	125 itinéraires plus ou moins bien équipés et 68 validés par CDCC		Parkings	Cilaos	La région Est, Ouest et les trois cirques	Réglementation peu flexible et problèmes de fermeture	Réouverture et ouverture de canyons
Escalade	30 sites équipés 300 voies		Parkings	Cilaos	La région Ouest et Cilaos	Sécurité dans les équipements mis en place et sous exploitation des sites	Sécurisation et ouverture de nouveaux sites, création d'une via ferrata à Cilaos
Randonnée équestre	48 itinéraires balisés 1000 kms de pistes	10 centres équestres avec ou sans hébergement	Parking, sanitaires, aires de pique-nique	Les Hautes Plaines	Toute l'île	Surface d'exploitation trop réduite, problème du bétonnage des pistes	Négociation auprès de l'ONF pour l'ouverture de nouveaux itinéraires
Randonnée pédestre	Plus 100 itinéraires de parcours 2 GR de 210 km de sentiers 1000 km de sentiers balisés au total	67 gîtes d'étapes et de montagne	Parking, sanitaires, aires de pique-nique, aires de camping	Cilaos, Mafate, Volcan	Toute l'île	Problèmes de la maintenance des sentiers, déficit en terme de gîtes	Construction de nouveaux gîtes et réouverture de tous les sentiers
VTT	146 parcours possibles, 1500 km de pistes balisées Conceptions de 10 grandes descentes	10 stations labellisées FFC sans hébergement	Parkings et sanitaires	Le Maïdo et le Volcan	Toute l'île	Stations sous-équipées	Optimisation des stations, entretiens des sentiers, création de locaux d'informations et de stockage
Canoë-kayak	10 rivières praticables 46 espaces potentiels de pratique (SRCK)	Le site du Bocage	Parkings et sanitaires	Rivière des Marsouins Sainte-Suzanne	La région Est	Sites insuffisamment équipés	Création d'un stade d'eau vive à Sainte-Suzanne et 12 fiches projets sur l'ensemble de l'île
Plongée	55 spots balisés 139 spots au total	30 centres	Parkings, sanitaires, aires de pique-nique	Saint-Gilles et Saint-Leu	La région Ouest	Baptêmes pas toujours faciles à réaliser, encombrement des spots balisés	Piscines à l'intérieur des structures et balisage de nouveaux spots
Surf	59 spots	3 locaux d'accueil marchands	Parkings	Saint-Gilles et Saint-Leu	La région Ouest	Problèmes de parkings, carence d'infrastructures	Aménagement d'un parking à Trois-Bassins
Voile	27 sites de voile et dérivés Zone navigable propice au sud-ouest	7 centres nautiques et 4 locaux de stockage marchands	Parkings et sanitaires	Le Port et Saint-Gilles	La région Ouest	Amélioration des locaux vétustes, manque d'aménagement dans la baie de Saint-Paul	Elaboration d'un ponton dans la baie de Saint-Paul

- Des produits diversifiés

L'offre de sports nature réunionnaise présente une grande diversité de produits. Cette diversification apparaît, en premier lieu, au niveau du caractère mono-activités (escalade, randonnée équestre, plongée, surf), ou multi-activités (parapente, canyoning, randonnée pédestre, VTT, canoë-kayak et voile), ou encore combiné (services encadrement sportif et biens en location/vente de matériels) des produits proposés.

Elle s'observe, en second lieu, dans la multiplicité des finalités associées aux produits. Ils répondent, tout d'abord, à une demande de compétition ou de perfectionnement, en permettant à chacun de vivre sa passion jusqu'au plus haut niveau. Ils font écho aussi à des aspirations récréatives d'initiation (baptême) ou de loisirs réguliers dans une perspective hygiénique ou ludique. Ils visent également à répondre à une urgence sociale d'intégration de publics difficiles, à un besoin d'échanges et de convivialité pour la masse et à un désir de se distinguer socialement pour des cadres d'entreprise (pratiques extrême, stage « incentive »).

Enfin, les produits culturels de découverte du patrimoine sont de plus en plus présents en relation avec un rapport plus intimiste au territoire et plus respectueux de l'environnement.

Il existe des différences importantes entre les sports nature mis en évidence par le tableau ci-dessous.

TABLEAU 7 : LA DIVERSITE DES PRODUITS PROPOSES

Activités	Sportif		Récréatif		Social			Culturel	
	Compétition	Perfectionnement	Baptêmes	Loisirs	Intégration publique sensible	Espace de convivialité	Stage « incentive »	Découverte patrimoine local	Patrimoine extérieur
Parapente	-	+	+	+	+	-		+	+
Canyoning		+	+	+	+	+	+	+	
Escalade	+	+		-	+	-		-	
Randonnée équestre	-	+	+	+	-	+		+	
Randonnée pédestre		+		+	-	+		+	+
VTT	+	+		-	-	-		+	+
Canoë-kayak	+	+		-	-	-		+	
Plongée		+	+	+	+	+		+	+
Surf	+	+		+	+	-			+
Voile	+	+		-	+	+	+	+	+

On s'aperçoit que les produits compétitifs sont plus représentés en escalade, en VTT, en canoë-kayak, en surf et en voile, alors que les produits de perfectionnement concernent l'ensemble de la palette offerte. De même, la proportion de produits récréatifs varie en fonction inverse du degré de compétition des sports. Le canyoning, les randonnées équestre et pédestre, la plongée et le parapente développent davantage ce type de produits. Cette tendance est renforcée par la possibilité de réaliser des initiations entièrement contrôlées par un moniteur (baptêmes) dans trois de ces activités. Les produits à caractère d'intégration sociale sont davantage représentés dans les sports qui offrent des conditions de vertige et de solidarité (canyoning, escalade, plongée, surf, voile). Si bien entendu, la convivialité est inhérente à tous ces sports, des différences existent en fonction de la présence ou pas d'espaces aménagés à cet effet. Les stages incentive privilégient aujourd'hui le canyoning et la voile, en raison de leur caractère à la fois extrême et accessible, de la variété des situations rencontrées et de leur dimension collective. Enfin, les produits culturels ne sont pas proposés dans toutes les offres. Les sports nature permettant une progression et des arrêts faciles dans un milieu (randonnées à pied, à cheval et en VTT) ou encore ceux qui offrent l'occasion de découvrir de manière originale le patrimoine (découverte d'en haut par le parapente, découverte des fonds marins

par la plongée, découvertes de gorges et de lieux inaccessibles par le canyoning et le canoë-kayak) sont les plus concernés.

Cette diversité peut aussi être présente au sein même de certaines structures qui ont la capacité de segmenter leur offre en fonction de publics différents. A titre d'exemple, Réunion Sensations propose à la fois une offre de perfectionnement sportif, une offre récréative (baptêmes et loisirs), une offre incentive (rallye volcan) et une offre culturelle (assurée par un guide péi).

D'une manière générale, il manque cependant de produits combinés (deux activités sportives ou une activité sportive et une activité culturelle), des stages multi-activités sur trois jours ou une semaine mais aussi des produits multi-sites permettant une découverte plus large de l'île

- Des conditions de pratique optimales

La qualité de l'offre s'incarne, enfin, dans l'optimisation des services proposés que ce soit au niveau de l'accueil, de l'encadrement, de la sécurité et de l'animation.

L'accueil a, en effet, beaucoup progressé. Nos observations personnelles et les résultats de notre enquête le montrent puisque les deux tiers des pratiquants interrogés (56.5 %) l'ont jugé positivement¹⁷.

A l'exception de quelques cas isolés, l'encadrement des activités est aussi devenu un point positif. Il est reconnu comme tel par les pratiquants qui sont à 47.9 %¹⁸ satisfaits. Certains prestataires (parapente, plongée...) regrettent cependant de ne pas pouvoir constituer des groupes plus restreints afin d'améliorer l'enseignement dans les stages de formation.

Les conditions de sécurité assurées aux pratiquants sont aujourd'hui optimales dans la grande majorité des structures. L'attention portée aux matériels (plongée, parapente, canyon...) est une première raison explicative. Les réglementations de plus en plus drastiques¹⁹ imposées par les acteurs institutionnels sont aussi responsables de cet état de fait.

Il en est de même pour l'animation qui s'est nettement améliorée ces dernières années. 42.8 %²⁰ des pratiquants la considèrent d'ailleurs comme satisfaisante.

Cette amélioration des services est principalement due aux progrès des formations, à l'élévation du niveau de compétences des prestataires²¹ et aux contrôles effectués par la DDJS. Elle rime aujourd'hui avec un certain professionnalisme des responsables de l'offre sports nature.

3.3 Les points faibles

- Une information et une communication générale défaillante

La dispersion des points d'information mais aussi la multiplicité des intervenants génèrent des situations de confusion et de chevauchement qui pénalisent l'efficacité de la communication en matière de loisirs et de tourisme sportif de nature auprès des clients potentiels. De même, la réalisation d'un guide des loisirs de pleine nature aurait pu améliorer la situation mais son

¹⁷ cf chapitre IV, Analyse de la demande (le degré de satisfaction des conditions de pratique)

¹⁸ cf idem

¹⁹ La nouvelle réglementation régionale des affaires maritimes (décision Nuc à moteur », n°54/AM/03 du 27 juin 2003) réglemente à dix le nombre de personnes sur un bateau ainsi que la distance d'éloignement des bateaux vis-à-vis de leur port d'attache.

²⁰ cf chapitre IV, Analyse de la demande (le degré de satisfaction des conditions de pratique)

²¹ D'après l'étude DDJS/Organigram', 65% des professionnels ont un niveau supérieur au bac et 56% des professionnels exerçant dans le secteur commercial possèdent les niveaux 3 ou 4. L'étude souligne aussi pour expliquer ces chiffres qu'il existe une forte représentation dans la population des qualifications à obtenir pour encadrer un sport nature

caractère incomplet nuit à son efficacité. Enfin, une carence en matière de signalisation des différents sports nature peut être soulignée. Des panneaux d'information précisant les lieux des sites, mais aussi récapitulant les différents parcours ou encore signalant les différents niveaux de difficultés font sérieusement défaut dans tous les sports nature.

- Des démarches marketing peu élaborées

Hormis quelques exceptions, la plupart des entreprises de sports nature ne s'inscrivent pas dans une véritable démarche marketing. Ils développent au mieux une attitude marketing d'écoute de leurs clientèles. Or, la démarche marketing fondée sur des connaissances scientifiques et des méthodologies rigoureuses doit permettre de dépasser une simple attitude, afin d'être le plus efficace possible dans les stratégies élaborées et les actions entreprises.

Les réponses quasiment toutes négatives ou détournées à la question : « développez-vous une stratégie marketing au sein de votre structure ? » sont édifiantes. Elles nous éclairent, d'une part, sur la pauvreté des études de marché réalisées lors de la création de l'entreprise. Comme si, le lieu d'implantation socio-géographique était sans importance comme si la connaissance du marché local et de la concurrence était sans intérêt. Elles nous renseignent, d'autre part, sur l'absence de réel positionnement stratégique dans le champ, par rapport au ciblage d'une clientèle précise. La plupart des responsables pilotent à vue, en fonction de l'expérience et d'informations glanées de-ci de-là. La méconnaissance par les entreprises des caractéristiques sociologiques de leur public est de ce point de vue très parlante. Enfin, elles nous informent sur l'irrationalité du marketing opérationnel mis en œuvre. Dans cette logique, les produits sont insuffisamment élaborés et peu innovants, reproduisant souvent à l'identique l'existant. Les prix sont fixés de manière empirique et rarement différenciés en fonction des clientèles. Les politiques de distribution sont le plus souvent inexistantes. Quant aux politiques de communication, elles sont majoritairement artisanales aussi bien au niveau de la construction que de la diffusion du message. L'analyse d'un certain nombre de plaquettes nous montre des créations publicitaires qui manquent d'exhaustivité sur les informations rationnelles données, de cohérence expressive entre les images et le produit et d'originalité dans la conception globale.

Ce constat peut paraître sévère, il reflète pourtant la réalité d'un marché davantage investi par des passionnés qui entretiennent une relation fusionnelle avec leurs clients que par des managers avertis et formés au développement de l'entreprise. Dans le cas présent, si la compétence technique n'est pas remise en cause, elle ne peut se substituer à une compétence en marketing. Les conséquences sur l'offre sont importantes. Un manque d'adaptation de l'offre aux attentes particulières de la population ciblée, une faible diversification et personnalisation des prestations, ou encore un déficit en matières d'innovations sont les plus remarquables. Bien entendu, des différences existent selon les secteurs d'activités mais aussi et surtout selon les entreprises en fonction de leur ancienneté, de leur taille, de leur budget, des compétences et de la personnalité de leurs responsables.

Dans chaque filière, on peut identifier globalement trois types d'offre : l'offre artisanale du passionné, l'offre traditionnelle du commerçant conservateur et l'offre managériale du développeur/gestionnaire. La première est la plus représentée, loin devant la seconde et surtout la troisième²².

- Une offre insuffisamment en prise avec le territoire

D'une manière générale, l'offre de sports nature réunionnaise est trop centrée sur une prestation sportive aseptisée du territoire qui la permet et lui donne son sens profond. Les liens avec la culture locale et le patrimoine ne sont pas assez développés indépendamment de

²² Cette tendance est confirmée par l'étude DDJS/ Organigram' qui montre que le profil de responsable intégrant la dimension marketing et promotion est de loin le moins présent.

quelques initiatives ponctuelles. Il est essentiel de construire davantage de produits qui portent la marque de fabrique d'un territoire et le label d'une région. « Le chemin des colons » en randonnée équestre, « le sentier du curcuma » en randonnée pédestre et « le circuit des parfums et des épices » en VTT sont des exemples à généraliser davantage. La participation très modeste des structures de sports nature dans le concept « Village Créole »²³ développé par la Maison de la Montagne est, de ce point de vue, très révélatrice.

De même, la protection et la valorisation de l'environnement ne sont pas suffisamment prises en compte dans les prestations proposées. Un certain nombre de sites sont déjà surfréquentés et on continue d'y amener des milliers de personnes. Les sites alternatifs ne sont pas assez développés. La sensibilisation passe trop exclusivement par le canal de discours informatifs sur la fragilité de l'environnement réunionnais. Il n'existe pas de charte précisant la spécificité de l'environnement local et engageant à son respect. Enfin, les relations avec les acteurs institutionnels et associatifs oeuvrant dans le domaine de l'environnement ne sont pas assez fortes. La création de la réserve marine naturelle comme celle du Parc National des Hauts devraient favoriser un changement de perspective.

Si l'offre réunionnaise en matière de sports nature s'est beaucoup améliorée, ces dernières années, elle présente encore aujourd'hui un visage à deux têtes. D'un côté, nous avons une offre davantage structurée (aménagements et événements), plutôt diversifiée et optimale dans les conditions de pratiques proposées. De l'autre, nous sommes toujours en présence d'une offre très fragile, particulièrement hétérogène et largement perfectible notamment en matière de communication, de stratégie marketing et de structuration des territoires. La mise en œuvre d'une démarche qualité (type ISO 9002 pour les services) est d'ailleurs rarement d'actualité. En dépit de ce constat mitigé, il est intéressant d'observer un certain optimisme chez la plupart des entreprises qui cherchent à se développer en relation avec une augmentation simultanée de leur chiffre d'affaires et de leurs investissements²⁴, mais aussi en relation avec la perception d'un potentiel d'évolution important dans leur activité²⁵. L'augmentation croissante de la demande ces dernières années est certainement la variable explicative majeure de cette situation (cf partie IV du rapport). Néanmoins, ils témoignent tous de freins non négligeables dans le développement de leur offre, mettant en avant l'absence de volonté politique, le manque d'appui des différents acteurs concernés et les problèmes liés aux ressources humaines.

²³ Ce projet vise à mettre en valeur le patrimoine des villages des « Hauts » par la mise en place d'une offre touristique répondant à une charte qualité bien précise. Les sports nature sont présents au côté des activités de découverte du patrimoine naturel et culturel et avec la restauration et l'hébergement

²⁴ Ces données sont confirmées par l'étude DDJS/Organigram' qui montre que sur les cinq dernières années 70% des structures ont augmenté leur part d'investissement et 65% d'entre elles ont vu une hausse régulière de leur chiffre d'affaires.

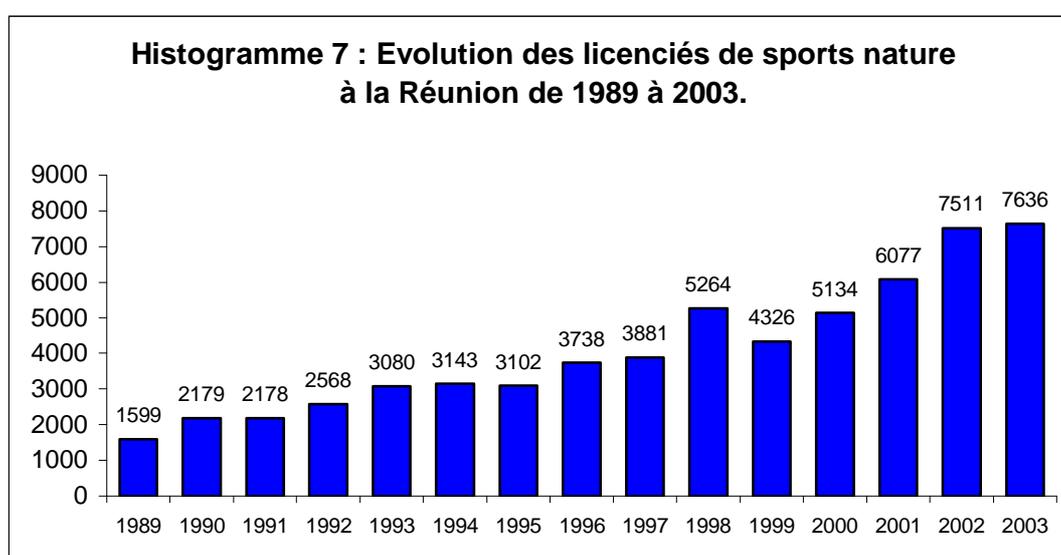
²⁵ A ce niveau, nos données divergent un peu avec l'étude DDJS/Organigram' qui annonce que 47% des structures estiment leur potentiel d'évolution limité et 41% le perçoivent comme fort.

IV- ANALYSE DE LA DEMANDE

1. L'évolution de la demande fédérale de 1989 à aujourd'hui

1.1 L'évolution globale des licenciés

Sur la période de 1989 à 2003, le nombre de pratiquants licenciés en sports nature a connu une progression soutenue. Il a été multiplié par 5 sur ces quinze dernières années, passant de 1599 à 7636. (cf histogramme 7). Pour les années 1999 et 2000, on assiste à une diminution du nombre de pratiquants institutionnels qui est toutefois à minorer car la série statistique est restée incomplète malgré nos investigations pour certains de ces sports. (cf. tableau 8)



1.2 L'évolution par sport nature des licenciés

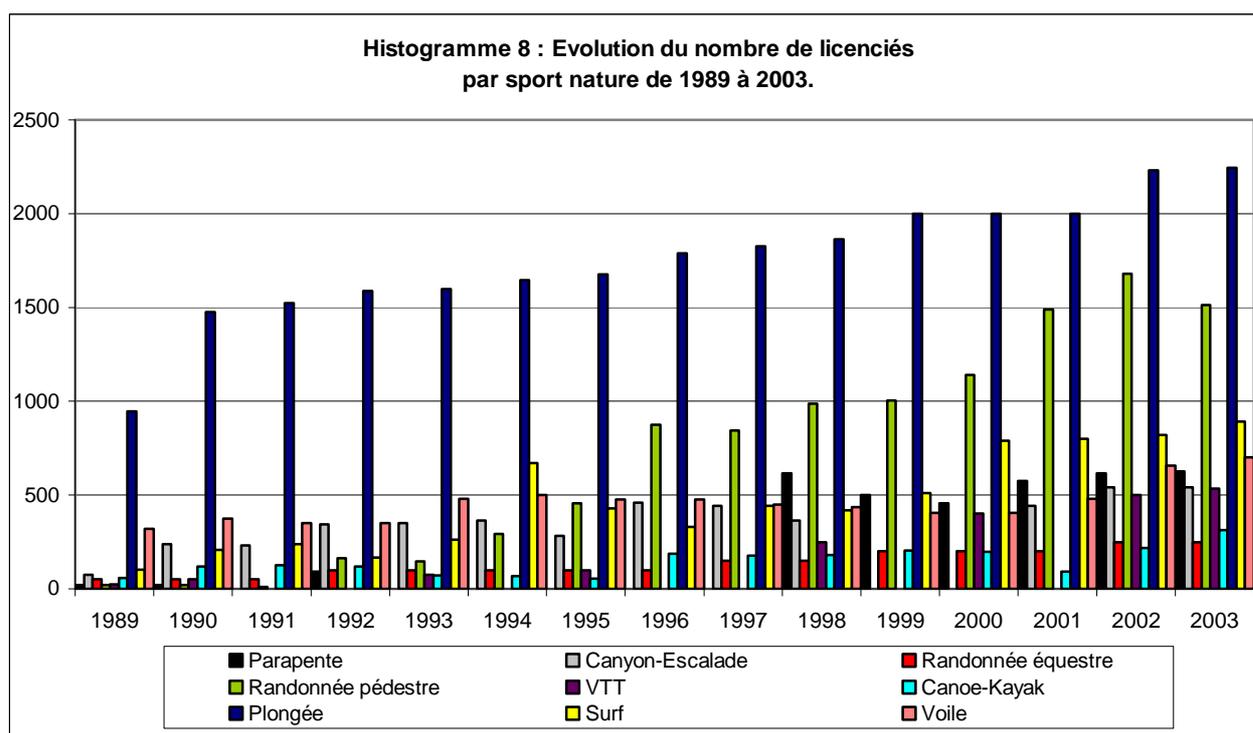
Cette augmentation qualitative connaît de fortes disparités selon les sports nature. (cf histogramme 8)

La randonnée pédestre et le parapente sont les sports nature qui ont connu une explosion de leurs licenciés. Pour le premier cité, les licenciés sont passés de 20 à 1513 soit une multiplication par 75. L'activité de vol libre a augmenté de 32.5 fois (de 20 en 1990 à 650 licences en 2003). Par ailleurs, les pratiquants licenciés de VTT ont progressé de 25 à 535 soit une majoration de 21 fois plus sur la période considérée. Quant au nombre de surfeurs, il a connu une croissance plus soutenue à partir de 1993 jusqu'en 2003. Le nombre de licences est passé de 261 à 890, soit un développement de 3,4 fois plus. Avant cette période, ce chiffre ne dépassait guère 250. Aussi, les licenciés de canyoning et d'escalade ont vu leurs effectifs croître de 7 fois plus sur la période 1989-2003 (de 75 à 540). L'évolution des licenciés de canoë-kayak traduit un rythme très irrégulier. De 1989 à 1991, les effectifs sont en progression (de 59 à 118). Puis à partir de 1992, ces derniers chutent pour atteindre 55 en 1995. Ensuite la période de 1996 à 2003 est marquée par une croissance globale avec 313 licenciés en 2003. Les licences de tourisme équestre ont été multipliées par 5 atteignant 250 en 2003. On n'en dénombrait qu'une cinquantaine en 1989. Les licences de voile et de plongée

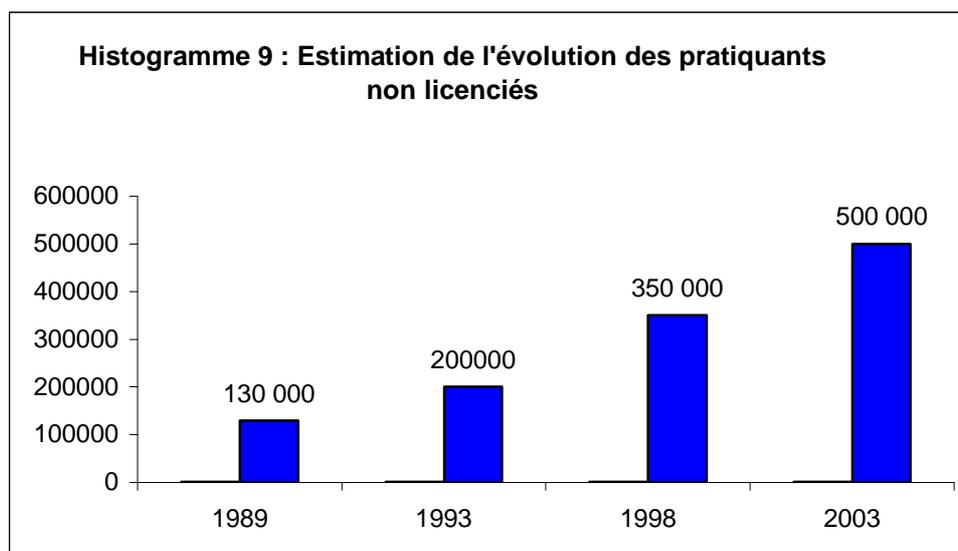
ont doublé sur la période considérée. En effet, ces effectifs sont passés respectivement de 947 à 2245, et de 320 à 700.

TABLEAU 8 : L'EVOLUTION CROISSANTE DES LICENCIES

Années	Total Aérien (Parapente)	Canyon-Escalade	Randonnée équestre	Randonnée pédestre	VTT	Canoë-kayak	Total Aquaterrestre	Plongée	Surf	Voile	Total Océanique	Total
1989	-	75	50	20	25	59	229	947	103	320	1370	1599
1990	20	237	50	20	50	118	475	1476	208	-	1684	2179
1991	-	230	50	10	-	125	415	1524	239	-	1763	2178
1992	92	343	100	162	-	118	723	1587	166	-	1753	2568
1993	-	352	100	145	75	71	743	1598	261	478	2337	3080
1994	-	365	100	292	-	69	826	1647	670	-	2317	3143
1995	-	282	100	457	100	55	994	1678	430	-	2108	3102
1996	-	460	100	873	-	187	1620	1789	329	-	2118	3738
1997	-	443	150	844	-	177	1614	1826	441	-	2267	3881
1998	616	365	150	986	250	179	1930	1864	419	435	2718	5264
1999	-	-	200	1004	-	205	1409	2000	511	406	2917	4326
2000	-	-	200	1140	400	198	1938	2000	790	406	3196	5134
2001	574	443	200	1489	-	91	2223	2000	801	479	3280	6077
2002	614	540	250	1681	500	219	3190	2232	820	655	3707	7511
2003	650	540	250	1513	535	313	3151	2245	890	700	3835	7636



2. L'évolution des pratiquants non licenciés de 1989 à aujourd'hui



L'histogramme 9 ci-dessus montre une croissance progressive et spectaculaire du nombre de pratiquants de sport nature non licenciés de 1989 à 2003. D'après nos estimations²⁶, ce nombre serait passé de 130 000 à 500 000, ce qui est très révélateur du poids représenté aujourd'hui par les loisirs et le tourisme sportif de nature dans l'île. On peut distinguer trois périodes.

2.1 De 1989 à 1993 : une progression modeste

Le nombre de pratiquants passe d'environ 130 000 à environ 200 000. Il évolue en même que l'offre se structure. C'est le début de la phase de diffusion des sports nature à La Réunion. Cette progression est due à l'action conjuguée de trois facteurs. L'augmentation du nombre de touristes (de 181 769 à 241 691), l'arrivée continue de métropolitains venant vivre sur l'île et la « sportivisation » naissante de la population créole (autour de 10%). En 1989, les touristes extérieurs représentent 70% des pratiquants et les locaux 30%, alors qu'en 1993, la répartition a évolué (60% de touristes extérieurs et 40% de locaux).

2.2 De 1993 à 1998 : une progression spectaculaire

Le nombre de pratiquants passe approximativement de 200 000 à 350 000. Cette progression spectaculaire correspond au deuxième temps de la phase de diffusion. Elle s'explique par une accélération très significative du nombre de touristes extérieurs (de 241 691 à 400 000) au comportement sportif de plus en plus affirmé (62 % déclarent pratiquer un sport lors de leur séjour dans l'île selon le CTR²⁷). L'augmentation sensible du nombre de pratiquants créoles est aussi un facteur explicatif.

²⁶ Ces estimations ont été réalisées en croisant les données fournies par le CTR, la Maison de la Montagne et les différents prestataires. Il convient aussi de préciser que nous adoptons une définition très ouverte pour chacun des sports nature en référence de la dernière enquête MJS-INSEP, 2002.

²⁷ Etude GB2 pour le compte du CTR sur les comportements des touristes à La Réunion en 1998.

2.3 De 1998 à 2003 : une progression confirmée

Le nombre de pratiquants continue de croître fortement, passant de 350 000 à 500 000. Plus que la progression des touristes extérieurs²⁸ (de 400 000 à 426 000 en 2002) qui a tendance à s'éroder, c'est l'augmentation du nombre de pratiquants locaux et plus spécifiquement des créoles qui constitue la variable explicative principale²⁹. Ces derniers s'approprient les valeurs liées aux sports nature (liberté, évasion, découverte, extrême...). Cette modification des comportements est facilitée par une sensibilisation de plus en plus massive dans les établissements scolaires grâce au rôle joué par le Rectorat et la Région. Une action spécifique est d'ailleurs menée en faveur des élèves des lycées professionnels bénéficiant de cycles d'enseignement d'activités physiques de pleine nature entièrement financés par le Conseil Régional.

3. La demande actuelle en matière de sports nature

3.1 L'estimation globale et la répartition entre licenciés et non licenciés par sport nature

Cette photographie des pratiquants de sport nature à la Réunion inspire une quadruple observation : (cf tableau 9)

- La comparaison entre les effectifs des pratiquants de sport nature dans l'hexagone et à la Réunion montre à la fois des similitudes (la randonnée pédestre et le VTT) et des spécificités (le surf et le parapente).
- Les touristes extérieurs sont plus nombreux que les pratiquants locaux (55 % contre 45 %).
- Les licenciés ne représentent qu'une infime partie de la totalité des pratiquants locaux (3 %)
- Les effectifs par sport nature sont hétérogènes. La randonnée pédestre est de loin l'activité la plus prisée avec 312 920 pratiquants suivie par la plongée (51 512), le surf (43 356) et le VTT (41 872).

3.2 La distribution spatiale de la demande fédérée³⁰

L'analyse de la répartition spatiale des licenciés en fonction du lieu de pratique montre trois déséquilibres majeurs (cf carte 12).

Le premier concerne la surreprésentation des licenciés habitant soit les communes les plus développées soit les communes en voie de développement. C'est ainsi que Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Leu, Etang-Salé, Saint-Pierre et le Tampon totalisent plus de 69.9 % des pratiquants. Il est intéressant de noter la dominance de Saint-Paul qui représente 40 % de la totalité des pratiquants fédérés. Ce fait s'explique par l'étendue gigantesque de cette commune qui offre une combinaison originale entre des activités océaniques, aqua-terrestres et aériennes, qui se trouvent accessibles rapidement dans l'espace et le temps. De plus, cette situation géographique provoque un mode de vie urbain culturellement propice à ce type d'engagement.

²⁸ 70% d'entre eux déclarent pratiquer une activité physique et sportive durant leur séjour, soit en 2001, 296800 touristes concernés sur les 424000 venus à La Réunion selon l'étude GB2 pour le compte du CTR sur les comportements des touristes à La Réunion. Comparaison 1998-2001, mai 2002.

²⁹ En effet, la population métropolitaine a tendance de stagner autour de 60 000 résidents.

³⁰ Ces chiffres proviennent de la recherche de doctorat en cours d'Olivier NARIA issu d'un recensement auprès de la DDJS, des ligues et des comités concernés sur la saison sportive de 1999-2000.

Le second déséquilibre fait état de la faiblesse des effectifs originaires des « Hauts » (Cilaos, Salazie, Plaine des Palmistes, l'Entre-Deux cumulent seulement 115 licenciés), par rapport à ceux des « Bas ». Cet état de fait trouve son explication dans le développement inégal du territoire qui contribue à la survalorisation urbanistique du littoral regroupant 85% de la population réunionnaise.

Enfin le troisième déséquilibre s'observe dans la concentration nettement moins importante de licenciés (952 licenciés) résidant sur la côte au vent (de Saint-Joseph à Sainte-Suzanne) par rapport à ceux qui vivent (5518 licenciés) sur la côte sous le vent (de Saint-Denis à Saint-Pierre).

CARTE 12 : LA REPARTITION SPATIALE DES LICENCIÉS.

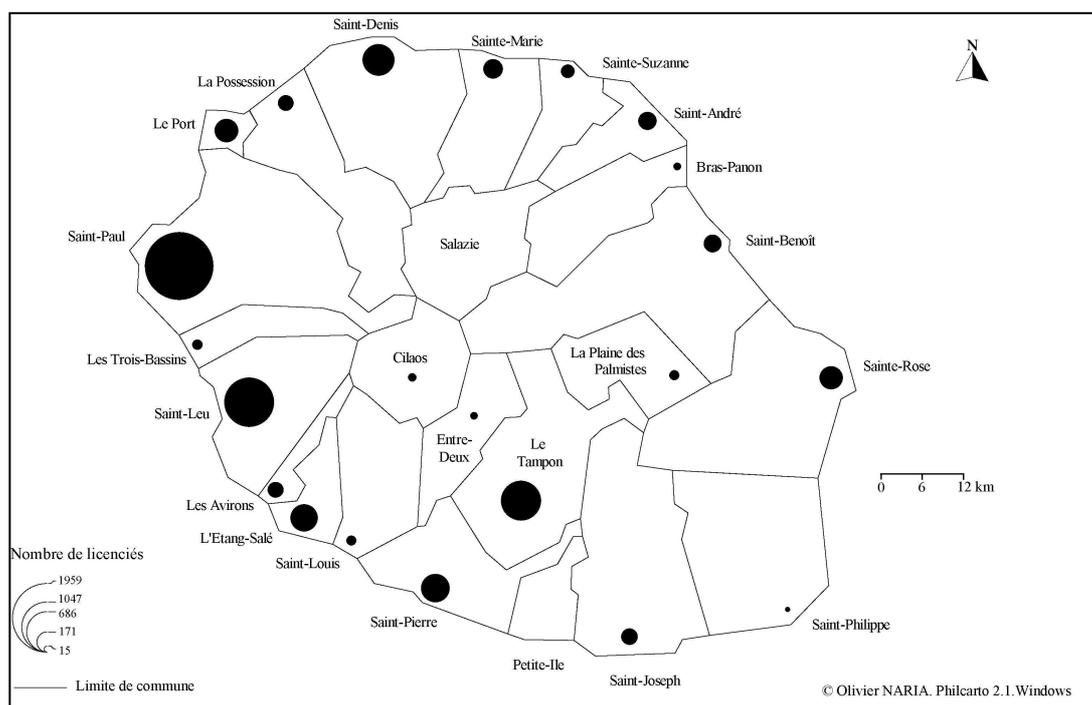


TABLEAU 9 : ESTIMATION DES PRATIQUANTS DE SPORT NATURE

Sources nationales : L'emploi sportif en France Camy AFRAPS-RUNOPES (2002) ; Les pratiques sportives des français, Enquête INSEP -MJS Mignon (2000) ; Les nouveaux loisirs sportifs de montagne (dir) Dienot et Theiller, MSHA (1999), Sources régionales : Contrat recherche Sports- Nature (2003), Bessy-Naria, Enquête auprès des acteurs associatifs, institutionnels et marchands des 10 filières d'activités ; CRCK, 2003, Schéma régional d'équipements de canoë-kayak ; Enquête sur les comportements des touristes non-résidents / Comparaison 1998-2001, CTR et GB 2 (2003).

Activités	Données nationales 2003		Données locales 2003				
	Licenciés	Estimations pratiquants	Licenciés	Estimations pratiquants			Estimations « sorties » (4)
				Touristes extérieurs (1)	Locaux (2)	Total (3)	
Parapente	27 000	100 000	550	14 840	6 000	20 840	25 000
Canyon	55 000	1 900 000	460	11 872	10 000	21 872	50 000
Escalade							
Randonnée pédestre	160 000	15 000 000	861	192 920	120 000	312 920	1 000 000
Randonnée équestre	14 000	700 000	200	1 000	4 000	5 000	30 000
VTT	25 000	4 000 000	328	11 872	30 000	41 872	150 000
Canoë-kayak	70 000	1 000 000	1000	800	5 000 (5)	5 800	50 000
Plongée bouteille	160 000	630 000	2232	26 712	10 000	51 512	50 000
Plongée libre (PMT, apnée et chasse)					15 000		100 000
Plongée					25 000		150 000
Surf et dérivés	10 000	300 000	840	13 356	30 000	43 356	200 000
Voile	180 000	900 000	683	500	2000	2500	10 000
Total	701 000	24 530 000	7 154	273 872	232 000	505 872	1 660 000

(1) Les chiffres présentés proviennent d'une enquête réalisée auprès des touristes non-résidents en 2001. Sur 424 000 touristes, 70 % déclarent avoir pratiqué au moins une activité physique et sportive soit 296 800 touristes concernés. Sur ce quota, 65 % s'adonnent à la randonnée pédestre, 9 % à la plongée, 5 % au vol libre 4,5 % au surf et à ses dérivés, 4 % au VTT et également au canyoning et l'escalade. La différence entre 296 800 et 273 872 est due au fait que notre enquête ne comptabilise pas les pratiques motorisées.

(2) Les chiffres proviennent d'un croisement des données fournies par les différents offreurs associatifs et marchands complétés par une observation de terrain. Ils prennent en compte les baptêmes, les pratiquants en formation et autonomes de l'île. Il s'agit d'une estimation ce qui explique les chiffres ronds.

(3) Dans ce total peuvent être comptabilisés les mêmes pratiquants qui s'adonnent à plusieurs sport nature, ce qui a tendance à le majorer.

(4) Ces chiffres correspondent au nombre de fois qu'un pratiquant s'adonne à son activité durant l'année. Ils comptabilisent les nombres de vol, de plongée, de sessions ...

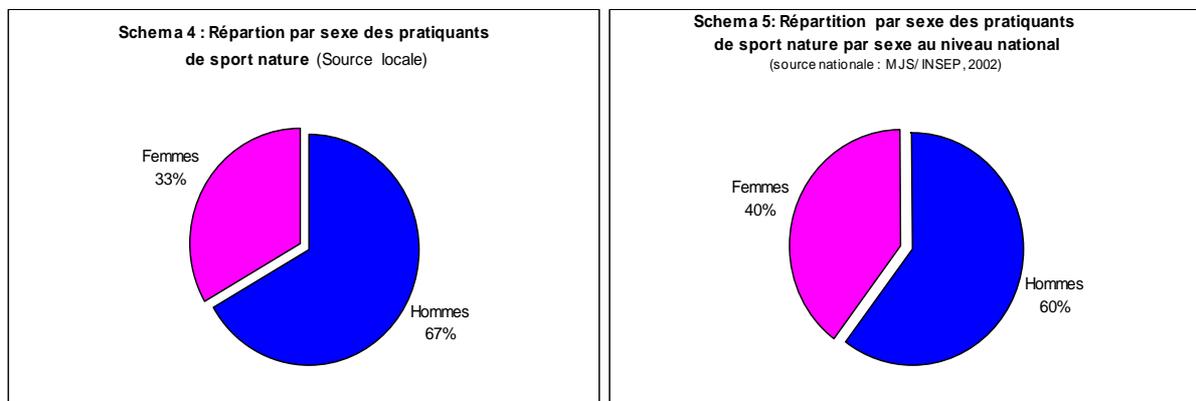
(5) Pour le canoë-kayak, l'estimation des pratiquants est de 15 000 établie par le CRCK, les scolaires étant comptabilisés dedans. Selon nos estimations, 5000 est le nombre de pratiquants touristique de ce sport nature.

4. Les caractéristiques sociologiques de la demande

Les résultats présentés ici doivent être nuancés en fonction de la taille et de la composition de l'échantillon global et de celles des échantillons propres à chaque sport nature. La surreprésentation des pratiquants locaux (70,6%) par rapport aux touristes extérieurs (29,4%) liée à l'époque de passation des questionnaires (avril, mai, juin) est la donnée la plus importante à prendre en compte. La représentation réelle est de 45 % pour les locaux et 55 % pour les touristes extérieurs.

4.1 Un profil sociologique métissé

4.1.1 De plus en plus de femmes en territoire masculin

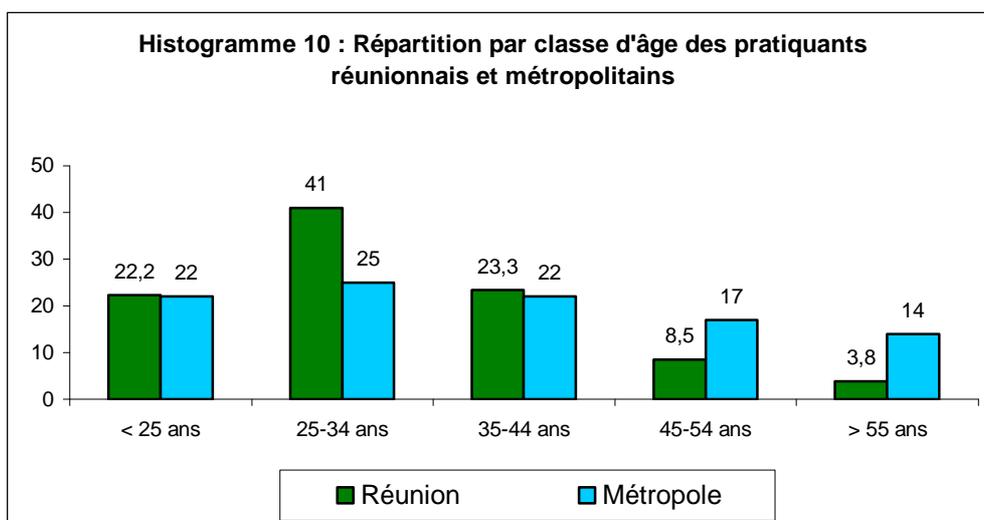


Les sports nature sont encore aujourd'hui davantage une affaire d'hommes (66,8%) que de femmes (32,2%), à La Réunion, comme au niveau national. Ce résultat montre à la fois une féminisation progressive du sport et notamment des sports nature mais aussi la persistance d'une inégalité d'accès entre les deux sexes qui prend une proportion plus forte à La Réunion.

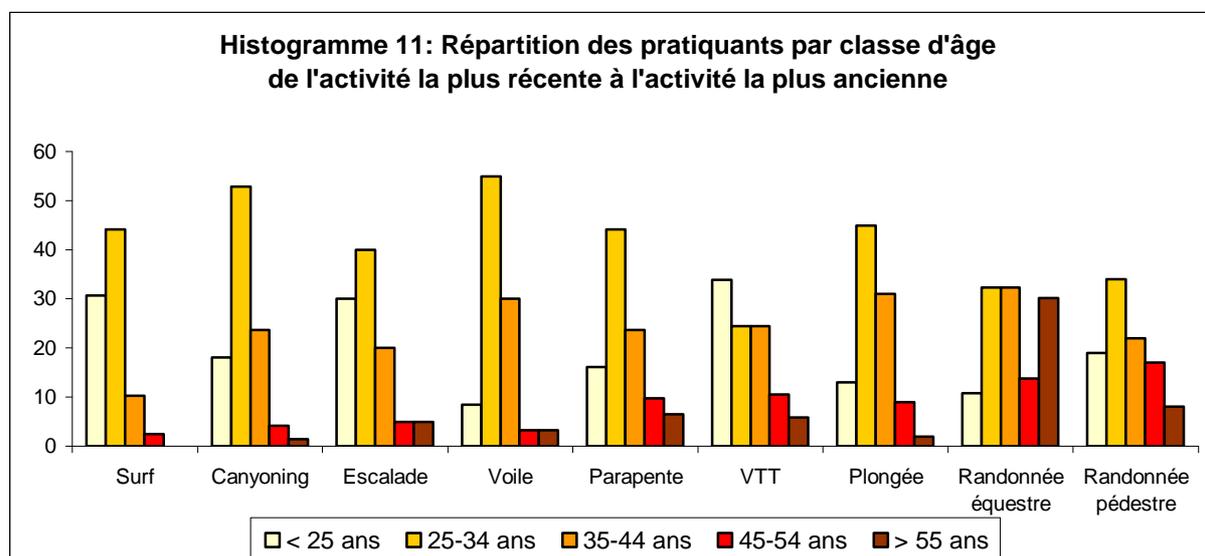
Les hommes représentent dans notre enquête les deux tiers des pratiquants, ce qui les situe un peu au-dessus de la moyenne nationale (60%). Les femmes se retrouvent par conséquent en dessous de la moyenne nationale (40%). Cet écart s'explique par une sportivisation moins importante des pratiquantes locales et notamment des femmes créoles qui se sont moins appropriées que leurs homologues masculins, les références culturelles de ces nouvelles pratiques.

L'analyse détaillée nous montre que la plongée (45%), la randonnée pédestre (41%), l'escalade (38,3%) et la randonnée équestre (36,9%) sont les sports nature les plus féminisés, en cohérence avec une préférence des femmes pour les investissements corporels plus informationnels qu'énergétiques mais aussi davantage centrés sur la découverte que sur la performance. D'autre part, la féminisation progressive du parapente (33,3%) et du canyon (33,3%) s'explique par une recherche de sensations de vertige et d'extrême qui n'est plus aujourd'hui l'apanage des hommes. C'est en surf (17,8%) et en voile (13,3%) que les femmes sont le moins présentes, comme si les conditions de mer souvent inhospitalières et difficiles, étaient un frein important à leur engagement dans ces pratiques.

4.1.2 Des pratiquants jeunes mais appartenant de plus en plus aux différentes générations



C'est une population jeune qui s'adonne aux sports nature. Les deux tiers des pratiquants (63,5%) ont, en effet, moins de 35 ans et 41% d'entre eux ont entre 25 et 35 ans. La très faible représentativité des seniors (3,8%) est par contre surprenante. La comparaison avec la moyenne nationale révèle d'ailleurs une surreprésentation de la tranche 25-34 ans (41% contre 25%) et une sousreprésentation des pratiquants âgés de 55ans et plus (3,8% contre 14%). Cette différence s'explique par la jeunesse de la population locale mais aussi certainement par notre échantillon qui comprend un nombre important de surfeurs (118).

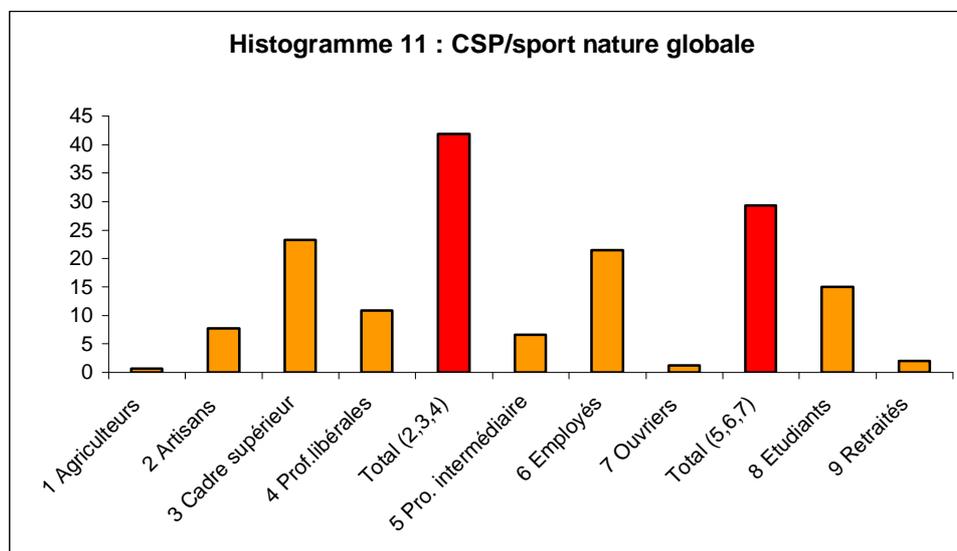


En effet, le surf avec 84,8% de pratiquants âgés de moins de 35 ans est de très loin le sport nature le plus jeune en cohérence avec les valeurs fun et la génération glisse (Loret, 1995) qu'il incarne. Il est suivi par le canyon (70,9%), l'escalade (70%) qui sont aussi des activités fortement marquées par un imaginaire jeune car synonymes de prise de risque.

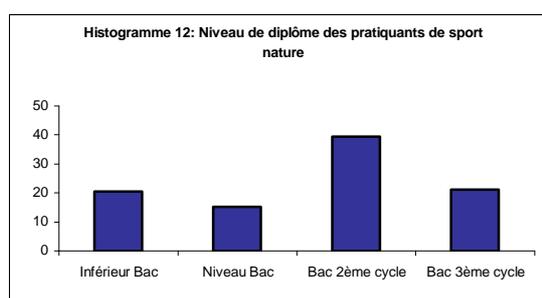
A l'opposé, la randonnée pédestre avec 25% de pratiquants âgés de 45 ans et plus dont 8% de 55 ans et plus, est le sport nature le plus « vieux », en raison de son image de pratique de retraités. Reste que la majorité des pratiquants de cette activité est jeune puisque 43% des adeptes ont moins de 35 ans.

La randonnée équestre, le VTT, le parapente, la voile et la plongée symbolisent plutôt des activités multi-générationnelles en raison de modalités de pratique diverses et fortement appareillées qui favorisent l'accès à des publics de tous âges.

4.1.3 Des pratiquants socialement sélectionnés



Les sports nature s'adressent très majoritairement aux groupes sociaux « favorisés » qui représentent 41,9% des pratiquants. Ce chiffre est obtenu en additionnant les pourcentages des artisans et chefs d'entreprise (7,7%), des professions libérales (10,9%), des cadres et professions intellectuelles supérieures (23,3). Ces trois catégories socio-professionnelles sont de surcroît surreprésentées par rapport à la place moins importante qu'elles occupent dans la population active réunionnaise comme métropolitaine. Le niveau d'étude particulièrement élevé de cette population (60,6% supérieur au bac dont 21,2% a obtenu un diplôme de troisième cycle d'étude), confirme cette tendance.



Les groupes sociaux « populaires » sont effectivement peu représentés à l'exception des employés (21,5%). Le total profession intermédiaires (6,6%), employés (21,5%) et ouvriers (1,2%) culmine à 29,3%. La quasi absence des ouvriers et des agriculteurs (0,7%) mise en parallèle avec la très forte présence des cadres et professions intellectuelles supérieurs (31%³¹) est, de ce point de vue, très parlante.

³¹ Ce chiffre correspond à l'intégration des professions libérales dans la catégorie socioprofessionnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures (23,9% + 10,9%).

Cependant notre interprétation est à nuancer car les chiffres sont biaisés par la population touristique comprise dans notre échantillon (29,4%) dont la grande majorité est d'origine sociale élevée.

Le nombre important d'étudiants (15%) mis en parallèle avec l'effectif très mince de retraités (2%) confirme la jeunesse des pratiquants de sports nature.

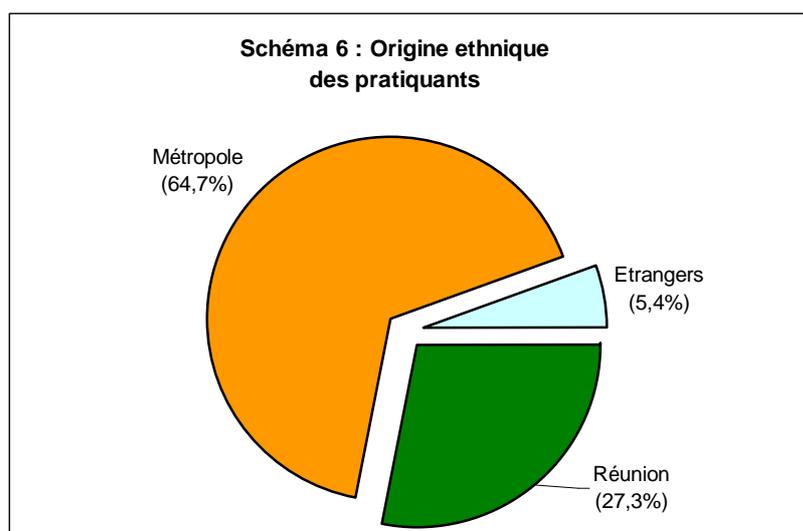
TABLEAU 10 : CSP / SPORT NATURE

Paramètres	Total	Parapente	Canyoning	Escalade	Rando équestre	Rando pédestre	VTT	Plongée	Voile	Surf	
CSP	1- Agriculteur	0.7	0	0	0	3.1	1	1.2	0	0	0.8
	2- Artisans	7.7	10.8	2.8	6.7	7.7	8	2.3	3	21.7	5.1
	3- Cadre supérieur	23.3	29	25	33.3	24.6	23	9.3	33	23.3	14.4
	4- Prof. libérales	10.9	4.3	1.4	16.7	18.5	8	10.5	16	9	8.5
	5- Pro. intermédiaire	6.6	0	4.2	0	6.2	11	0	17	6.7	7.6
	6- Employés	21.5	29	19.4	21.7	15.4	20	30.2	11	12	16.9
	7- Ouvriers	1.2	0	0	0	1.5	1	3.5	2	1.7	0.8
	8- Etudiants	15	14	1.4	18.3	6.2	9	23.3	10	6.7	26.3
	9 -Retraités	2	2.2	0	0	4.6	6	2.3	2	3	0
	10- Sans profession	6.5	10.8	4.2	3.3	1.5	12	2.3	6	3.3	13.6

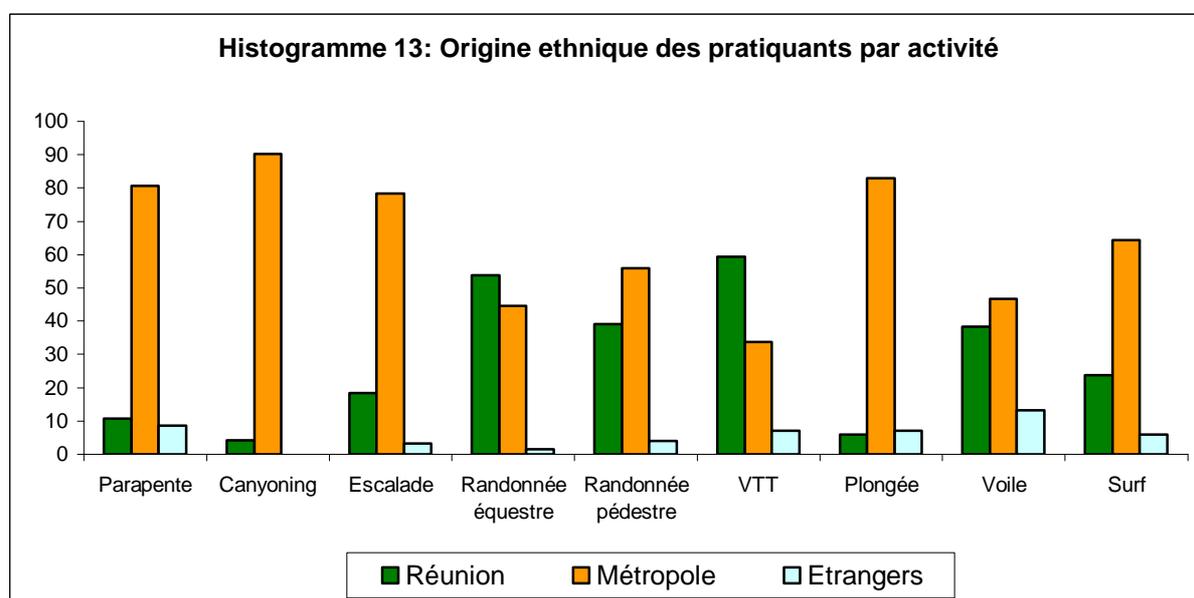
D'après le tableau ci-dessus, ce sont l'escalade (56,7% et 21,7%³²), la voile (54% et 20,4%), la plongée (52% et 30%) et la randonnée équestre (50,8 et 23,1%) qui sont les sports nature les plus sélectifs sur le plan social. C'est effectivement dans ces pratiques que l'écart entre les pratiquants issus de groupes sociaux « favorisés » et ceux de groupes sociaux « défavorisés » est le plus fort. Le parapente (44,1% et 29%), le canyon (40,5% et 38,8%) et la randonnée pédestre (39% et 32%) sont moins discriminants dans la mesure où le différentiel est moins fort avec les groupes sociaux plus populaires. Les cas du surf (28% et 25,3%) et du VTT (22,1% et 33,7%) sont plus complexes dans la mesure où le fort pourcentage d'étudiants (26,3% pour le surf et 23,3% pour le VTT) lié à la jeunesse de ces activités vient mettre du bruit dans le système. Le VTT peut malgré tout être considéré comme le sport nature le plus populaire car c'est la seule activité où l'on peut observer une inversion sociale dans le recrutement.

³² Le premier chiffre correspond au total des groupes sociaux favorisés (2, 3,4) et le second correspond aux groupes sociaux populaire (5 ,6,7).

4.1.4 Une créolisation des pratiquants



Les créoles, autrement dit les habitants natifs de l'île, représentent aujourd'hui 27,3% des adeptes de sports nature. Ce chiffre met en évidence un processus de créolisation de ces pratiques. Cette même enquête réalisée dix ans plutôt n'aurait certainement pas révélée un pourcentage identique. Il est indéniable que la population créole et notamment la jeune génération s'approprie progressivement les référents culturels ainsi que les valeurs associées à ces activités. La sous représentation des touristes dans notre échantillon nous incite cependant à relativiser ce chiffre.

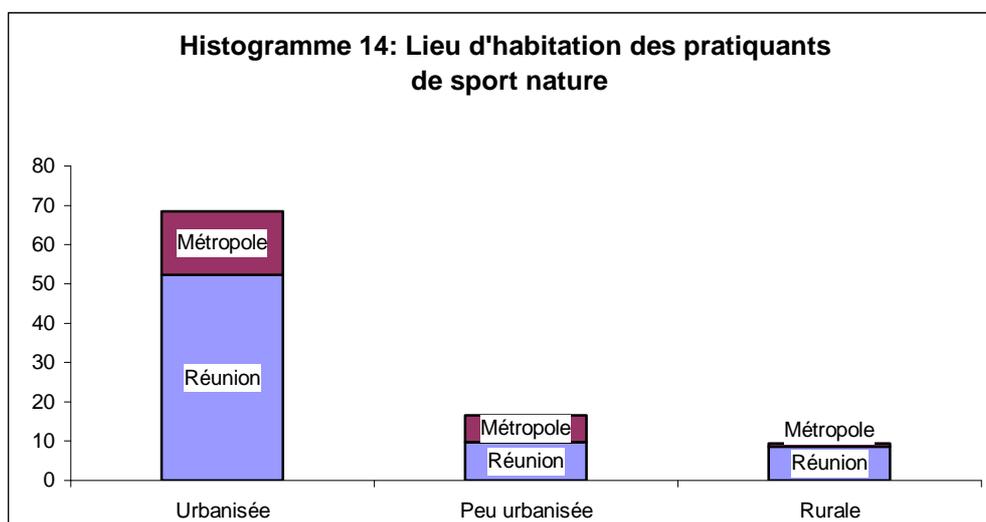


Des différences importantes sont observables entre les différents sports nature (cf histogramme 13). Le VTT (59,3%), la randonnée équestre (53,8%), la randonnée pédestre (39%) et la voile (38,3%) sont de loin les sports nature les plus créolisés. Pour le VTT, ce résultat s'explique par un ancrage fort chez les jeunes de moins de 25 ans (34,9%), un goût prononcé des locaux pour la descente et une forte dynamique événementielle qui stimule les vocations. La forte proportion en randonnée équestre trouve son origine dans le rapport positif entretenu avec les chevaux par les créoles et dans l'implantation de cette pratique par des autochtones. Le chiffre de la randonnée pédestre est à mettre en relation avec l'histoire de

cette activité sur l'île et l'appropriation du patrimoine qu'elle permet pour la population locale. Enfin, la créolisation de la voile peut s'analyser par l'ancienneté de ce sport sur l'île associé aux dispositifs d'aides à la pratique menés dans le cadre scolaire et associatif par la Région (Schéma Nautique Régional), la DDJS (Contrats Educatifs Locaux) et la Ligue (animation).

Le surf (23,7%), l'escalade (18,3%), le parapente (10,8%), la plongée (6%) et le canyon (4,2%) sont les activités les moins créolisées. Le surf et à fortiori la plongée, souffrent encore d'un rapport craintif à l'eau et aux profondeurs (peur du requin). L'escalade, le canyon et le parapente sont trop synonymes de vides, d'extrême vertigineux et donc de risques pour la population. Ces trois activités ont aussi été totalement importées par des métropolitains.

4.1.5 Des pratiquants urbains

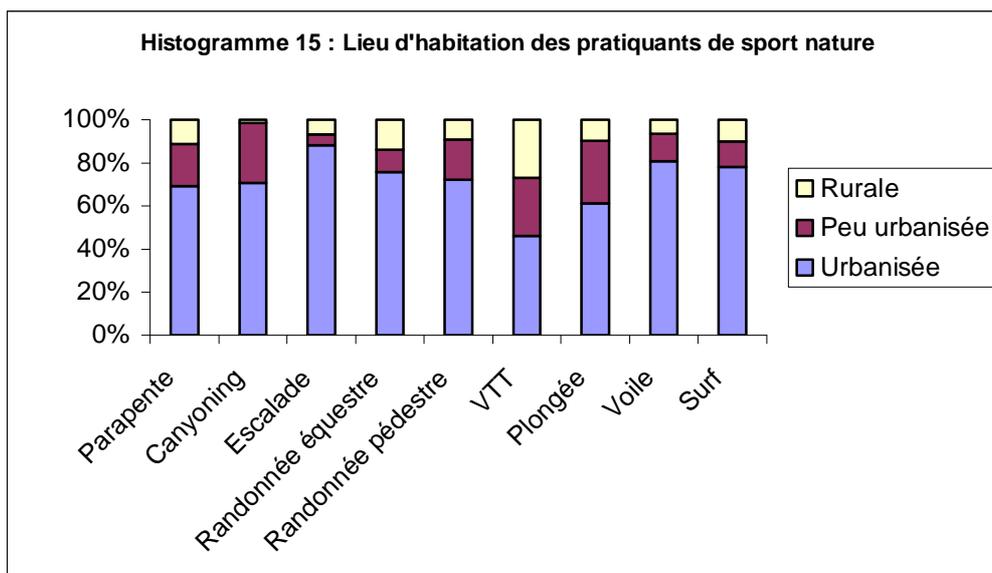


Qu'ils habitent la métropole ou La Réunion, ce qui réunit les pratiquants de sport nature, c'est leur enracinement particulièrement urbain. Plus des deux tiers (68,5%) vivent, en effet, dans une région urbanisée³³ et 16,6% dans une zone moyennement urbanisée³⁴. Seulement 9,4% habitent en milieu rural³⁵.

³³ L'appellation urbanisée est supérieure à 50000 habitants

³⁴ L'appellation moyennement urbanisée est comprise entre 10000 et 50000 habitants

³⁵ L'appellation rurale est inférieure à 10000 habitants

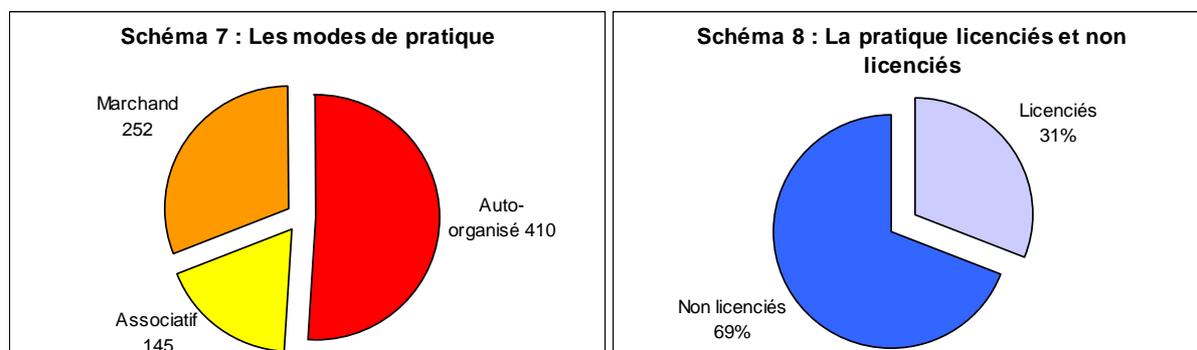


Comme l'atteste l'histogramme 15, l'escalade avec 88,3% d'urbains et une origine géographique exclusivement locale se détache très largement du groupe. Cette position s'explique par le caractère très métropolitain et urbain de cette activité associée au développement des structures artificielles d'escalade. Dans l'ordre, la randonnée équestre (76,9%), le surf (73,8%), le parapente (70,6%), la randonnée pédestre (70%), le canyon (64%), la voile (62,7%), la plongée (59%) et le VTT (59%) suivent. Il est difficile d'expliquer précisément ce classement car le différentiel d'urbanisation est relativement faible et les écarts tiennent sans doute davantage à la nature des échantillons qu'à des spécificités culturelles fortes.

Le profil sociologique des pratiquants de sport nature ne se conjugue pas au singulier mais au pluriel. Il est bigarré à l'image du métissage de la société réunionnaise. La présence de trois populations différentes (touristes extérieurs, métropolitains habitant l'île et créoles) vient renforcer cette hétérogénéité. La féminisation et la créolisation des pratiquants, comme leur appartenance aux différentes générations et aux différents groupes sociaux, symbolisent bien un élargissement des bases sociales du recrutement. Cependant cette diffusion sociale ne doit pas masquer des inégalités dans l'accès à ces pratiques sportives qui restent encore majoritairement masculines, jeunes, métropolitaines, urbaines et prioritairement investies par les groupes sociaux « favorisés »

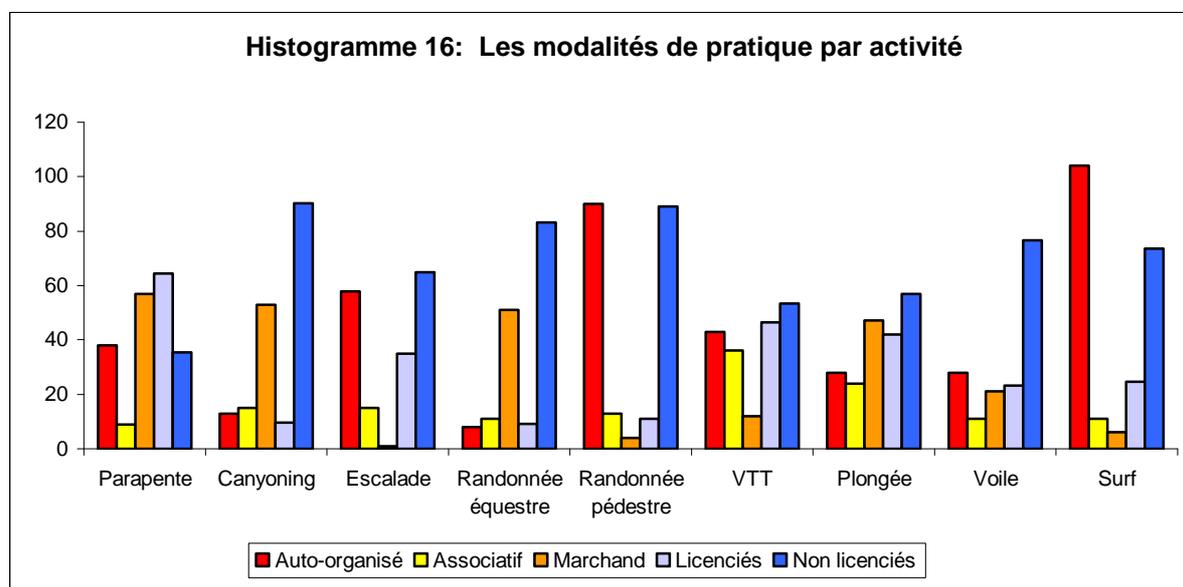
4.2 Un profil sportif atypique

4.2.1 Des pratiquants majoritairement auto-organisés et non licenciés



Citée 410 fois³⁶, l'auto-organisation est le mode de pratique le plus utilisé par les adeptes des sports nature. Ce constat est corroboré par le nombre très fortement majoritaire de non licenciés (69%) chez les pratiquants de sports nature.

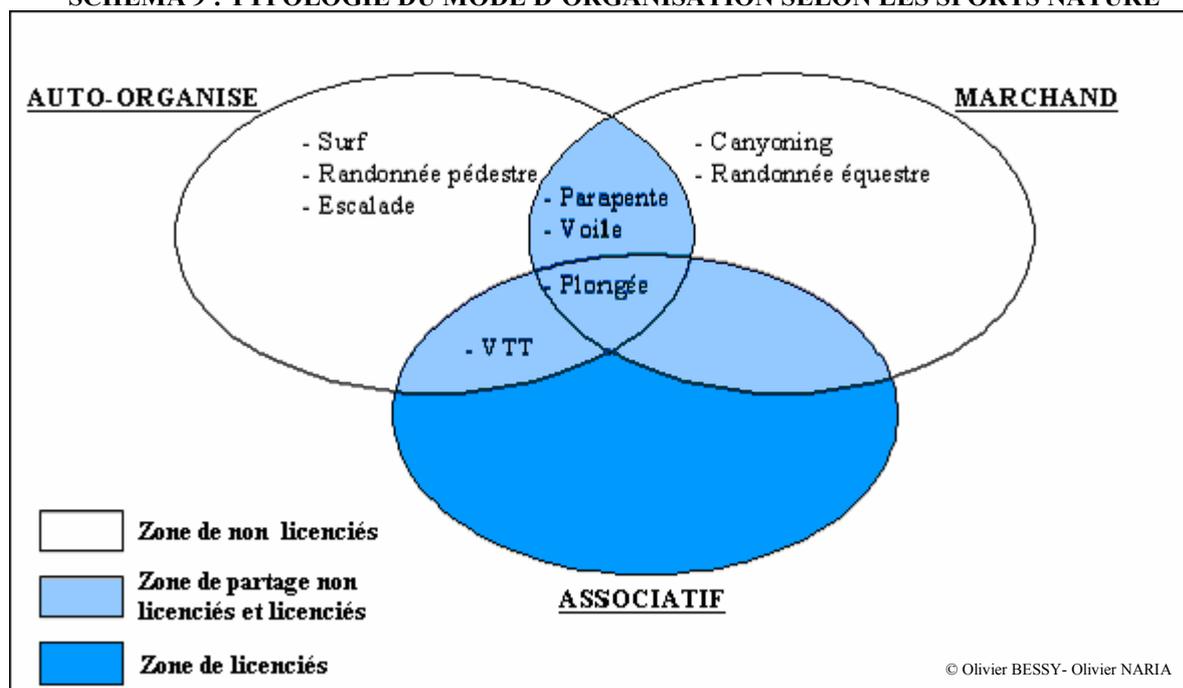
La pratique auto-organisée arrive devant la pratique encadrée qui cumulée fait état de 397 citations (252 citations pour la prestation marchande et 145 citations pour la prestation associative). Le recours à un service marchand pour s'adonner à son activité préférée arrive donc en deuxième position devant la pratique au sein d'une association. Cet écart important s'explique par le fait que les touristes font essentiellement appel aux prestataires marchands.



Des différences importantes sont observables selon les sports nature (cf histogramme 16). On peut les regrouper en cinq catégories.

³⁶ A la question dans quel cadre pratiquez-vous ? Plusieurs réponses étaient possibles par rapport aux items proposés (auto-organisation, associatif et marchand). Dans cette configuration, citer le nombre d'apparitions de chacun des items est alors plus pertinent que son pourcentage.

SCHEMA 9 : TYPOLOGIE DU MODE D'ORGANISATION SELON LES SPORTS NATURE



- les sports nature très marchands : la randonnée équestre et le canyoning. Les non licenciés y sont surreprésentés (le canyoning avec 90,1% et la randonnée équestre avec 83,1%).

Raison explicative : l'offre marchande est très dominante et le besoin en matière d'équipement et de sécurité est particulièrement fort.

- les sports nature très auto-organisés : L'escalade, le surf et la randonnée pédestre. Les non licenciés y sont surreprésentés aussi (la randonnée pédestre avec 89%, le surf avec 73,7% et l'escalade avec 65%).

Raison explicative : l'accès libre à la nature, aux rochers, aux vagues et aux sentiers, besoin en équipement minimal pour le surf et la randonnée pédestre.

- les sports nature à l'interface du marchand et de l'auto-organisation : Le parapente et la voile. Les non licenciés y sont surreprésentés pour la voile (76,7%) mais pas pour le parapente (64,5% de licenciés) en raison de la spécificité de l'activité qui encourage fortement à se licencier.

Raison explicative : Besoin d'une structure au départ pour apprendre et se former puis pratique autonome.

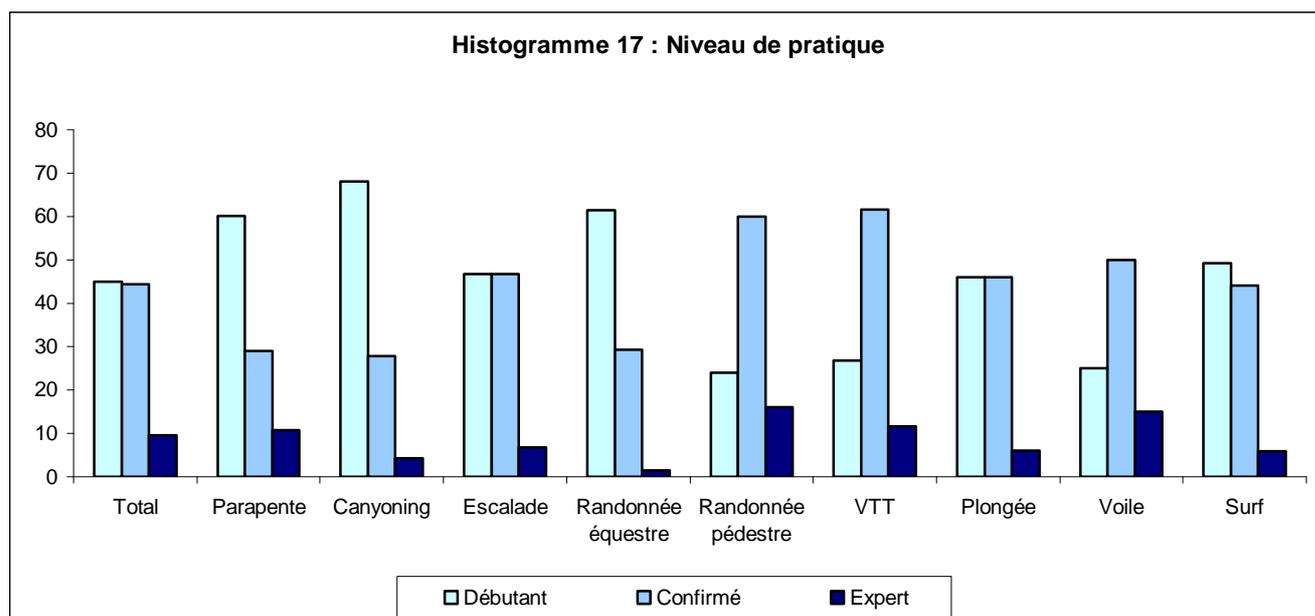
- le sport nature à l'interface de l'auto-organisation et de l'associatif : le VTT . Les licenciés et les non licenciés y sont équilibrés (46,5% et 53%).

Raison explicative : croisement entre autonomie de la pratique et richesse de la dynamique associative locale.

- le sport nature à l'interface de l'auto-organisation, de l'associatif et du marchand : la plongée. Les licenciés et les non licenciés y sont équilibrés (42% et 57%).

Raison explicative : l'activité regroupe des pratiquants de plongée libre (palmes-masque-tuba, apnée) et des plongeurs bouteilles qui fréquentent les deux types de structures.

4.2.2 Des pratiquants à la fois débutants et confirmés



L'une des particularités des sports nature est d'être investis par autant de pratiquants débutants (45%) que de pratiquants confirmés (44,4%). Cette partition est liée à la présence de deux générations de pratiquants qui se côtoient.

Les premiers débutent (9,6%), ont un très faible vécu (30% pratiquent depuis moins d'un an) ou un vécu un peu plus conséquent (14,9% ont entre un et trois ans de pratique derrière eux). Ils découvrent ou pratiquent depuis peu les sports nature. Ils appartiennent à la nouvelle génération qui se laisse tenter ponctuellement ou plus régulièrement par des activités qui leur paraissent inaccessibles hier. Le canyoning (68,1% de débutants et 37,5% de baptêmes), le parapente (60,2% de débutants et 28% de baptêmes), la randonnée équestre (61,5% de débutants et 18,5% de baptêmes), la plongée (46% de débutants et 19% de baptêmes), sont les sports nature les plus prisés par cette catégorie. Ces sports permettent d'emblée l'immersion en étant piloté par un moniteur et offrent le plus de sensations très rapidement.

Les seconds ont déjà une plus grande expérience (51,7 % pratiquent depuis plus de trois ans). Ils ont un bon niveau dans un ou plusieurs sports nature. Ils s'apparentent à l'ancienne génération, celle qui s'investit durablement et qui structure son mode de vie à partir de ces activités. Le VTT (61,6% de confirmés et 69,8% s'adonnent depuis plus de trois ans), la randonnée pédestre (60% de confirmés et 79% pratiquent depuis plus de trois ans) et la voile (50% de confirmés et 63,3% pratiquent depuis plus de trois ans), sont prioritairement investis par ce groupe.

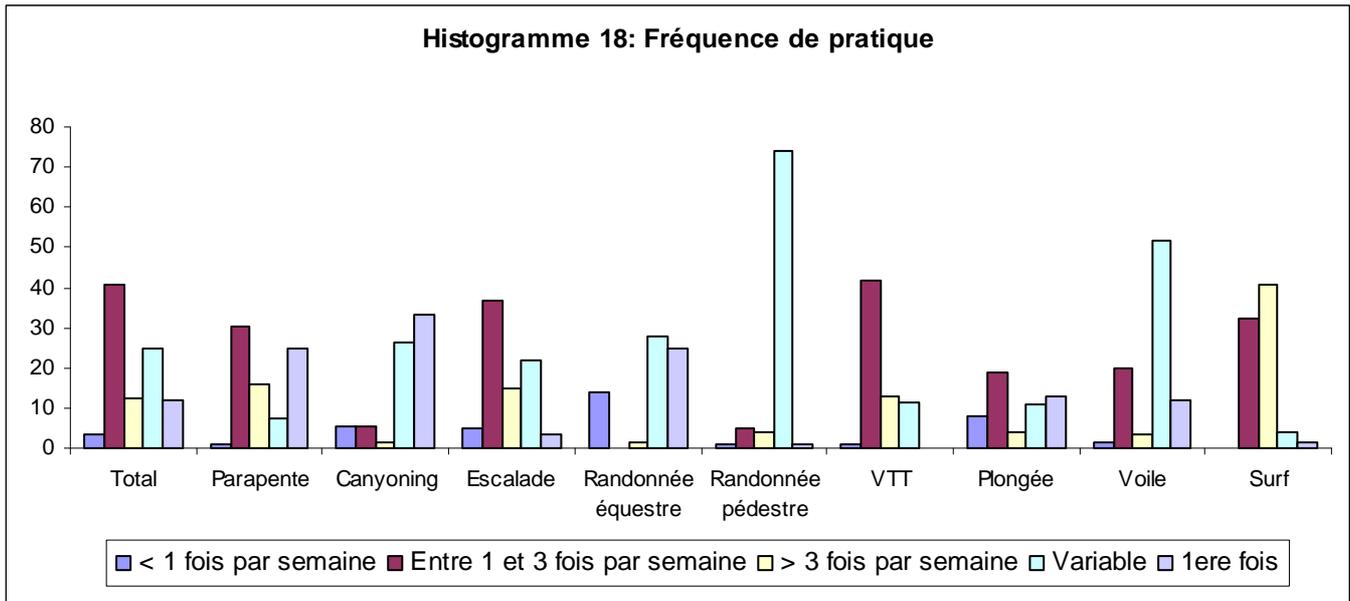
Les pratiquants de surf et d'escalade se classent en raison de leur plus grande ancienneté dans les deux générations.

Les adeptes de sports nature n'entrent pas pour leur grande majorité dans la catégorie des sportifs licenciés compétiteurs, pas plus que dans celle des aventuriers aguerris. Ils s'apparentent plutôt à des pratiquants ordinaires de loisirs sportifs désireux de découvrir des lieux et de vivre des expériences originales. Dans cet esprit, ils auto-organisent leur pratique mais font aussi appel à un encadrement marchand ou associatif selon les cas.

4.3 Un mode de pratique variable

Pour la majorité des pratiquants, la fréquence de sortie, comme les choix du lieu et du moment, ou encore la forme de sociabilité développée, obéissent à une logique de variabilité. Ce constat correspond au niveau moyen observé mais s'explique aussi par une reproduction du mode de consommation quotidien au sein du loisir sportif.

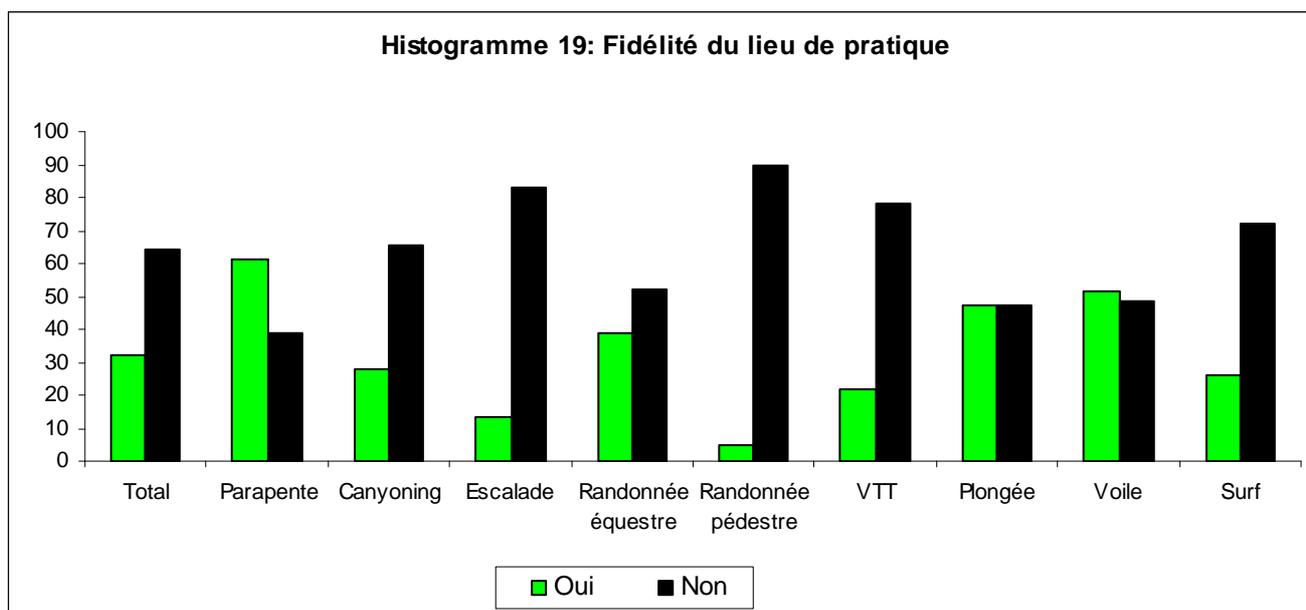
4.3.1 Une fréquence de pratique très fluctuante



La fréquence de pratique est déclarée comme variable par 24,9% des pratiquants. A ce pourcentage, il faut rajouter les 40,8% qui selon les périodes et leurs besoins, s'adonnent à leur sport favori entre une fois et trois fois par semaine, soit au total 65,7%. Seulement, 12,6% des adeptes de sports nature s'astreignent à une fréquence importante et régulière, égale à plus de trois fois par semaine. La distinction par sport nature n'est pas pertinente en raison d'un mixage des origines géographiques des pratiquants³⁷ et des conditions météorologiques particulières à chaque activité.

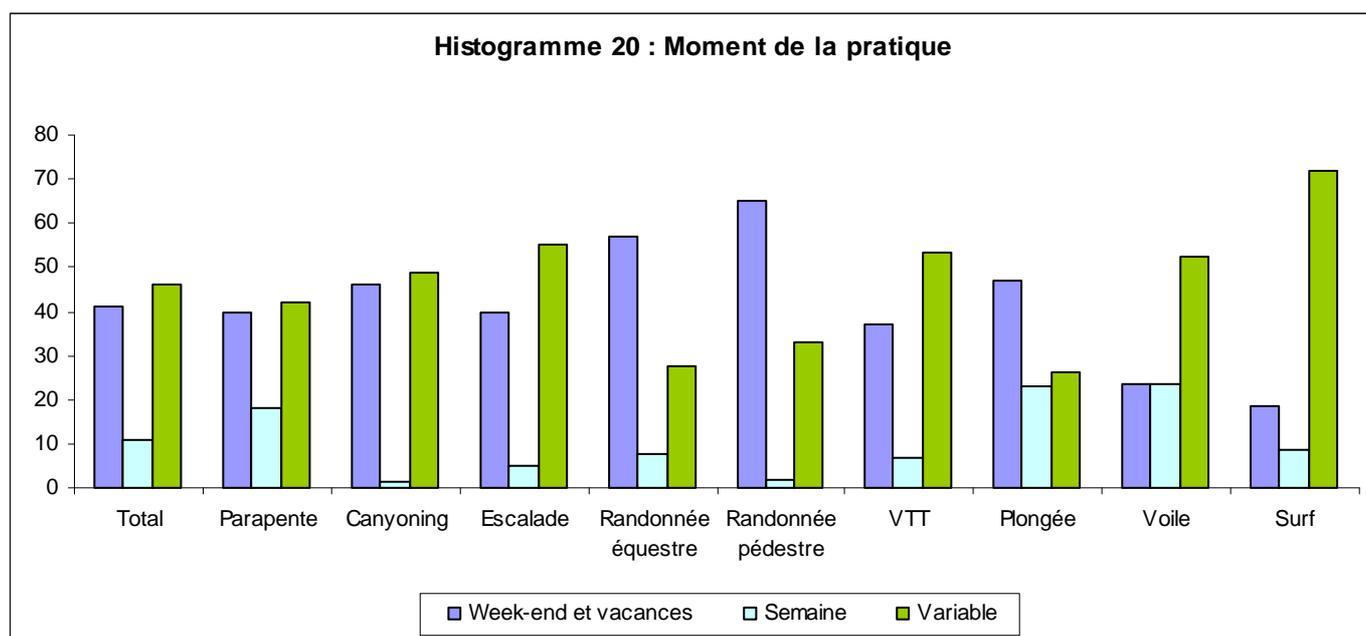
³⁷ Nous faisons référence ici au pourcentage non négligeable de première fois (11,9%) rattaché essentiellement aux touristes.

4.3.2 Une infidélité associée aux lieux de pratique



Le choix du lieu est aussi très variable dans la mesure où 64,3% des pratiquants ne restent pas fidèles à un endroit mais au contraire cherchent à alterner les espaces de pratique pour varier les horizons et les plaisirs. L'évolution des mobilités urbaines permet un choix élargi d'espaces sportifs éloignés du lieu d'habitation. La richesse du territoire réunionnais et la spécificité de la climatologie locale favorisent, tout particulièrement ici, ce comportement nomade à la recherche de nouveaux lieux, à la découverte du meilleur spot. Dans cette logique, il n'est pas étonnant de trouver aux premières places, la randonnée pédestre (90%), l'escalade (83,3%), le VTT (77,9%), le surf (72%) et le canyon (65,3%).

4.3.3 Une flexibilité du moment de pratique



Même si le week-end et les vacances (41,2%) apparaissent comme un moment propice et privilégié par de nombreux pratiquants par rapport à la semaine (10,7%), la variabilité du moment de pratique est la modalité dominante (46%). Elle le serait certainement davantage si notre échantillon ne comprenait pas de touristes, forcément associés à une période de vacances. Cette tendance correspond à l'augmentation du temps de loisir dans notre société qui a modifié l'organisation du travail sur la journée mais aussi sur la semaine libérant de nouvelles plages horaires et générant de la flexibilité temporelle dans les comportements. Le surf (72%), l'escalade (55%), le VTT (53,5%) et la voile (52,3%) sont les sports nature les plus sujets à cette variabilité car ils offrent des sites de pratique facilement accessibles.

4.3.4 Un mode changeant de sociabilité

Les adeptes de sports nature développent un mode de sociabilité qui est aussi très variable en fonction des objectifs fixés, des moments et des lieux choisis. Recherche de solitude, sociabilité familiale et sociabilité amicale s'observent donc chez des pratiquants différents mais cohabitent aussi chez le même pratiquant.

Ces trois formes n'ont cependant pas toutes les trois la même intensité. C'est la sociabilité amicale qui est la plus exprimée (81%), devant la sociabilité familiale (48,7%) et la pratique solitaire (38%). Ce résultat montre bien, contrairement aux idées reçues, que les pratiquants de sports nature ne sont pas aussi individualistes que cela. Le besoin de partager ses émotions entre amis ou en famille reste le plus fort. (cf tableau 11)

TABLEAU 11 : LA SOCIABILITE PAR SPORT NATURE

Paramètres		Total	Parapente	Canyoning	Escalade	Randonnée équestre	Rando pédestre	VTT	Plongée	Voile	Surf
Familiale	Oui	48,7	48,4	33,4	28,3	20	86	53,4	49	29,6	51,7
	Non	35,9	51,6	33,3	55	56,9	12	31,4	20	55,9	46,7
	Non réponse	15,4	0	33,3	16,7	23,1	2	15,2	31	14,5	1,6
Amicale	Oui	81	61,4	86	96,7	69,3	92	88,3	57	96,7	8,4
	Non	9,3	38,6	4,2	1,7	7,7	7	1,2	6	1,8	16,6
	Non réponse	9,7	0	9,8	1,6	23	1	10,5	37	1,5	0
Solitaire	Oui	38	35,5	16,7	18,3	18,5	18	41,9	38	82,2	50
	Non	46,7	64,5	50	65	65	79	41,9	28	11	50
	Non réponse	15,7	35,5	50	35	35	21	58,1	72	89	50

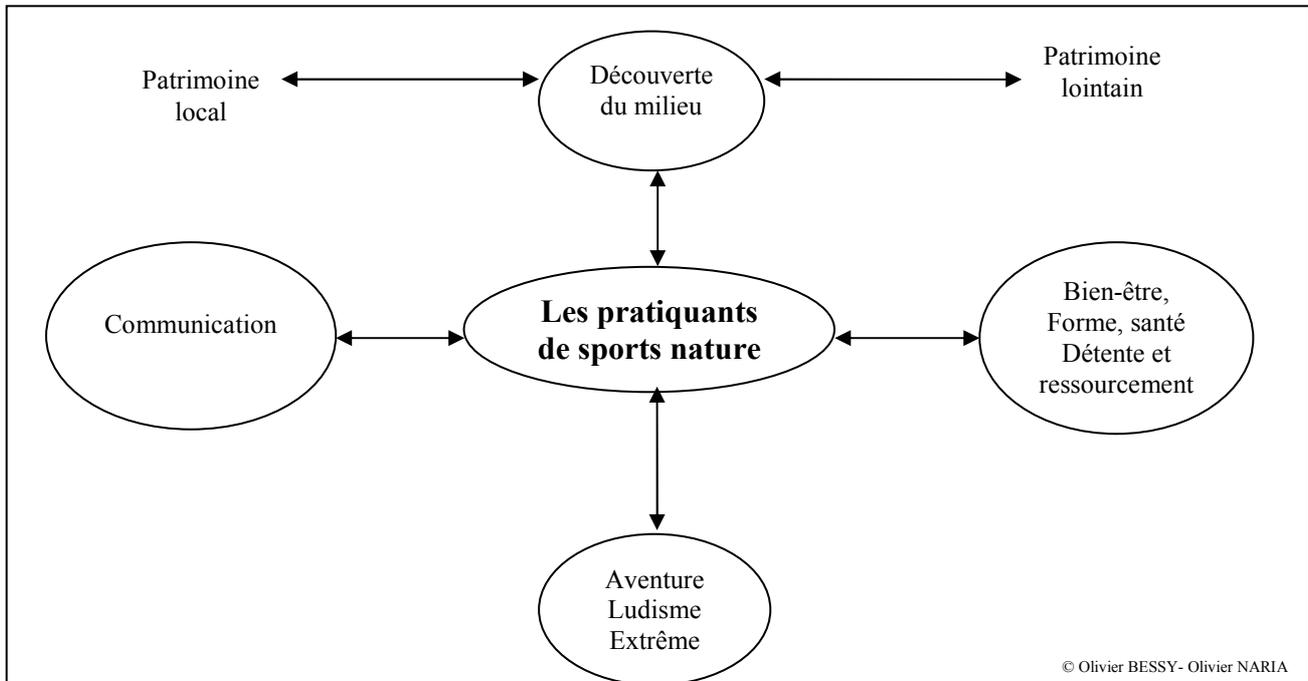
Les différents sports nature se distribuent en fonction de leur histoire, de leur spécificité liée au danger, de leur accessibilité mais aussi de leurs conditions de pratique. Le parapente, le VTT, la plongée et la voile sont à la fois des pratiques amicales, familiales et solitaires. Le canyon et l'escalade sont très majoritairement des pratiques amicales et un peu moins familiales. La randonnée équestre est plutôt une pratique amicale. La randonnée pédestre est à la fois une pratique familiale et amicale. Le surf est à la fois une pratique amicale et solitaire.

Les pratiquants de sports nature développent des modalités extrêmement plurielles et variables vis à vis d'eux-mêmes et d'autrui, dans le temps comme dans l'espace. Ce comportement reflète leur style de vie au quotidien où ils ne se fixent plus sur une seule configuration de loisir, mais sur un panel de solutions possibles qui fluctue au gré des contraintes et aspirations du moment. Cette forme de « zapping sportif » ne doit pas être considéré comme un signe d'instabilité mais plutôt comme une manifestation de l'éclectisme croissant des individus qui veulent vivre des expériences multiples et profiter des opportunités qui se présentent. De surcroît, les sports nature permettent une mise en jeu quasi immédiate et répondent en cela à un besoin de consommation rapide du geste sportif.

4.4 Les attentes des pratiquants

Les réponses³⁸ à la question intitulée : « Que recherchez-vous dans votre pratique » sont, comme on pouvait s'y attendre, extrêmement hétérogènes et complexes. Les attentes des pratiquants s'inscrivent dans une dynamique sociale qui produit du nouveau dans le rapport à soi, au milieu et à autrui.

SCHEMA 10 : LES ATTENTES DES PRATIQUANTS DE SPORT NATURE



Elles se concentrent sur l'épanouissement personnel de l'individu et s'articulent autour de quatre tendances lourdes à l'œuvre dans notre société :

- une volonté de découverte du milieu en relation avec une nouvelle sensibilité aux territoires, au patrimoine et à l'environnement, dans un contexte très sécuritaire.

Le besoin d'évasion et d'exotisme en est la forme la plus touristique. La voile et la plongée pour l'océan et les fonds marins, mais aussi les randonnées pédestre et équestre pour l'univers terrestre (montagnes, forêts, volcan...) sont les sports nature qui représentent le mieux cette attente.

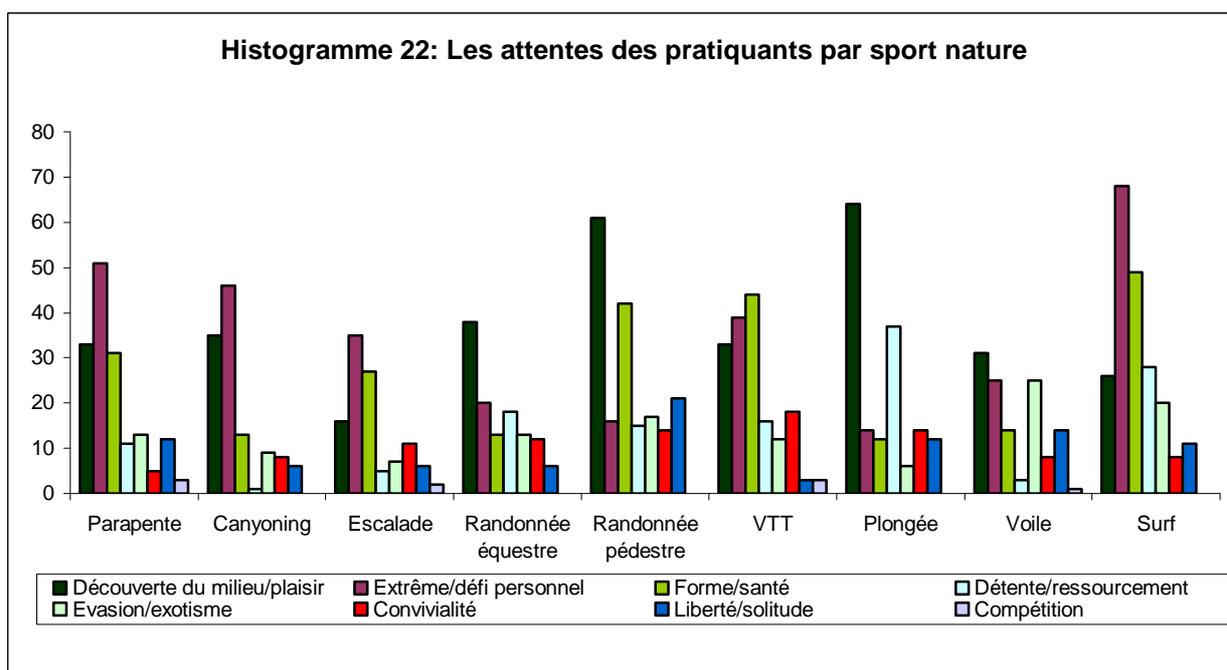
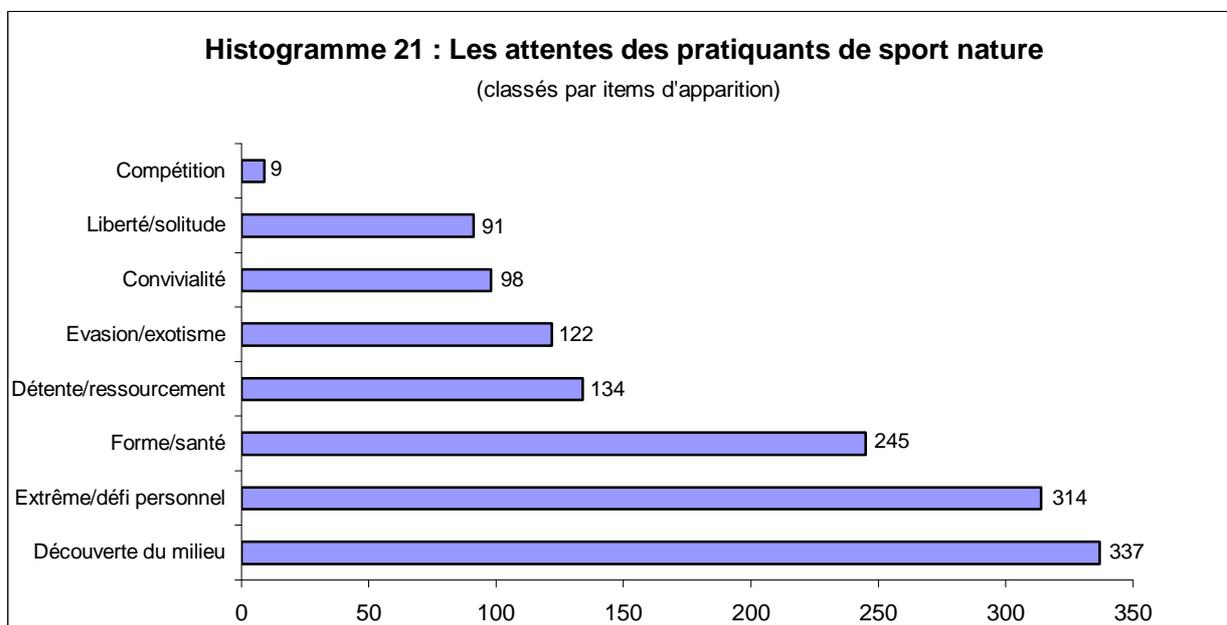
- un désir d'aventure ludique ou plus extrême entendu comme l'exploration de ses limites physiques et psychologiques.

De nouveaux rapports au risque se concrétisent dans les sports nature pour lesquels le traitement des informations liées à l'incertitude de l'environnement prend le pas sur la notion de compétition normée par un résultat quantifié. Le canyon, l'escalade, le parapente et le surf sont les sports nature qui sont prioritairement investis par les pratiquants en mal de sensations fortes.

- un souci de bien-être observable dans la recherche de la forme, dans le souhait de se détendre, de se ressourcer au cœur de la nature, mère apaisante et nourricière. Le VTT, le surf, la randonnée pédestre et la plongée sont les sports nature les plus prisés par les pratiquants soucieux de décompresser, de s'échapper du stress de la vie quotidienne.

³⁸ Trois réponses étaient possibles à cette question ouverte. Dans cette configuration, citer le nombre d'apparitions de chacun des items est alors plus pertinent que son pourcentage.

- un besoin de communication très fort qui s'exprime dans la recherche d'harmonie avec les éléments en privilégiant la solitude, synonyme de réceptivité et d'interrogation sur soi, et/ou dans la recherche de convivialité (13%) synonyme de plaisir partagé dans l'effort, dans les émotions et les échanges vécus. La voile, les randonnées pédestre et équestre, ainsi que l'escalade sont les sports nature qui favorisent le plus ce besoin.



Bien entendu ces quatre attentes majeures s'enchevêtrent pour être présentes à des degrés divers chez les différents pratiquants. De même, en dépit de certaines spécificités, chaque sport nature est susceptible d'être investi pour satisfaire l'une d'entre elles ou répondre à des combinaisons multiples, au gré des projets pluriels développés par les pratiquants. Les sports nature incorporent les imaginaires sociaux les plus représentatifs de notre époque. Miroirs de notre société, ils en épousent l'ambivalence et les paradoxes, faisant se côtoyer retour aux sources et évasion, souffrance et plaisir, détente et effort, solitude et émotion collective.

5. Le niveau de satisfaction des usagers

5.1 Le niveau de satisfaction général

TABLEAU 12 : LA SATISFACTION GENERALE DE LA PRATIQUE

Indice général de satisfaction par rapport à la pratique	Total	Parapente	Canyoning	Escalade	Randonnée équestre	Randonnée pédestre	VTT	Plongée	Voile	Surf
Satisfaisant	62.9	89.3	88.9	13.3	66.1	65	50	75	46.7	55.1
Moyennement satisfaisant	16.4	9.7	6.9	15	24.6	14	34.9	5	15	22.9
Pas satisfaisant	4.7	1.1	1.4	1.7	0	0	4.7	2	15	13.6
Non réponse	15.8	0	0	70	9.2	20	10.5	18	23.5	91.6

Il est largement satisfaisant d'après 62,9% des usagers. Seulement, 16,4% le trouvent moyennement satisfaisant et 4,7% non satisfaisant. C'est le parapente (89,3%), le canyon (88,9%), la plongée (75%), les randonnées équestre (66,1%) et pédestre (65%) qui font apparaître les meilleurs résultats, comme si la concurrence stimulait les prestataires pour améliorer en permanence leur offre.

5.2 Le niveau de satisfaction par rapport aux aménagements

Il est, d'une manière générale, très mitigé et variable selon les indicateurs que l'on prend en compte. Il est aussi très fluctuant selon les différents sports nature.

5.2.1 Les réalisations en matière d'équipements propres à la pratique (sentiers, pistes, voies...)

TABLEAU 13 : L'EQUIPEMENT DES SITES ET FLECHAGES

Equipement des sites et fléchages	Total	Parapente	Canyoning	Escalade	Randonnée équestre	Randonnée pédestre	VTT	Plongée	Voile	Surf
Satisfaisant	41.9	30.1	47.3	61.6	46.1	68	36.1	48	16.7	25.4
Moyennement satisfaisant	21.1	29	16.7	20	32.3	20	36	11	18.3	11.9
Pas satisfaisant	27.4	40.8	18	15	12.3	9	24.4	8	63.3	53.4
Non réponse	9.4	0	18.1	3.3	9.2	3	3.5	33	1.7	9.3

Les usagers sont partagés car si 41,9% les trouvent satisfaisants, 21,1% les qualifient de moyennement satisfaisant et surtout 27,4% les considèrent comme non satisfaisants.

Les équipements liés à la randonnée pédestre (68%), à l'escalade (61,6%) et à la plongée (48%) sont considérés comme les plus performants. A contrario, ceux rattachés à la voile (63,3%), au surf (53,4%) et au parapente (40,8%) sont les plus décriés.

5.2.2 L'entretien des équipements propres à la pratique (sentiers, pistes, voies...)

TABLEAU 14 : L'ENTRETIENS DES PISTES, SITES ET VOIES

Entretiens des pistes/sites/voies	Total	Parapente	Canyoning	Escalade	Randonnée équestre	Randonnée pédestre	VTT	Plongée	Voile	Surf
Bon	30.9	19.4	38.9	28.3	43.1	27	25.6	50	43.3	14.4
Convenable	31.4	39.8	31.9	28.3	27.7	39	40.7	15	20	34.7
Mauvais	19.1	28	6.9	23.3	20	28	17.4	6	8.3	27.1
Non réponse	51.6	0	25	5	12.3	8	16.3	29	71.6	23.8

Les usagers sont aussi très partagés sur ce registre. Ils sont 30,9% à considérer l'entretien général des équipements comme satisfaisant et en même temps, ils sont 31,4% à le juger

comme seulement convenable et 19,1% à l'évaluer comme mauvais. Ces réponses traduisent un malaise en matière d'entretien des équipements sportifs liés aux sports nature à La Réunion.

Ce problème est plus fortement exprimé par les pratiquants de parapente (28%), de randonnée pédestre (28%), de surf (27,1%) et d'escalade (23,3%).

5.2.3 Les aménagements annexes type parking

TABLEAU 15 : LES AMENAGEMENTS TYPES PARKINGS

Parkings	Total	Parapente	Canyoning	Escalade	Rando équestre	Rando pédestre	VTT	Plongée	Voile	Surf
Satisfaisant	47.6	47.3	37.5	45	36.9	10	74.5	56	20	40.7
Moyennement satisfaisant	25.7	30.1	25	30	41.5	20	12.8	14	35	27.1
Pas satisfaisant	18.4	22.6	20.8	21.6	12.3	16	4.6	9	43.3	22.9
Non réponse	0.4	0	16.7	3.3	9.2	2	8.1	21	1.7	9.7

Ils sont perçus comme satisfaisants pour la majorité des usagers (47,6%). Cependant, 25,7 % sont seulement moyennement satisfaits et 18,4% sont non satisfaits. Les parkings liés à la pratique du VTT (74,5%), de la plongée (56%) et de l'escalade (45%) sont ceux qui obtiennent le meilleur résultat. A l'opposé, les parkings liés à la voile (43,3%), au surf (22,9%) sont les plus mal perçus en la matière. Les parkings propres au parapente sont à la fois bien évalués (47,3%) et critiqués (22,6%).

5.2.4 Les aménagements annexes type points d'eau et sanitaires

TABLEAU 16 : LES AMENAGEMENTS TYPES POINTS D'EAU ET SANITAIRES

Points d'eau Sanitaires	Total	Parapente	Canyoning	Escalade	Rando équestre	Rando pédestre	VTT	Plongée	Voile	Surf
Satisfaisant	47.6	47.3	37.5	45	36.9	10	74.5	56	20	40.7
Moyennement satisfaisant	25.7	30.1	25	30	41.5	20	12.8	14	35	27.1
Pas satisfaisant	18.4	22.6	20.8	21.6	12.3	16	4.6	9	43.3	22.9
Non réponse	0.4	0	16.7	3.3	9.2	2	8.1	21	1.7	9.7

Les usagers sont unanimes pour critiquer ce point. Ils sont, en effet, 60,2% à être non satisfaits et seulement 16,6 % a porté un jugement positif. Les points d'eau et sanitaires associés à la pratique du parapente (82,4%), de l'escalade (73,3%) et du surf (71,6%) sont les plus mal perçus. A contrario, ces mêmes équipements sont évalués positivement dans le cas de la plongée (44%) et de la randonnée équestre (24,6%) qui profitent de centres mieux aménagés.

Les résultats de notre enquête sont assez conformes à la réalité du terrain. La plongée et la randonnée équestre sont les activités qui satisfont le plus les usagers. Le parapente et le surf sont les sports nature qui obtiennent le degré de satisfaction le plus faible.

5.3 Le degré de satisfaction par rapport aux conditions de pratique

Il est globalement positif que ce soit au niveau de l'accueil, de l'encadrement ou encore de l'animation. Le taux de non réponse conséquent dans chacune des variables ne doit pas être interprété comme silence désapprouvateur mais être mis en relation avec le caractère majoritairement auto-organisé de la pratique (cf tableau 17).

TABLEAU 17 : LE DEGRE DE SATISFACTION

Paramètres		Total	Parapente	Canyoning	Escalade	Rando équestre	Rando pédestre	VTT	Plongée	Voile	Surf
Accueil	Satisfaisant	56.5	95,7	80,5	10	92.3	75	48,9	73	20	27,9
	Moyennement satisfaisant	6.4	3.2	2,8	0	0	0	5,8	20	20	2,5
	Pas satisfaisant	0.4	0	0	0	0	0	0	0	0	2,5
	Non réponse	36.7	1.1	16.7	90	7.7	25	45.3	25	60	67.1
Encadrement	Satisfaisant	47.9	93,6	77,8	3.4	73.9	17	44,2	75	13.8	25,4
	Moyennement satisfaisant	6.5	4,3	5,6	0	16,9	3	5,8	1	25	5,1
	Pas satisfaisant	2.5	0	0	0	1.5	15	3.5	0	0	2,5
	Non réponse	43.1	2.1	16.6	96.6	7.7	65	46.5	24	61.2	77
Animation	Satisfaisant	42.8	77,4	77,8	3.4	70.8	8	29	69	28.3	23,7
	Moyennement satisfaisant	9.5	16,1	6,9	0	20	9	12,8	5	10	6,8
	Pas satisfaisant	0.8	4.4	0	0	1.5	16	8.2	0	0	2,5
	Non réponse	43.6	2.1	15.3	96.6	7.7	67	50	26	61.7	67

5.3.1 L'accueil

La grande majorité (56,5%) des usagers le juge satisfaisant. Seulement, 6,4% en ont une impression moyenne et 0,4% trouve qu'il est insatisfaisant. Ce sont les adeptes du parapente (95,7%), du canyon (80,5%), de la randonnée équestre (72,3%) et de la plongée (73%) qui portent le jugement le plus positif.

5.3.2 L'encadrement

Il est également bien perçu par les pratiquants qui y ont recours (47.9 %). Seulement 6,5% le trouvent moyennement satisfaisant et 2,6% sont mécontents.

5.3.3 L'animation

A l'image de l'accueil et de l'encadrement, l'animation est évaluée de manière satisfaisante par 42.8 % des pratiquants.

Ce sont les sports nature à dominante marchande qui présentent le degré de satisfaction le plus élevé. Le parapente, la randonnée équestre, le canyoning et la plongée composent invariablement le quatuor de tête.

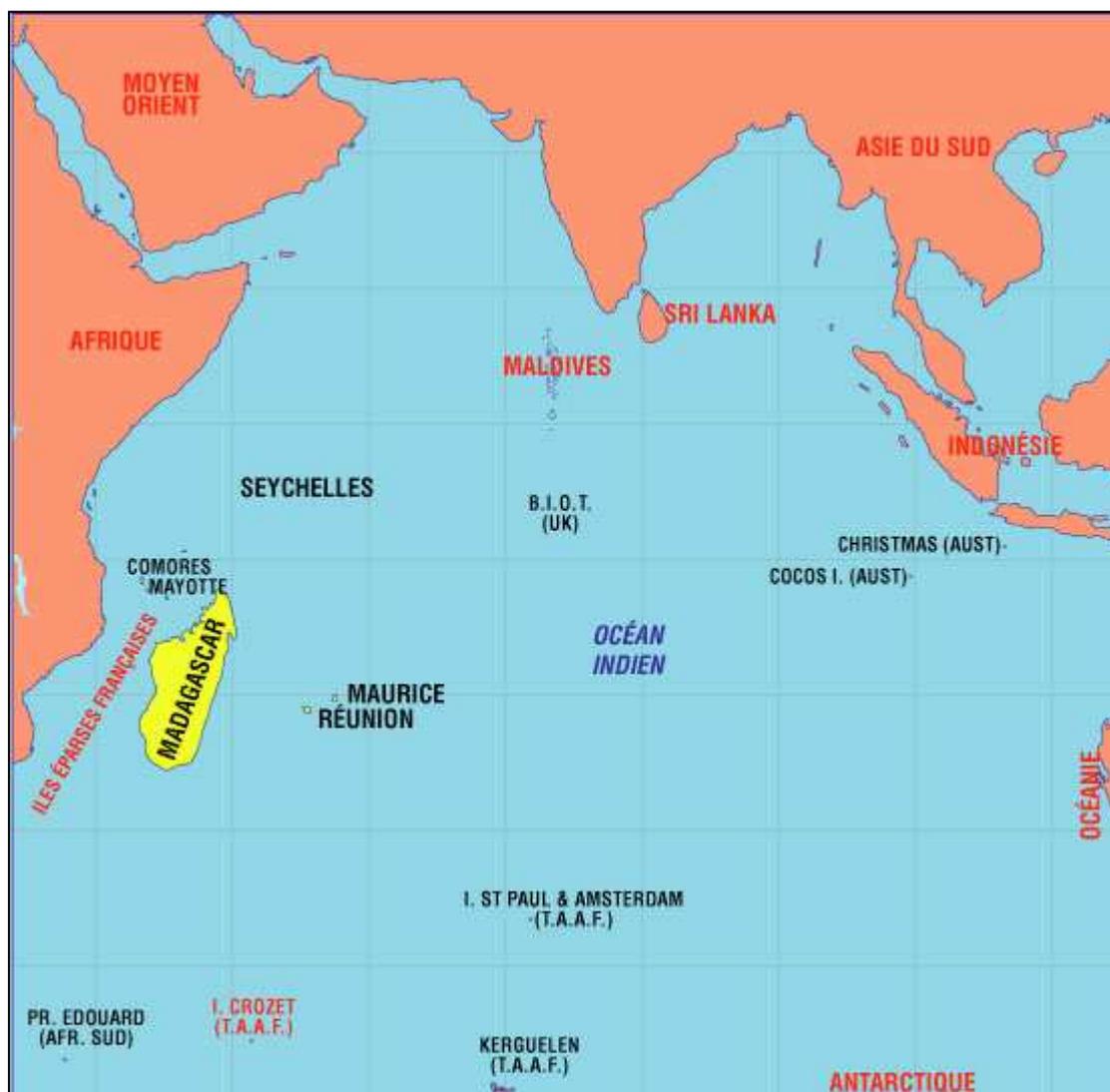
V - LA REUNION : UNE ILE TROPICALE SINGULIERE

Comme le rappelle le chapitre 17 de l'agenda 21 (Rio de Janeiro 1992), les îles présentent des problèmes spécifiques sur les plans environnemental, économique et social. Un diagnostic de L'île de la Réunion en terme d'opportunités-menaces s'impose donc pour légitimer un modèle de développement et envisager les enjeux des sports nature dans ce contexte.

1. Une situation géopolitique particulière

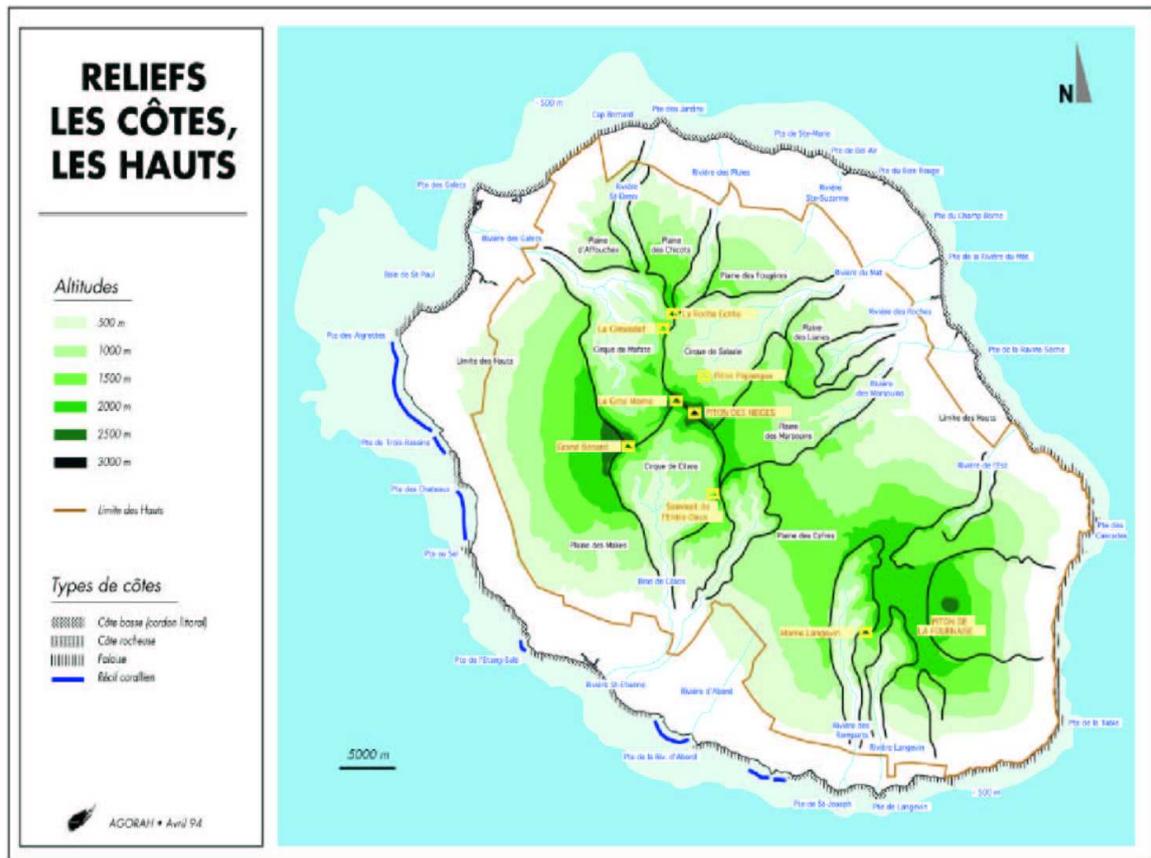
Située dans l'hémisphère sud, légèrement au sud du tropique du Capricorne, l'île de la Réunion fait partie, avec les îles Maurice et Rodrigues, de l'archipel des Mascareignes et occupe une position stratégique au cœur de l'Océan Indien. C'est un Département d'Outre Mer ce qui lui confère des moyens humains et financiers en provenance de la métropole. La Réunion est aussi une Région Ultrapériphérique (RUP) la dotant de fonds structurels européens. Ces opportunités doivent être nuancées dans la mesure où La Réunion est éloignée de la Métropole, où l'aide française génère souvent une certaine forme d'assistanat et où le statut de RUP peut être remis en cause (Traité d'Amsterdam, 1992, Article 299, Alinéa 2).

CARTE 13 : LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA REUNION



2. Un territoire tropical à la fois riche et fragile

CARTE 14 : LES DONNEES PHYSIQUES DE LA REUNION. (Source : SAR, Agorah, 1994, p. 13.)



L'île de la Réunion bouscule les clichés habituels associés aux îles tropicales. A sa façade océanique exploitable appelée côte sous le vent et riche d'un précieux patrimoine maritime (lagon, coraux, fonds sous-marins ...), ce territoire offre aussi une diversité et une densité de ressources naturelles propres à l'espace des « Hauts » (Robert, 1996). La Réunion possède ainsi un patrimoine naturel remarquable car très diversifié sur le plan géologique (pitons, cirques, canyons, hautes plaines et un volcan en activité) et sur le plan biologique (taux d'endémisme très élevé, forêt primaire...). Elle abrite ainsi une partie de la biodiversité de la planète. Autre opportunité, le climat tropical tempéré assure une douceur annuelle des températures qui permet une activité permanente.

Mais ce territoire exceptionnel est à la fois vulnérable et déséquilibré. La Réunion est une terre jeune qui se caractérise par une érosion importante, notamment dans les « Hauts ». Ce phénomène est accentué par un climat tropical qui génère de fortes pluies et des cyclones parfois destructeurs. La Réunion présente aussi une superficie exiguë (2500 km² pour une longueur maximale de 70 km) et donc des ressources (sol, eau, bois, énergie, espaces naturels) et des possibilités d'élimination des déchets qui sont limitées. Cette vulnérabilité se trouve être renforcée aujourd'hui par le développement démographique, urbain et économique faiblement anticipé qui menace l'écosystème de l'île, ainsi que par une prise de conscience lente des habitants vis à vis de la rareté de leur patrimoine. De plus, il existe un grand décalage entre la région des « Hauts » et celle des « Bas ». Les « Hauts » qui représentent les trois quarts de la surface de l'île sont nettement moins peuplés et développés que les « Bas » qui concentrent 80% de la population et de l'activité économique (Jauze, 1998).

Le renforcement de la sensibilité écologique et le rééquilibrage des territoires apparaissent comme des objectifs incontournables si La Réunion veut se développer harmonieusement et assurer aux générations futures un héritage digne de ce nom.

3. Une vie économique à la fois dynamique et précaire

Le dynamisme économique est visible à travers une croissance supérieure à celle de la métropole, un rythme de création nette d'emplois important et une augmentation constante de la population active (INSEE, 2003). Un développement conséquent des équipements collectifs (routes, ports, aéroports, réseaux d'eau, d'assainissement et de télécommunications, équipements éducatifs, socioculturels et sanitaires...) est aussi à noter.

La précarité économique apparaît en premier lieu dans l'emploi. Le taux de chômage est très élevé (31%). La société réunionnaise compte presque autant d'inactifs que d'actifs. Ce chômage touche plus fortement les femmes et les jeunes de moins de 25 ans (ACTIF 2002). Le nombre d'emplois aidés est très supérieur à la métropole. Le manque de productivité des entreprises ainsi que leur fragilité est aussi à signaler. Ces difficultés ont comme origine l'assistanat métropolitain qui maintient sous perfusion l'économie locale ainsi que le déficit de formation qui engendre souvent un manque de professionnalisme des dirigeants. L'absence de continuité territoriale avec la métropole mais aussi l'éloignement géographique de l'Europe et des grands pays industrialisés rend l'ouverture sur l'extérieur si nécessaire particulièrement délicate. En effet, La Réunion est dépendante du coût du transport maritime ou aérien. L'engorgement routier est enfin un fléau local qui ralentit la vie économique.

Si l'économie réunionnaise est en progrès, elle reste particulièrement précaire et doit par conséquent chercher à développer tous les secteurs d'emplois susceptibles de la dynamiser.

4. Un contexte socioculturel métissé mais instable

Peuplée aujourd'hui de 750000 habitants (INSEE 2003), La Réunion est une île métissée où sur un même territoire, se côtoient des influences africaines, asiatiques et européennes. Cette diversité des ethnies et des religions créent une véritable richesse dans les échanges mais engendre en même temps des problèmes de construction identitaire et de cohésion sociale.

La venue croissante de fonctionnaires métropolitains dans l'île mais aussi de nombreux touristes européens (de 180000 en 1989 à 426000 en 2002) a contribué à l'évolution rapide des modes de vie et de consommation et a créé une situation « *hétéroculturelle* » (Fuma et Poirier, 1991). La Réunion est confrontée aujourd'hui au problème de la double appartenance entre les normes issues de la tradition créole et les valeurs de la modernité occidentale. Pertes de repères et émergence permanente de nouveaux modèles caractérisent aujourd'hui la société réunionnaise en voie de construction identitaire.

Véritable mosaïque d'ethnies et de groupes aux cultures différentes, La Réunion connaît aussi des problèmes de cohésion sociale. Le statut mineur de la femme créole vis à vis de l'homme, comme le décalage de valeurs des générations entre des jeunes de plus en plus nombreux (40% de la population) et les anciens ou encore la différence de représentations du monde entre les différents groupes sociaux, génèrent des inégalités source d'instabilité.

Le contexte socioculturel de La Réunion ne s'apparente-t-il pas alors à un volcan en ébullition permanente qui oblige les acteurs politiques à développer des stratégies de régulation. Basées sur les principes de solidarité, de participation et de prévention, elles se veulent contribuer à l'amélioration du bien-être de l'ensemble de la population afin d'éviter l'implosion sociale.

L'île de La Réunion présente donc de fortes particularités environnementales, économiques et socioculturelles propres à son caractère insulaire et à son appartenance à la France.

VI – LES ENJEUX DES SPORTS NATURE ET LES LIMITES DE LEUR ROLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE A LA REUNION

Envisager que des relations étroites puissent exister entre les sports nature et le développement durable n'est pas d'emblée évident. Cette perspective nécessite un changement de représentation sur le sport en général afin de mieux comprendre le nouveau rôle qu'il joue dans la société actuelle. Le sport est sorti du sport : il a envahi la sphère économique, est devenu une norme sociale et participe à la valorisation des espaces. Dans cette logique, les sports nature ne sont-ils pas aujourd'hui des vecteurs de structuration des territoires tissant des relations de plus en plus fortes avec le tourisme et le développement durable ? Ne génèrent-ils pas des enjeux économiques, socioculturels et territoriaux plus importants que l'on ne l'imagine ? Des limites ne sont-elles pas cependant observables ?

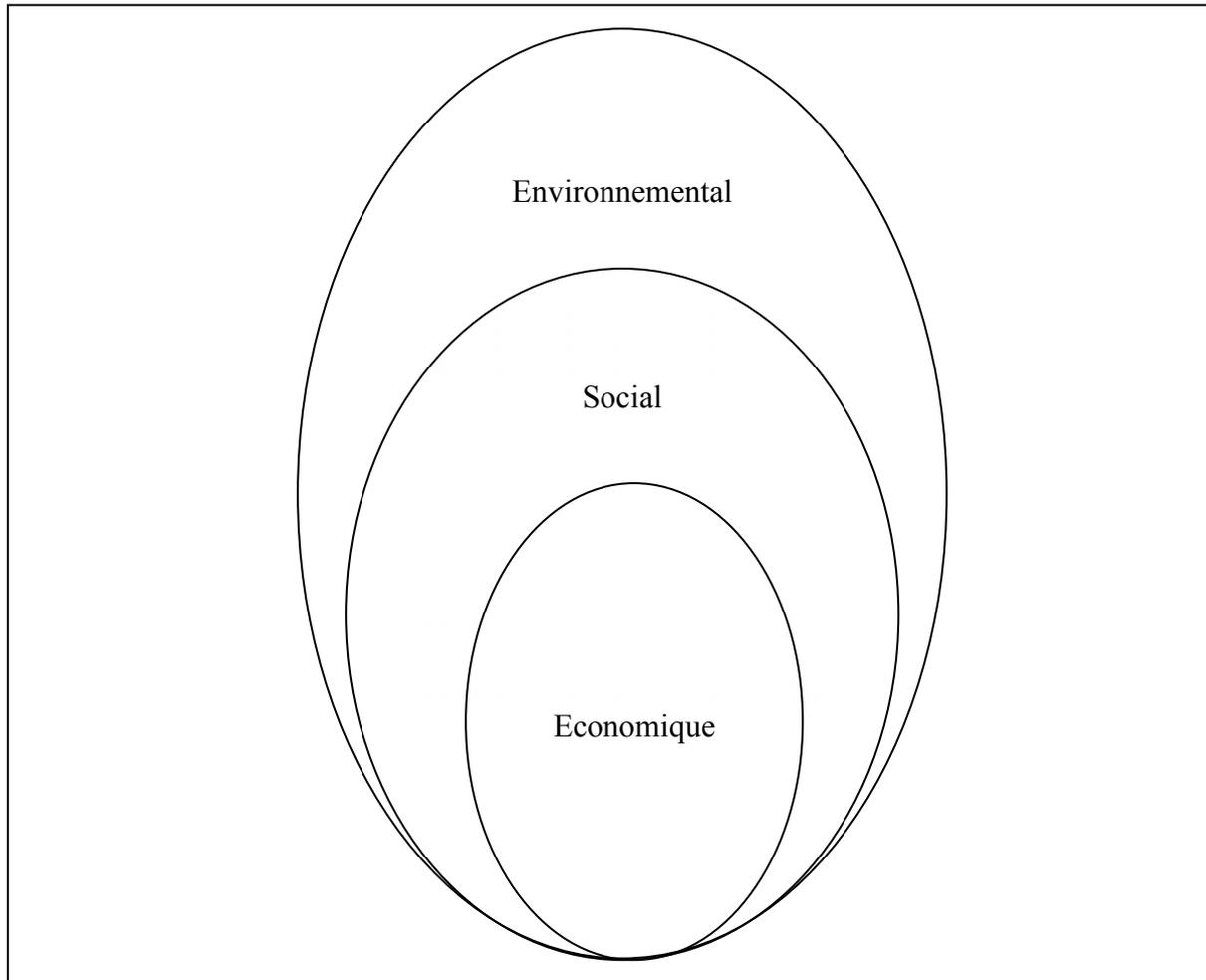
1. Le concept de développement durable

Très usité aujourd'hui, le concept de développement durable est perçu soit comme un mot vide de sens, une belle promesse affichée dans les discours de communication des pays développés, soit comme une notion fondamentale qui s'inscrit dans le sens de l'histoire car résolument tournée vers l'avenir. Elle oblige, en effet, à s'interroger sur la finalité sociale de ce que nous faisons et sur le devenir de la planète. Pouvons-nous continuer à nous développer économiquement en laissant de côté des milliards de personnes ? Pouvons nous continuer à vivre en sur-régime ? Comment arriver à un développement partagé et équilibré entre les différentes nations, entre les différents groupes sociaux ? Le propos de Danielle Nocher résume notre pensée : « *Le développement durable est l'idée majeure du siècle, une valeur montante, une valeur fédératrice, une valeur ajoutée* ».

Le développement durable est présenté initialement (1987) par Mme Brundland, alors premier ministre norvégien comme : « *un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

L'approche institutionnelle présentée en introduction vise à définir le développement durable comme la prise en compte, à parts égales et en même temps, de trois objectifs dans les domaines économique, social et environnemental. Une approche plus engagée est proposée par René Passet (cofondateur d'ATTAC) sur la base de son ouvrage (*L'économique et le vivant*, 1979). Selon lui : « *la sphère des activités économiques est incluse dans la sphère des activités humaines, elle même incluse dans la biosphère* » (cf schéma 11). La conséquence de cette relation d'inclusion est que l'activité économique ne saurait durer et encore moins se développer sur le long terme si elle est source d'inégalité sociale et si la nature n'est pas respectée. Cette conception critique la logique libérale du diktat économique. Elle est partagée aussi par Dominique Bourg (2003) qui précise à ce sujet : « *L'enjeu du développement durable est la remise en cause des deux ressorts de notre société libérale à savoir le fantasme de la démesure et de la toute puissance ainsi que la croyance en l'automatisme du progrès et du marché* ».

SCHEMA 11 : LE MODELE ENGAGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE.



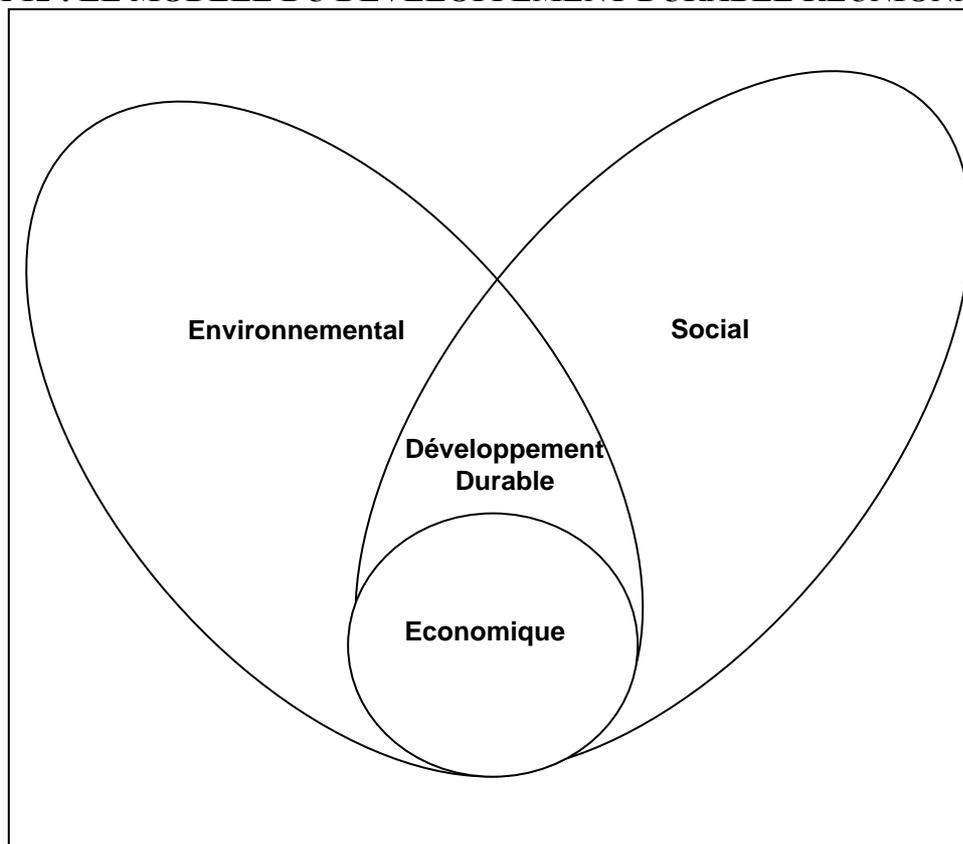
Quelle que soit l'approche, l'objectif du développement durable incite à élaborer un nouveau contrat social et un nouveau mode de gouvernance politique. Les pouvoirs publics, les dirigeants économiques, les acteurs de la société civile et les citoyens doivent ainsi travailler en concertation au niveau d'un territoire qui apparaît comme l'échelle la plus pertinente pour mettre en application une nouvelle logique de développement. La loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT, Voynet, 1999) favorise ce changement de perspective.

2. Quel modèle de développement durable pour La Réunion ?

Conscient de la spécificité de son territoire, la Région Réunion en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, cherche à privilégier un modèle particulier de développement durable. A travers son agenda 21 lancé le 14 février 2002, il est fait référence à un modèle « sur mesure ». A ce propos, il est précisé : « *Face aux enjeux et défis croissants auxquels la Réunion se trouve confrontée, seule une gestion intégrée par un développement économique respectueux du patrimoine naturel, culturel et social, peut permettre d'y répondre* ». Les quatre orientations stratégiques développées confirment cette philosophie générale. Si la Région Réunion doit favoriser un développement économique fortement créateur d'emplois, elle doit aussi mettre en œuvre un aménagement équilibré et durable du territoire, permettre l'égalité des chances tout en valorisant l'identité réunionnaise et ouvrir les horizons de La Réunion.

Le modèle de développement durable souhaitable pour la Réunion se différencie donc du modèle dominant trop standardisé mais aussi du modèle engagé trop utopique. Il accorde une place privilégiée à la fois à la cohésion sociale et à la protection de l'environnement. Dans cette optique, il est bien évidemment hors de question de minimiser le développement économique, mais il doit être davantage considéré comme un moyen d'amélioration de la qualité de la vie de chaque être humain et non comme une fin en soi au service d'intérêts mercantiles. C'est toute la différence entre croissance et développement. Une croissance obtenue au détriment de la nature et de la personne n'est pas un développement. La structuration d'une économie solidaire est ainsi fortement affirmée car elle permet d'envisager prioritairement le développement économique à travers le filtre des activités humaines et écologiques. Le schéma 12 permet de visualiser modèle du développement durable pour La Réunion.

SCHEMA 12 : LE MODELE DU DEVELOPPEMENT DURABLE REUNIONNAIS



3. Les sports nature au cœur du développement durable de La Réunion

La conception du développement durable envisagée pour La Réunion s'avère particulièrement fondée à propos du tourisme qui est la première activité de l'île (320 millions d'Euros de recettes annuelles et 10000 emplois directs). En effet, l'apologie inconditionnelle du tourisme comme facteur de développement économique doit être nuancée au regard des coûts socioculturels et environnementaux générés par une recherche trop exclusive de bénéfices financiers. Le tourisme sportif de nature prend dans cette nouvelle problématique une tonalité particulière de par son développement récent et spectaculaire mais aussi en fonction de ses relations intimes avec les ressources du territoire et la population locale. Les données quantitatives et qualitatives recueillies dans ce secteur nous incitent à penser que les loisirs et le tourisme sportif de nature représentent de réels enjeux économiques, socioculturels et territoriaux pour le développement durable de La Réunion.

3.1 Les enjeux économiques

A l'interface du sport, du loisir et du tourisme, les sports nature correspondent de toute évidence au segment de marché le plus porteur en terme économique dans la mesure où ils ne concernent pas uniquement la demande locale de loisirs et de tourisme sportif mais aussi de nombreux touristes extérieurs qui consomment des services sportifs ainsi que des prestations connexes.

La progression constante et spectaculaire de la demande en matière de sports nature durant les quinze dernières années (cf chapitre IV) est à l'origine d'une explosion du marché estimé aujourd'hui à 500 000 pratiquants.

Le nombre d'évènements sportifs de dimension nationale et internationale organisés à La Réunion aujourd'hui génère aussi un flux important de touristes qui se déplacent à cette occasion. Le Grand Raid, la Mégavalanche, la Finale Coupe du Monde de parapente, le championnat de France de surf ou une étape de coupe du monde de body-board, le Créolia Cup Even Sport en voile et les raids aventure (Réunion d'Aventure) en sont de bons exemples. On peut estimer à 3000 le nombre de touristes extérieurs drainés uniquement par ces manifestations.

Cette augmentation du nombre de touristes sportifs et de pratiquants locaux engendre des retombées économiques directes et indirectes non négligeables pour La Réunion.

3.1.1 Les retombées économiques directes

Elles concernent l'ensemble des organisations sportives qui profitent de cette dynamique, en générant des flux financiers et des emplois dans ce secteur d'activité. Nous englobons sous cette appellation les prestataires publics (Ligues, comités, clubs, associations...) et les prestataires marchands (entreprises de services liées à l'encadrement, à la formation, à la découverte aménagée mais libre d'un milieu, les entreprises d'évènementiel, les entreprises de location et de réparation de matériels, les entreprises de fabrication et/ou de vente de biens). Ces structures se sont multipliées par 6, progressant de 38 en 1989 à 223 en 2003. Si elles représentent un marché quasi équivalent sur le plan quantitatif (120 associations et 103 entreprises). Ces dernières pèsent plus lourdement et profitent beaucoup plus de la dynamique économique créée.

L'enquête menée par la CCIR en 1998 signalait déjà que le marché des entreprises d'activités de pleine nature était en croissance. 52% des chefs d'entreprise interrogés déclaraient à l'époque avoir enregistré une tendance à la hausse de leur chiffre d'affaires.

La note d'information de l'ODR (juin 2002) sur les Activités Physiques de Pleine Nature évalue le chiffre d'affaires représenté par les sports nature à plus de 100 millions d'Euros. Cette estimation nous semble largement surestimée car elle prend en compte la consommation globale des loisirs chez les locaux comme chez les touristes extérieurs. Il s'agit de surcroît d'un résultat qui cumule toutes les formes de retombées directes et indirectes.

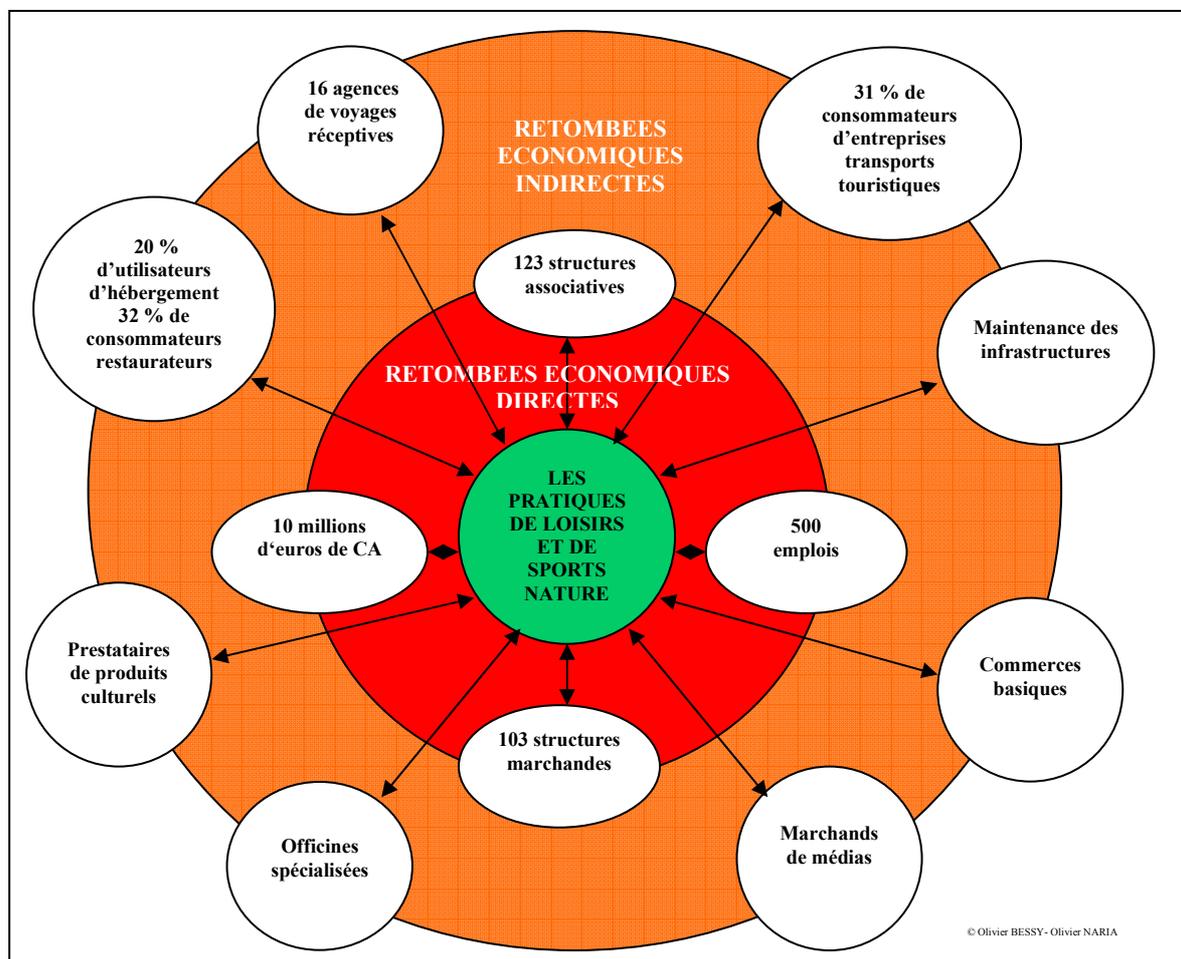
Enfin, les deux études menées en parallèle par la Maison de la Montagne³⁹ associée à la CCIR et la DDJS⁴⁰ soulignent le dynamisme du marché. La première met en évidence la contribution des sports nature dans l'économie des « Hauts ». La seconde souligne une augmentation régulière depuis cinq ans du chiffre d'affaires pour 65% des structures et

³⁹ Les filières de tourisme et de loisirs de pleine nature dans les hauts de la Réunion, octobre 2003

⁴⁰ Etude en cours DDJS/organigram' sur les potentialités, les facteurs de développement et les formations des sports nature à La Réunion, novembre 2003.

estime à 476 le nombre de personnes travaillant dans le secteur, avec un potentiel égal au double.

SCHEMA 13 : LES RETOMBÉES ECONOMIQUE DES SPORTS NATURE
(Les pourcentages présentés correspondent au nombre de pratiquant de sports nature utilisant ces services)



Nos propres investigations révèlent des retombées économiques directes conséquentes. Les pratiquants de sports nature sont des consommateurs de prestations d'encadrement pour 37% d'entre eux et de location pour 32,5%. L'achat d'une prestation d'encadrement comme la location de matériel concerne prioritairement les adeptes du parapente, de la randonnée équestre, de la plongée et du canyoning. (cf tableau 19)

Ce sont effectivement ces quatre pratiques qui profitent aujourd'hui le plus des retombées économiques directes. Le tableau synthétique présenté ci-dessous permet d'avoir une assez bonne vision d'ensemble du marché propre à ces cinq activités.

TABLEAU 18 : LES SPORTS NATURE LES PLUS PORTEURS

Estimations		Canyoning	Rando équestre	Parapente	Plongée
Pratiquants (%)	Touristes	70	20	60	50
	Locaux	30	80	40	50
Structures	Associatives	12	1	10	15
	Marchandes	12	12	06	17
Chiffre d'affaires cumulées (en euros)		1 500 000	1 000 000	1 500 000	3 000 000
Emplois directs		25	30	30	100

Ces quatre activités totalisent un chiffre d'affaire de 7 millions d'euros. Viennent s'ajouter 3 millions d'euros liés aux chiffres d'affaires des autres sports nature. (La randonnée pédestre, le surf, la voile, le VTT et le canoë-kayak). Les retombées économiques directes peuvent être estimées à 10 millions d'euros.

3. 1.2 Les retombées économiques indirectes

Elles concernent l'ensemble des offreurs de biens et de services qui profitent indirectement du développement des sports nature à La Réunion. Il s'agit :

- des entreprises de transport touristique qui acheminent les touristes sur les lieux de pratique, ou leurs vendent des prestations de location (automobile). Le caractère insulaire de La Réunion associé au relief et à l'éclatement des sites de pratique donne à ce secteur un poids énorme. D'après notre enquête, 31,8%⁴¹ de pratiquants utilisent des transports pour se rendre sur leurs lieux de pratique. Les adeptes de parapente (95,7%), de plongée (44%), de VTT (33,7%) et de randonnée pédestre (25%) sont les plus nombreux (cf tableau 19).
- des hébergeurs (hôtel, Villages Vacances Famille, Chambres d'hôtes, gîtes ruraux et de montagne, camping) qui sont, à des degrés divers selon les activités, associés au tourisme sportif de nature. Le nombre de pratiquants déclarant faire appel à un hébergeur dans le cadre de son activité est égal à 20%⁴², ce qui sans être très élevé n'est pas négligeable. Les pratiquants de randonnée pédestre (56%), de canyoning (27,8%), de voile (23,3%) et de parapente (21,5%) sont les plus gros consommateurs (cf tableau 19).
- des différents restaurateurs implantés sur l'île et notamment dans les zones touristiques. 32%⁴³ des personnes enquêtées consomment une prestation de restauration dans le cadre de leur pratique. Les pratiquants de voile (56,7%), de randonnée pédestre (53%) et équestre (46,2%) se détachent très nettement des autres (cf tableau 19).
- des agents de maintenance des infrastructures et du matériel (cf chapitre VII)
- des agences de voyages réceptives qui vendent des produits touristiques incorporant des prestations liées aux sports nature (16 recensées à La Réunion parmi lesquelles Nouvelles Frontières, Vetiver, Papangue Tours...)
- des prestataires qui vendent des produits culturels (musées, jardins, maisons, aquariums, conservatoires...) en complément de la pratique sportive
- des producteurs/distributeurs d'ouvrages, de guides, de topos, de cartes en rapport avec les sports nature

⁴¹ Ce chiffre est certainement à majorer par rapport à la population réelle dans la mesure où le nombre de touristes extérieurs est plus nombreux que dans notre échantillon.

⁴² Idem

⁴³ Idem

- des officines spécialisées qui vendent des biens et des services plus ou moins proches de la pratique (assurances, soins médicaux, médicaments, produits diététiques, boissons énergétiques...)
- des commerces basiques qui, en raison de leur emplacement stratégique dans des lieux touristiques, vendent davantage (alimentation, boulangerie, café...)

Il s'agit d'un marché colossal difficilement évaluable car les effets induits concernent une multitude d'acteurs satellites. On peut l'estimer approximativement à 40 millions d'euros.

L'originalité de ces retombées économiques est qu'elles participent aussi à l'économie solidaire dans la mesure où de plus en plus de créoles commencent à profiter de cette dynamique pour se former et se professionnaliser dans ce secteur.

TABLEAU 19 : LES ENJEUX ECONOMIQUES

Enjeux économiques	Total	Parapente	Canyoning	Escalade	Randonnée équestre	Randonnée pédestre	VTT	Plongée	Voile	Surf	
Encadrement	oui	37	67.7	56.9	6.7	67.7	8	30.2	64	25	11.8
	non	57.3	32.3	40.3	66.7	23.1	90	62.8	31	73.3	83.9
Location de matériel	oui	32.5	59.1	55.6	3.3	66.2	3	18.6	58	31.7	7.6
	non	62.5	40.9	43.1	68.3	24.6	96	76.7	39	66.7	88.1
Transporteur	oui	31.8	95.7	22.2	5	21.5	25	33.7	44	23.3	5.1
	non	62.7	4.3	73.2	66.7	69.2	74	61.6	52	75	90.7
Repas	oui	32	39.3	29.2	5	46.2	53	17.4	6	56.7	35.6
	non	61	60.2	66.7	66.7	44.6	45	75.6	81	41.7	60.2
Hébergement	oui	20	21.5	27.8	13.3	10.8	56	11.6	6	23.3	8.5
	non	72.8	78.5	69.4	58.3	80	43	81.4	78	73.3	88.1

3.2 Les enjeux socioculturels

Les loisirs et le tourisme sportif de nature jouent un rôle dans l'équilibre socioculturel de l'île car ils sont à la fois fédérateurs pour les acteurs locaux, rassembleurs de la population, intégrateurs de publics spécifiques mais aussi constructeurs de l'identité collective réunionnaise.

3.2.1 Des pratiques fédératrices

Parce qu'elles obligent les différents acteurs de l'offre (financeurs, producteurs, distributeurs, promoteurs, hébergeurs, ...) à travailler en synergie afin de proposer des prestations de qualité, les pratiques de loisirs et de tourisme sportifs de nature fédèrent les énergies et les personnes impliquées au sein d'un territoire. Elles créent une véritable dynamique partenariale et sociale autour d'une branche d'activités. Les exemples de la randonnée pédestre⁴⁴ et du canyoning à Cilaos et à Hell-Bourg, ou encore de la plongée⁴⁵ et du surf à Saint-Gilles et à Saint-Leu, sont de ce point de vue très parlants.

3.2.2 Des pratiques rassembleuses

Hier réservées à une minorité de privilégiés ou de spécialistes, les pratiques de loisirs et de tourisme sportif de nature se sont diffusées dans la société réunionnaise. Elles rassemblent aujourd'hui des personnes d'horizons variés grâce au double effet d'un processus de

⁴⁴ cf étude de cas sur la randonnée pédestre, chapitre VII.

⁴⁵ Idem

diversification de l'offre et d'une évolution des représentations sociales associées à ces pratiques. Elles permettent ainsi à des gens qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer de tisser des relations sociales. Elles favorisent ainsi les échanges entre les hommes et les femmes, entre les différentes générations, entre les créoles et les métropolitains, entre les gens des « Hauts » et les gens des « Bas » et entre les différents groupes sociaux. Lieux de brassage culturel et de cohésion sociale, ces pratiques jouent un rôle particulier dans la vie réunionnaise.

Ces observations de terrain sont confirmées par les résultats de notre enquête qui concluent à un rapport fraternel largement dominant entre pratiquants (79,2%). Seulement 15,5% évoquent l'indifférence et encore moins (2,9%) des relations conflictuelles (cf tableau 20). Ce résultat relativise le discours radical souvent tenu sur les conflits d'usage entre pratiquants. Si des problèmes existent bel et bien, il est cependant important de les considérer à leur juste importance. Il n'y a vraiment qu'en surf et encore pour seulement 16,1% des pratiquants interrogés que ces conflits existent à La Réunion.

TABLEAU 20 : LE MODE DE RAPPORT ENTRE PRATIQUANTS

Paramètres	Total	Parapente	Canyoning	Escalade	Rando équestre	Rando pédestre	VTT	Plongée	Voile	Surf
Rapport conflictuel	2.9	0	1.4	0	1.5	1	0	0	1.7	16.1
Rapport indifférent	15.5	12.9	9.7	18.3	6.2	14	16.3	21	6.7	25.4
Rapport fraternel	79.2	87.1	86.1	81.7	83.1	85	82.6	76	91.7	54.2

3.2.3 Des pratiques intégratrices

Les pratiques de loisir et de tourisme sportif de nature participent à l'intégration sociale d'un bon nombre de personnes en les professionnalisant. Ce phénomène est particulièrement sensible dans les zones d'habitation riches en ressources naturelles mais pauvres sur le plan économique (les « Hauts » de l'île). Sous un autre aspect, il est intéressant d'observer aussi comment ces pratiques en véhiculant un imaginaire de l'extrême séduisent des publics en détresse ou désireux de se prouver quelque chose. De nombreuses expériences font état de jeunes en difficultés issus de quartiers sensibles réunionnais qui trouvent dans la pratique de la voile, de la plongée, de l'escalade, du canyon ou du parapente un espace-temps privilégié de valorisation sociale.

Un prestataire de parapente déclare à ce propos : « *Nous organisons des stages de parapente pour des jeunes réunionnais issus de quartiers sensibles qui connaissent des difficultés scolaires. Cette pratique leur apporte une certaine rigueur avec un apprentissage théorique et un travail sur l'aérodynamique. Elle leur redonne confiance en eux et leur apprend à communiquer autrement qu'en s'agressant. Notre objectif est aussi de former de plus en plus de créoles afin que cette pratique se diffuse davantage dans la population locale et qu'elle perde définitivement son image d'un sport de gros zoreils avec de gros 4x4* ».

3.2.4 Des pratiques constructrices d'identité

La population réunionnaise est confrontée dans sa quête d'identité au problème de la double appartenance entre les normes issues de la tradition créole et celles de la modernité occidentale. Les pratiques de loisir et de tourisme sportif de nature jouent dans ce contexte un rôle culturel non négligeable. En effet, nos investigations révèlent que ces dernières participent au processus de construction identitaire, en véhiculant, dans leur diversité, des valeurs plurielles dans lesquelles se retrouvent les différents groupes sociaux de l'île.

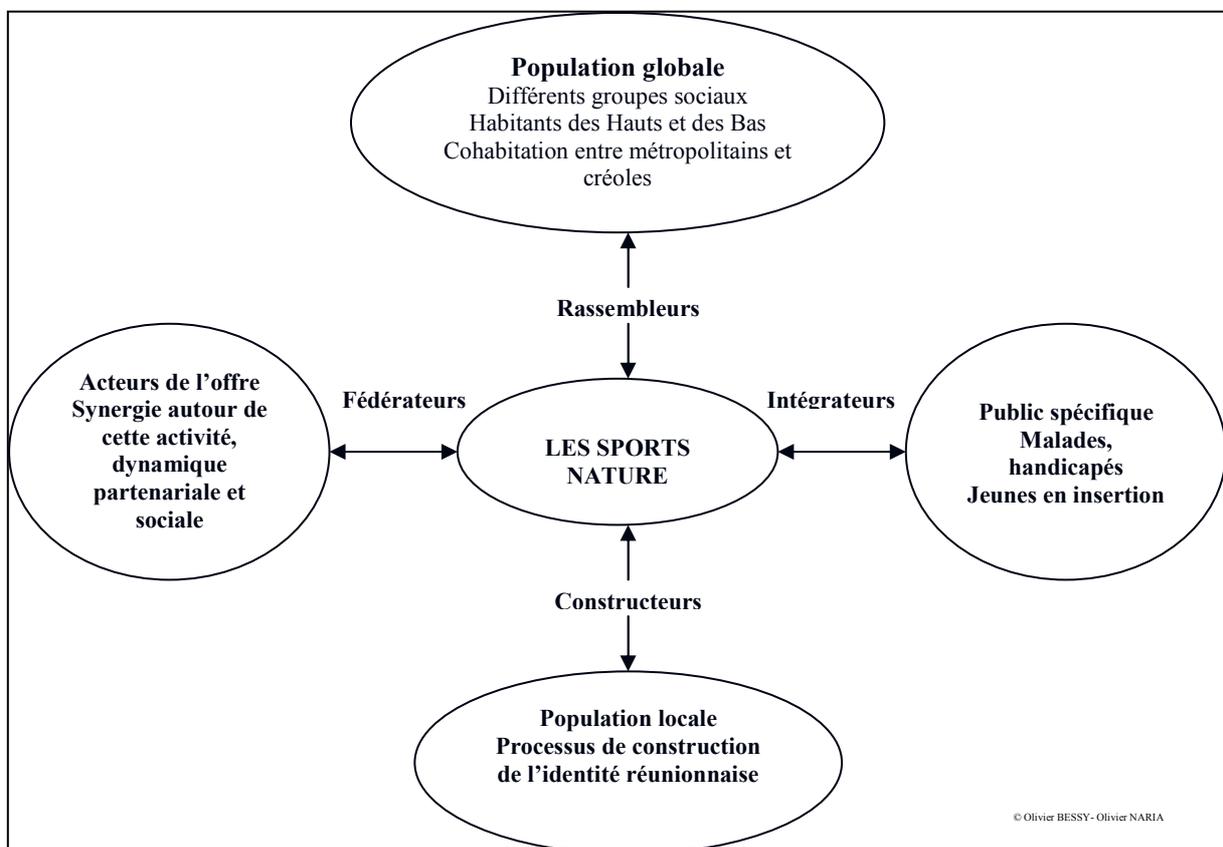
Les sports nature à dominante énergétique et/ou favorisant la découverte du patrimoine (randonnée pédestre, courses de montagne, VTT country, randonnée équestre) sont très prisées par les créoles d'un certain âge (plus de 35 ans) qui viennent y partager une culture de

l'effort et s'y ressourcer, s'appropriant de manière active et fusionnelle leur territoire. Les pratiquants réunionnais de ces activités perpétuent une tradition de dépense énergétique liée à leur enfance rustique dans les « Hauts » et expriment aussi de plus en plus un besoin d'évasion du monde urbain dans lequel la majorité vit aujourd'hui. Ces résultats confirment les écrits d'André Lapierre (1999) qui révèlent « *l'enracinement spécifique de certaines activités physiques dans la culture créole et notamment les épreuves énergétiques* ». Ils rejoignent aussi les conclusions de Patrick Bouchet (1999) selon qui : « *le groupe créole est davantage représenté dans les sports d'affrontement direct à dominante énergétique ou de force, dans lesquels les idéologies traditionnelles et communautaires s'expriment* ».

Les autres sports nature à dominante vertigineuse et appareillée (parapente, escalade, canyon, VTT, canoë-kayak, surf, plongée, voile...) sont très majoritairement pratiqués par la population métropolitaine résidente ou touristique. Ce constat vérifie les travaux de Pociello (1995) au niveau national et de Lapierre et Chateaufrenaud (1996) au niveau local qui montrent que les activités informationnelles et technologiques sont prioritairement investies par les groupes sociaux à fort capital culturel et économique. Cependant, ces activités se « créolisent » de plus en plus et participent ainsi pour certaines catégories au processus de construction identitaire. La jeune génération et les créoles aisés sont principalement attirés par les sensations extrêmes que procure le jeu plus ou moins risqué avec les vagues, les profondeurs, le vent, les rapides, la pente, le vide... Cette frange de la population locale s'identifie donc aux modèles occidentaux qui privilégient des imaginaires ludiques et extrêmes. Une meilleure sensibilisation à ces activités en milieu scolaire et associatif explique aussi ce phénomène.

Parce qu'ils génèrent des rapports originaux à soi-même et aux autres, mais aussi à l'espace et au temps, les sports nature peuvent être considérés comme des vecteurs positifs sur le plan socioculturel.

SCHEMA 14 : LES ENJEUX SOCIOCULTURELS DES SPORTS NATURE



3.3 Les enjeux territoriaux

Les territoires sont aujourd'hui de plus en plus façonnés par les pratiques sportives au sens large. L'originalité du territoire réunionnais visible à travers la grande richesse de son patrimoine naturel, sa vulnérabilité écologique et ses déséquilibres spatiaux, imposent aux différents acteurs concernés de prendre conscience du rôle que peuvent jouer les sports nature en matière de protection et de valorisation de l'environnement mais aussi de structuration de l'île ou encore de construction d'une image touristique forte.

3.3.1 La protection de l'environnement

Il est évident que la préservation de la nature n'a pas besoin d'activités sportives, sources le plus souvent de perturbations dans le milieu. Mais, en même temps, la nature est largement investie par une population en mal d'authenticité, de détente et d'extrême. La fréquentation sportive des espaces naturels est devenue aujourd'hui un phénomène de société. Se pose donc le problème de la régulation des flux afin d'éviter toute dégradation. Il est rassurant d'observer que si la surfréquentation de certains sites existe, ce n'est pas un problème pour 71,1% des pratiquants. Par contre, les surfeurs avec 84,6% de réponses positives sont très sensibles à cette question. (cf tableau 21)

TABLEAU 21 : LA FREQUENTATION DES SITES

Paramètres	Total	Parapente	Canyoning	Escalade	Rando équestre	Rando pédestre	VTT	Plongée	Voile	Surf	
Surfréquentation des sites	oui	26.3	33.3	33.3	15	7.7	9	3.5	9	10	86.4
	non	71.1	65.6	61.1	83.3	84.6	89	95.3	88	90	11

Dans ce contexte, comment les sports nature contribuent-ils à la protection et à la mise en valeur du patrimoine ?

Les nombreux aménagements réalisés sur l'île (sentiers, pistes, voies, aires de décollage et d'atterrissage, bouées d'amarrage, sentiers sous-marins, gîtes, kiosques, parking...) délimitent des espaces de pratique, d'hébergement et de stationnement. Ils évitent ainsi les usages anarchiques du milieu naturel et permettent aux pratiquants de profiter de la nature sans la dégrader. De même, l'immersion en pleine nature et la recherche d'harmonie avec les éléments que nécessitent ces sports, font prendre conscience de la beauté et de la richesse des lieux. La pratique des sports nature favorise dans un premier temps une découverte active et sensible du patrimoine, puis dans un second temps une appropriation et une défense de ce dernier. Elle apparaît ainsi comme stimulant à la construction d'une écocitoyenneté.

Le rôle de sensibilisation et d'éducation à l'environnement joué par les acteurs institutionnels locaux (ONF, CAH, Maison de la Montagne pour les « Hauts », Parc Marin pour la frange littorale et DIREN pour toute l'île) est de ce point de vue exemplaire. Il est relayé sous de multiples formes par une grande partie des prestataires associatifs et marchands locaux, persuadés du rôle écologique joué par leur pratique. Le nettoyage des fonds marins réalisé régulièrement par la Base Nautique des Mascareignes dans le cadre des journées de l'environnement en est un bon exemple. Le discours d'un prestataire de parapente est aussi très évocateur : « *En emmenant les gens dans la nature, on leur apprend à la respecter, à faire en sorte qu'ils soient les premiers à la protéger. Quand ils survolent le lagon, qu'ils voient des dauphins, cela ne peut que leur donner envie de le respecter* »,

Le développement tous azimuts d'associations locales visant à préserver l'océan (Surf Rider Fondation et International Coral Reef Initiative), la montagne (Mountain Wilderness International) ou encore la forêt (WWF) s'inscrit également dans cette dynamique de préservation. Il en est de même des manifestations telles que les journées de l'environnement

mises sur pied par la DIREN ou la journée mondiale des océans organisée le 8 juin dernier par la commune de Trois Bassins.

Un récent article de presse⁴⁶ intitulé « *Quand nature rime avec ordures* » illustre bien l'enjeu écologique des sports nature. Il évoque le projet de la Maison du Tourisme des Hautes Plaines d'organiser une manifestation appelée « Accueil Nature ». Son objectif est de sensibiliser par l'intermédiaire des sports nature (randonnées pédestre et équestre, VTT, canyoning, Parcours Aventure en Forêt...) les pique-niqueurs du dimanche à respecter davantage la forêt de Bébourg afin qu'elle ne ressemble plus chaque lundi matin à un dépotoir.

3.3.2 La valorisation du patrimoine

L'intégration plutôt réussie des différents aménagements dans l'environnement grâce à l'utilisation de matériaux naturels (bois, bardeaux...) et à une architecture adaptée participe de la qualité environnementale des sites réunionnais. De même, le développement des sports nature permet de valoriser des zones naturelles en évitant qu'elles soient détruites ou pillées sous couvert d'intérêts économiques. C'est la voie de l'écotourisme qu'emprunte aujourd'hui La Réunion. Enfin, le patrimoine culturel local (cases, jardins, folklore, gastronomie) est de plus en plus associé à ces pratiques qui s'organisent en s'hybridant avec la dimension culturelle. Les sentiers d'interprétation mais aussi les activités propices à la découverte d'une région ou d'un lieu telles la randonnée pédestre, équestre et à VTT ou encore la plongée, le canyon et le parapente, en sont de bons exemples. Le projet « Village Créole » développé par la Maison de la Montagne doit permettre aux sports nature de répondre davantage encore à cet enjeu de valorisation des territoires.

3.3.3 La structuration du territoire

La Réunion souffre d'un déséquilibre très marqué entre les « Hauts » et les « Bas » et entre l'Est et l'Ouest de l'île en matière d'aménagements touristiques. En mettant en valeur ces zones au fort potentiel naturel mais délaissées car peu rentable sur le plan de l'économie touristique traditionnelle, les sports nature de montagne jouent un rôle non négligeable en matière de rééquilibrage. Ils permettent, en effet, par le biais des différents aménagements nécessaires à la pratique (sentiers pédestres, stations VTT, centres équestres, aires de décollage, voies d'escalade, ports, gîtes, tables d'hôtes...) de modifier les flux d'usagers et de dynamiser ainsi ces territoires en créant une branche d'activités économiques comprenant plusieurs prestataires de services (encadrement, animation et location sportives, hébergement, restauration, artisanat, commerces...). Le rôle joué par les activités de randonnée équestre, pédestre et à VTT est de ce point de vue exemplaire.

3.3.4 La construction d'une image touristique forte

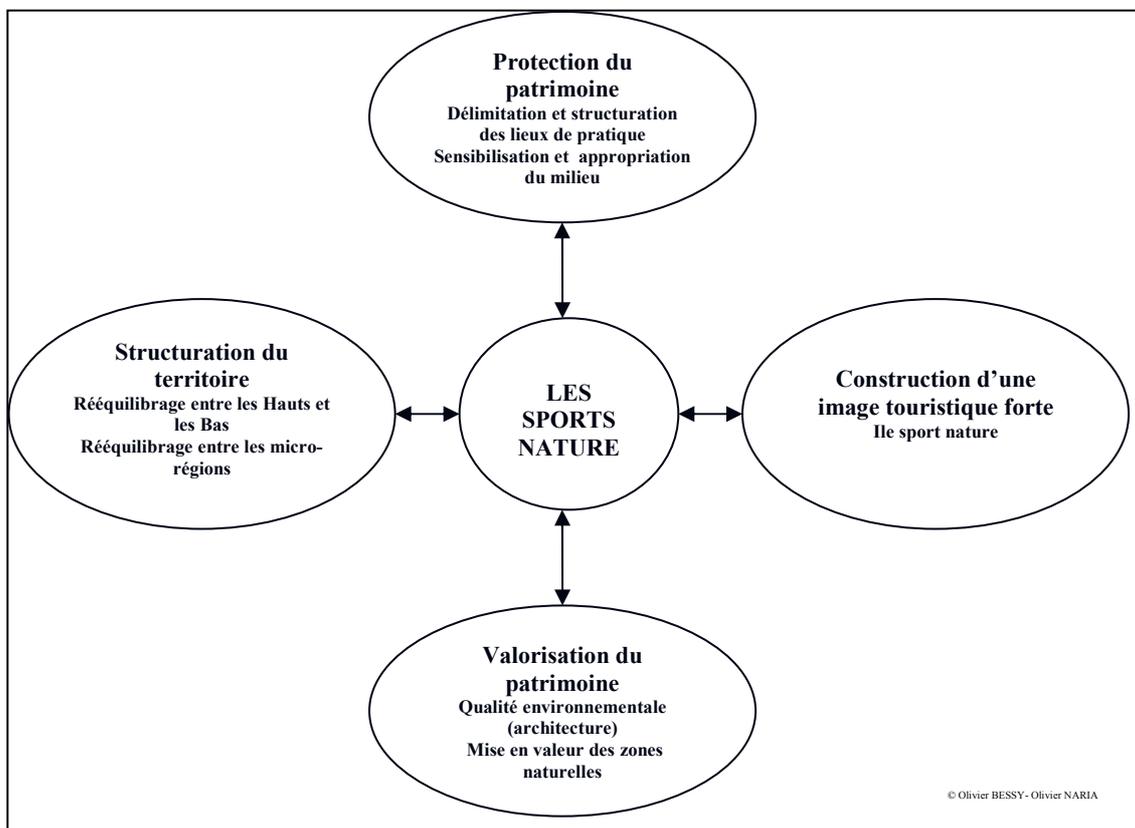
Les territoires sont des lieux emblématiques par excellence dans la mesure où ils symbolisent l'image d'une région ou plus exactement celle que l'on souhaite lui donner. La communication de l'île de La Réunion utilise des visuels, des couleurs et un slogan faisant la part belle aux sports nature. Les photos de sites naturels et de sportifs immergés dans un environnement paradisiaque sont légion sur les différentes brochures. Le bleu et le vert qui saturent le logo du Comité du Tourisme de la Réunion sont les couleurs dominantes. Elles font référence à la fois à l'image du lagon et à celle de la montagne tropicale. Plus récemment le rouge a fait son apparition en relation avec l'activité volcanique de l'île particulièrement

⁴⁶ Paru dans le JIR du 4 novembre 2003.

attractive. Enfin, le slogan « Ile intense » se veut symboliser l'originalité de La Réunion, une île où l'on vit intensément chaque moment grâce notamment aux multiples possibilités qu'offre la nature réunionnaise. Les sports nature ou plus précisément leur imaginaire sensationnel sont donc directement impliqués dans la construction de l'image de La Réunion. Il existe, en effet, une concordance entre l'originalité du territoire, la communication globale effectuée et la philosophie de ces pratiques. La Réunion, « Ile des sports nature » est peut-être le slogan de demain à condition de décliner ces derniers sous des modalités plurielles, à la fois douces, ludiques et extrêmes ou encore culturelles.

Si les aménagements sportifs directement ou indirectement associés aux prestataires de sports nature structurent en priorité les enjeux territoriaux, de nombreux événements sportifs y participent aussi à leur manière. N'intègrent-ils pas de plus en plus dans leur concept des objectifs de respect et de mise en valeur de la nature, de structuration territoriale et de renforcement de l'identité locale. On peut citer la Rando Métisse et le Grand Raid pour les « Hauts » mais aussi les compétitions de surf pour les « Bas » de l'île.

SCHEMA 15 : LES ENJEUX TERRITORIAUX DES SPORTS NATURE



4. Les limites du rôle joué par les sports nature en matière de développement durable

Les retombées économiques, socioculturelles et territoriales des sports nature pour La Réunion doivent cependant être nuancées au regard des limites transversales au développement touristique global (coût du transport aérien et du logement, forte concurrence touristique dans la zone de l'Océan Indien, absence d'une réelle politique touristique pour La Réunion, déficit d'informations touristiques, hétérogénéité des micro-régions...) mais aussi et surtout au regard des limites spécifiques aux loisirs et au tourisme sportif de nature.

4.1 Les limites économiques

Le poids des charges sociales, l'activité « marron » génératrice de concurrence déloyale, la difficulté d'obtenir des subventions hormis au lancement de l'activité, ainsi que la fragilité des structures (un seul employé, faible marge bénéficiaire...) ont des conséquences négatives en matière d'embauche. Le manque de professionnalisme de nombreuses entreprises dans la conception, l'organisation et la communication de l'offre proposée provoque un décalage avec la demande et génère des manques à gagner importants sur le plan financier. De surcroît, les jeunes réunionnais ne possèdent pas encore la culture de création d'entreprise, a fortiori dans ce secteur qu'il commence juste à pénétrer.

4.2 Les limites socioculturelles

Elles se cristallisent principalement à travers deux types de conflits. En premier lieu, des conflits d'intérêts sont repérables entre plusieurs personnes. Les différents acteurs structurant l'offre (acteurs sportifs, acteurs politiques et acteurs économiques) ne poursuivent pas les mêmes objectifs et des tensions sont palpables aujourd'hui dans le développement de certaines activités (canyon, escalade, parapente) et l'exploitation de territoires bien identifiés. Entre la population qui vit du tourisme et celle qui n'en profite pas restant à l'écart du développement, les choses ne sont pas simples non plus surtout dans des villages comme Cilaos, Hell-Bourg, ou l'Entre-Deux, où tout se voit, où tout se sait. Enfin, les relations sont parfois difficiles entre les touristes et les habitants locaux qui ont le sentiment d'être envahis et dépossédés de leur culture d'origine. Les problèmes observés dans le cirque de Mafate sont très évocateurs de ce problème qu'il ne faut pas mésestimer.

En second lieu des conflits d'usage existent entre les pratiquants pour la jouissance de territoires recherchés. C'est essentiellement le cas en surf car il existe un décalage entre la masse de pratiquants et le nombre limité de spots sur un faible espace (Saint-gilles et Trois-Bassins). Une tendance au localisme visible dans l'appropriation de certaines vagues par les autochtones, notamment à Saint-Leu, contribue à accentuer ces conflits entre locaux et touristes.

Enfin, la diversité des pratiques et des lieux incite à la prudence pour éviter les relations parfois trop simplistes ou illusoire entre une société en mutation et des sports nature rédempteurs.

4.3 Les limites territoriales

L'engouement pour les sports nature provoque une surfréquentation de certains sites qui semblent avoir atteint leur capacité de charges maximales au delà desquelles la dégradation du milieu s'accélère dangereusement. Les sites de Colimaçons 800 pour le parapente à Saint-Leu, de Fleur Jaune pour le canyon à Cilaos, du cirque de Mafate pour la randonnée pédestre, de Trois-Bassins pour le surf en sont des exemples patents. De même, la banalisation du milieu par de nombreux pratiquants constitue une réelle limite en matière de protection du

milieu ainsi que le manque de période de repos pour l'environnement en raison d'une absence de saisonnalité des pratiques. La valorisation du patrimoine et la structuration du territoire sont aussi à relativiser en raison de la non exclusivité des sports nature dans la réalisation de ces deux objectifs et de la concurrence existante avec d'autres paramètres (politiques globales d'aménagement, nature des infrastructures routières et immobilières, dynamisme économique des autres prestataires, pression des activités agricoles et industrielles...). Enfin, la construction d'une identité territoriale locale est un processus complexe qui ne peut se circonscrire au seul élément sportif et qui est pour l'instant limité quantitativement si l'on se réfère au nombre modeste de pratiquants natifs de l'île dans la majorité de ces sports.

4.4 Les limites sportives

Plus récents et surtout moins dotés en licenciés que les sports traditionnels (football, tennis, athlétisme...), les sports nature ont du mal à se faire reconnaître dans leur propre champ sportif. La résistance du mouvement sportif traditionnel local symbolisé par le faible dynamisme de la commission sport nature du Comité Régional Olympique Sportif le montre bien. Elle s'explique par l'histoire de ces activités restées longtemps en dehors du cadre compétitif (escalade, surf...) et par l'absence encore aujourd'hui de compétitions dans certaines d'entre elles (randonnée pédestre et équestre, canyoning, plongée...) leur donnant davantage une image de loisir que de sport. Cette situation ne favorise pas le développement des ligues et comités concernés qui n'ont pas toujours les moyens humains et financiers de leurs ambitions.

4.5 Les limites politiques

La volonté politique timide affichée par les collectivités territoriales responsables en matière de développement des sports nature, est visible dans l'absence souvent constatée de réelle politique de tourisme sportif, dans le recrutement insuffisant de personnels compétents, dans l'inégalité des subventions entre sports traditionnels et sports nature, dans la carence en matière de conception et d'entretien d'aménagements appropriés ainsi que dans l'aide aux événements sportifs concernés. L'absence de culture en matière de sports nature chez de nombreux élus, les représentations et croyances erronées qu'ils en ont, la méconnaissance du profil sociologique des pratiquants, ainsi que le poids de l'imaginaire du risque et de l'insécurité associé à ces sports sont autant de facteurs explicatifs.

La configuration particulière du territoire réunionnais fait de cette île un laboratoire privilégié d'analyse des enjeux et des limites représentés par les sports nature, en matière de développement durable. Si les enjeux économiques apparaissent importants, ils n'ont de sens que par rapport aux enjeux socioculturels et territoriaux qui surdéterminent l'avenir de La Réunion. En effet, si une grave crise sociale venait à se produire ou si le patrimoine naturel de l'île était trop dégradé, c'est toute l'île de La Réunion qui s'enfoncerait dans les profondeurs de l'Océan. Le développement des pratiques de loisirs et de tourisme sportif de nature doit donc se faire de manière raisonnée et harmonieuse, en accord avec les ressources et les contraintes du contexte insulaire local. La relation entre les sports nature et le développement durable n'est pas simple, car elle obéit au bon vouloir de plusieurs acteurs dont le travail en synergie est plus que jamais nécessaire pour aller dans le sens d'un développement durable viable. Des perspectives d'avenir prometteuses sont incarnées par les projets de Réserve Marine Naturelle et de Parc National des Hauts. Ces deux projets s'inscrivent, en effet, totalement dans la philosophie du modèle de développement souhaité pour La Réunion. Restent que les difficultés de mise en place qui accompagnent ces deux projets montrent, à l'évidence, que des résistances sont à lever et que les mentalités doivent encore évoluer.

VII – ETUDES DE CAS

La randonnée pédestre et la plongée ont été choisies pour être analysés plus en profondeur dans leurs relations avec le développement durable de l'île. Ce choix s'explique par leur représentation respective des deux territoires réunionnais (les « Hauts » et le littoral), leur niveau élevé de structuration et les enjeux importants que ces deux activités représentent pour le tourisme sportif à La Réunion.

1. La randonnée pédestre

La randonnée pédestre tient une place de choix à La Réunion tant elle dispose sur un même espace d'une variété et d'une richesse remarquable de sites de pratique. Le Volcan de la Fournaise et la Plaine des Sables, Le Piton des Neiges, les cirques de Cilaos et de Mafate ou encore la Roche Ecrite sont des lieux magiques connus des randonneurs du monde entier.

1.1 Les principaux acteurs du développement

Conscients de ce potentiel exceptionnel, l'Office National des Forêts (ONF), le Commissariat à l'Aménagement des Hauts (CAH), l'Association de la Promotion du milieu Rural (APR), la Maison de La Montagne, le Comité Régional de Randonnée Pédestre (CRRP) ainsi que les collectivités locales, ont favorisé depuis une trentaine d'années le développement de cette pratique dans le but de valoriser la montagne réunionnaise.

TABLEAU 22 : LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT DE LA RANDONNEE PEDESTRE

Acteurs	Année de Création	Statut	Rôle
Conseil Général	1983	Instance politique	Elabore le PDIPR. Finance la création et l'entretien des sentiers. Maître d'ouvrage des gîtes publics.
Communes	-	Instance politique	Jouent le rôle d'intermédiaire entre le département et les opérateurs
Office National des Forêts (ONF)	1970	Services de l'état	Gère 100000 ha de forêt domaniale Ouvre et entretient les sentiers de randonnée (1000 kms.) Aménage des équipements légers (kiosques, parking, aires de pique-nique)
Commissariat à l'Aménagement des Hauts (CAH)	1970	Services de l'état	Participe au développement économique, et à la conduite d'études d'aménagement des « Hauts »
Association Pour la Promotion du milieu Rural (APR)	1979	Association loi 1901	Maillon du CAH, consultant sur les aménagements Met en œuvre le PAH et le PTE
Maison de la Montagne	1987	Association loi 1901	Missions par délégation des collectivités locales en partenariat avec les opérateurs qualifiés. Réalise les aménagements des sites et itinéraires, crée et gère le réseau des hébergements
Services Loisirs Accueil (SLA)	1997	Association loi 1901	Missions d'accueil, d'information et de réservation des nuitées dans les gîtes
Association des Gestionnaires de Gîtes de Montagne (AGGM)	1996	Association loi 1901	Gestion des gîtes de montagne Fédère 12 gestionnaires
Maisons et offices du Tourisme	-	Association loi 1901	Informent sur les circuits et vendent les nuitées en gîtes de montagne
Pays d'accueil touristique	1988	Association loi 1901	Missions d'animation d'itinéraires touristiques, de prestataires témoins des ressources du territoire
Comité Régional de Randonnée Pédestre	1988	Association loi 1901	Fédère les associations de randonnées et organise les formations diplômantes
Entreprises marchandes	-	Société	Accompagnent des clients et leurs font découvrir les sites.

1.2 Qu'entend-on par randonnée pédestre ?

La randonnée pédestre est un terme polysémique qui accepte plusieurs définitions susceptibles de correspondre aux différentes modalités de pratique de cette activité. On distingue notamment : la randonnée promenade à la journée (la balade), la randonnée découverte sur un ou plusieurs jours (la Rando Métisse), la randonnée sportive sur un ou plusieurs jours également (le trek) et la randonnée aventure (la Diagonale des Fous).

Nous définirons ici la randonnée comme la pratique qui regroupe aussi bien des courtes promenades que des courses plus soutenues, réalisées de manière autonome (seul ou en famille) ou encadrée (associations, tours opérateurs...) à la poursuite d'objectifs variés (bien-être, extrême, découverte, convivialité...). Cette définition symbolise une nouvelle conception d'un sport davantage pluriel, plus uniquement centré sur sa propre fonction hygiénique mais intégrant des enjeux économiques, socioculturels et territoriaux.

1.3 Les caractéristiques actuelles de l'offre et de la demande

- Une offre dense, plurielle et structurante du territoire réunionnais

L'offre de services en matière de randonnée pédestre proposée en 2003 sur le territoire de La Réunion est particulièrement riche. Elle se caractérise, tout d'abord, par un réseau de sentiers à la fois dense, varié et adapté à tous les niveaux de pratique permettant de développer un tourisme de masse (cf carte chapitre 3).

Elle présente ensuite des structures d'hébergement (gîtes de montagne) et des aires aménagées de camping et de pique-nique (kiosques, tables...) qui favorisent l'itinérance et le séjour dans les « Hauts ».

Elle est structurée par des prestataires associatifs et des entreprises mono et multi-activités qui proposent une découverte accompagnée des richesses du patrimoine naturel et culturel des « Hauts » de l'île. Cette offre encadrée connaît des temps forts lors de manifestations exceptionnelles liées à la randonnée découverte (Rando Métisse) ou à la randonnée sportive (courses de montagne et raids à l'image de la Diagonale des Fous).

Si, cette offre cherche à satisfaire de nouvelles aspirations en matière de loisirs sportifs de nature (plus de bien-être, de découverte du patrimoine et d'échange que de performance et de compétition), elle répond aussi à de nouveaux enjeux en matière de développement local et durable. En raison de son caractère insulaire, de son statut de DOM et de son métissage socioculturel, La Réunion est, en effet, particulièrement sensible à un développement harmonieux de son territoire où la dimension économique est au service de deux grands défis : l'environnement et l'être humain.

- Une demande massive

Les pratiquants de randonnée pédestre sont de très loin les plus nombreux à La Réunion. Si le chiffre des licenciés (1500), et l'augmentation de 75% des effectifs durant ces quinze dernières années, ne sont pas très significatifs, le contingent important de pratiquants hors institution est très parlant. Il est constitué d'après le CTR⁴⁷ de 190 000 touristes extérieurs et de 100 000 pratiquants réunionnais selon nos estimations⁴⁸, soit au total, environ 300 000 pratiquants de randonnée pédestre au sens large du terme pour l'année 2003.

⁴⁷ Les chiffres présentés proviennent d'une enquête réalisée auprès des touristes non-résidents en 2001. Sur 424 000 touristes, 70 % déclarent avoir pratiqué au moins une activité physique et sportive soit 274 800 touristes concernés. Sur ce quota, 65 % soit 180 000 s'adonnent à la randonnée pédestre.

⁴⁸ Ces données proviennent des interviews réalisées auprès des différents offreurs associatifs et marchands et d'une observation de terrain. Ils prennent en compte les pratiquants encadrés et autonomes de l'île.

Cet engouement pour la randonnée pédestre correspond à une diffusion de l'activité dans l'ensemble des groupes sociaux et ethniques. Les créoles fréquentent de plus en plus les sentiers de leur île à la découverte d'une montagne qu'ils ont comme la mer pendant longtemps ignorée. De très nombreux touristes surtout métropolitains mais aussi de plus en plus européens (allemands, suisses, italiens...) choisissent la destination Réunion pour pratiquer cette activité.

Les conditions en matière d'offre et de demande sont réunies pour faire de la randonnée pédestre une pratique qui dépasse le simple loisir. En effet, c'est le coeur de l'île qui bat au rythme de cette activité car elle fait partie intégrante du patrimoine local. Elle participe ainsi au développement durable de La Réunion en répondant à des enjeux économiques, socioculturels et territoriaux.

1.4 Les enjeux économiques

Au carrefour du sport et de la culture, du loisir et du tourisme, la randonnée pédestre est de toute évidence le segment du marché sportif le plus porteur sur le plan économique. En effet, cette activité ne concerne pas uniquement la demande locale de loisirs sportifs mais aussi de nombreux touristes locaux et extérieurs qui consomment des services sportifs ainsi que des prestations connexes (hébergement, restauration, transport...). La randonnée pédestre génère donc des retombées économiques directes et indirectes particulièrement importantes.

1.4.1 Les retombées économiques directes

Elles sont le fait des organisations sportives qui génèrent des flux financiers et des emplois dans ce secteur d'activité. On en dénombre aujourd'hui 70 dont 46 pour le secteur associatif et 30 pour le secteur marchand. Le nombre d'emplois créés est approximativement de 50. A la trentaine d'Accompagnateurs en Moyenne Montagne (AMM) qui vivent plus ou moins bien de leurs passions, il faut ajouter une vingtaine d'emplois liés à la gestion des différentes associations et entreprises. On peut citer, les Cent Pieds, Rando Sud, Petit Pas Grand Pas, du côté des associations, ainsi que Maham, Rando Run, Outre mer Rando, Tropic Rando, du côté des prestataires marchands. En ce qui concerne le chiffre d'affaires, il est très difficile à évaluer car la grande majorité des entreprises sont multi-activités et leurs responsables hésitent à se confier.

1.4.2 Les retombées économiques indirectes

Elles concernent l'ensemble des offreurs de biens et de services qui profitent indirectement du développement de la randonnée pédestre à La Réunion.

Les hébergeurs/restaurateurs sont directement (gîtes de montagne) ou indirectement (gîtes ruraux, chambres et tables d'hôtes, meublés de tourisme, fermes auberges, camping à la ferme, restaurants d'altitude...) associés à la randonnée pédestre. Le tableau ci-dessous permet d'évaluer le nombre de structures et de lits.

TABLEAU 23 : EVALUATION DES STRUCTURES D'HEBERGEMENT LIEES A LA RANDONNEE PEDESTRE

Type d'hébergement	Quantité	Nombre de lits
Gîtes d'étape et de montagne	67	1424
Meublés de tourisme	200	800
Chambre d'hôtes	300	311
Auberges de jeunesse	3	59
Camping à la ferme	1	29
Total	571	2623

D'après Axel Hoareau, directeur de la maison de La montagne, les enjeux économiques sont perceptibles à travers les 300 emplois créés dans la totalité de l'offre d'hébergement en gîtes et chambre d'hôtes dont 50 emplois pour les 67 gîtes de montagne. De surcroît, les adeptes de la randonnée pédestre consomment annuellement 120 000 nuitées dans les 67 gîtes avec une dépense moyenne de 25 euros (pour l'hébergement et pour la restauration) soit un chiffre d'affaire de 3.5 millions d'euros.

La randonnée pédestre fait travailler aussi 100 fonctionnaires de l'ONF dans l'ouverture et l'entretien des 1000 km de sentiers.

Cette activité fait vivre également les entreprises de transport touristique qui acheminent les marcheurs sur les lieux de pratique, ou encore leur vendent des prestations de location automobile. Le caractère insulaire de La Réunion associé au relief et à l'éclatement des sites de pratique donne à ce secteur un poids important.

Activité de découverte du patrimoine, la randonnée pédestre favorise dans le même temps la consommation de produits culturels (musées, jardins, maisons créoles, conservatoires, gastronomie, folklore...) en complément de la pratique. Les guides péis locaux sont des emplois (une vingtaine sur l'île) créés pour répondre à cette demande spécifique.

De même, le caractère auto-organisé dominant de cette pratique stimule la vente d'ouvrages, de guides, de topos, ou encore de cartes. On recense une vingtaine de produits de ce type.

Les agences de voyages réceptives sont aussi concernées car elles vendent des produits touristiques incorporant des prestations de randonnée pédestre. Nous en avons recensé 16 à La Réunion parmi lesquelles Nouvelles Frontières, Vetiver, Papangue Tours...

Enfin, les commerces basiques (alimentation générale, boulangerie, café...) qui, en raison de leur emplacement stratégique dans des lieux touristiques de passage (îlets, villages typiques), vendent davantage. La maison de la Montagne en a recensé 80.

Il s'agit d'un marché colossal difficilement évaluable en euros tellement les effets induits concernent une multitude d'acteurs satellites. On peut cependant estimer les emplois autour de 450.

Les retombées directes et surtout indirectes provoquées par la randonnée pédestre ne sont donc pas négligeables pour l'économie locale. Cette activité génère au total 500 emplois (50 plus 450) et un chiffre d'affaires volumineux. L'originalité de ces retombées économiques est de participer aussi à une logique d'économie solidaire dans la mesure où de nombreux acteurs locaux profitent de cette dynamique pour se former et se professionnaliser dans le secteur.

1.5 Les enjeux socioculturels

La randonnée pédestre joue un rôle original dans l'équilibre socioculturel de l'île, car elle s'est massivement diffusée dans la société réunionnaise. C'est, après la plongée, le sport nature le plus féminisé (41%) et celui qui concerne, dans des proportions assez équilibrées, toutes les tranches d'âge. C'est aussi et surtout le sport nature le plus populaire et l'un des

plus créolisés. Ouverte au plus grand nombre et lieu de brassage social, cette pratique jouent un rôle particulier dans la culture réunionnaise. Selon Jean-Yves Langlois, président de la Maison de la Montagne, la randonnée pédestre est l'activité qui a le plus démocratisé l'accès aux sports nature en raison d'un véritable projet social porté par l'UFOLEP à partir de la fin des années 1970.

La randonnée pédestre participe aussi à l'intégration sociale d'un bon nombre de personnes en les professionnalisant. Ce phénomène est d'autant plus sensible qu'il concerne une majorité de créoles principalement issus des « Hauts » de l'île. De plus, en proposant une modalité plus aventureuse, les raids pédestres contribuent à la valorisation sociale de publics sensibles. La randonnée pédestre joue, enfin, dans ce contexte un rôle culturel important en étant assimilée à une activité emblématique d'identification communautaire. Les pratiquants créoles viennent y partager les valeurs de l'effort et s'y ressourcer en s'appropriant de manière symbolique leur patrimoine⁴⁹.

Cet enjeu est particulièrement exacerbé lors des grandes manifestations qui regroupent des centaines ou des milliers de personnes à l'image de la Rando Métisse et de la Diagonale des Fous⁵⁰.

1.5.1 Les enjeux territoriaux

L'originalité du territoire réunionnais impose aux différents acteurs concernés de prendre conscience du rôle majeur que peut jouer la randonnée pédestre à différents niveaux. Grâce aux nombreux aménagements réalisés sur l'île (sentiers, refuges, aires de pique nique, kiosques, parking...), la randonnée pédestre contribue à bien délimiter les lieux de pratique et les zones protégées. De même, son mode de cheminement favorise une appropriation originale du patrimoine ainsi que la construction d'une écocitoyenneté.

L'utilisation de matériaux nobles et naturels (bois, bardeaux..) dans la construction des sentiers, des différents gîtes de montagne et des panneaux d'information participe à la bonne intégration dans le paysage réunionnais. Le patrimoine culturel de La Réunion (cases, jardins, folklore, gastronomie) est aussi de plus en plus associé à cette pratique qui s'organise souvent en hybridant la dimension sportive et la dimension culturelle. Les sentiers d'interprétation comme la randonnée découverte d'une région ou d'un lieu, en sont l'expression manifeste.

En mettant particulièrement en valeur les territoires des « Hauts », la randonnée pédestre joue un rôle majeur en matière de rééquilibrage. Elle permet, en effet, de redonner de la vie à des villages mais aussi à des îlets perdus dans la nature. Que serait aujourd'hui le cirque de Mafate, sans ses sentiers et ses gîtes de montagne ?

Enfin, la randonnée pédestre ou plus précisément l'environnement tropical dans lequel elle se déroule est directement impliqué dans la construction de l'image touristique de La Réunion. De plus, contrairement à l'imaginaire trop extrême stimulé par d'autres sports nature (canyoning, parapente...), la randonnée permet de véhiculer des valeurs de découverte, d'authenticité et de rencontre fortement plébiscitées aujourd'hui.

Si les aménagements associés à la randonnée pédestre structurent en priorité les enjeux territoriaux, de nombreux événements sportifs y participent aussi à leur manière. N'intègrent-ils pas de plus en plus dans leur concept des objectifs de respect et de mise en valeur de la nature, de structuration territoriale et de renforcement de l'image locale, à l'instar de la Rando Métisse et de la Diagonale des Fous ?

⁴⁹ Pour plus de détail, cf chapitre précédent.

⁵⁰ O. Bessy, Le Grand Raid de la Réunion. A chacun son extrême et un emblème pour tous, Océan Editions, 2002.

1.6 Les limites du rôle joué par la randonnée en matière de développement durable

Si la randonnée pédestre génère des impacts positifs sur les plans économique, socioculturel et territorial pour La Réunion, ces derniers doivent cependant être nuancés au regard d'un certain nombre de limites.

1.6.1 Les limites économiques

Il existe une forte intensité concurrentielle au niveau des acteurs de l'offre, entre, d'une part les prestataires associatifs et marchands et, d'autre part, entre les prestataires marchands eux-mêmes. Cet état de fait génère une fragilité des structures qui sont très souvent constituées d'une seule personne. La majorité des entreprises liées à la randonnée pédestre sont, en effet, gérées en solo par un accompagnateur en moyenne montagne. Les économies d'échelle ne sont pas faciles à réaliser dans ce contexte.

1.6.2 Les limites socioculturelles

Elles se cristallisent principalement à travers les conflits d'intérêts repérables entre les différents acteurs structurant l'offre (acteurs sportifs, acteurs politiques et acteurs économiques) qui ne poursuivent pas les mêmes objectifs. Ils peuvent être aussi très forts entre la population locale qui vit du tourisme et celle qui n'en profite pas, comme nous le confie un accompagnateur local du village d'Hell-Bourg. Enfin, le tourisme de randonnée est aussi perçu parfois comme une invasion occidentale qui vient perturber les traditions culturelles locales et générer des comportements peu accueillants comme nous le confirme un prestataire. *« La Nouvelle a perdu de son authenticité. L'hospitalité des mafatais n'est plus la même. Ils semblent désormais attirer par l'argent facile. Ils ont de moins en moins d'échanges avec les touristes. Ils nous servent à manger et c'est tout. On a l'impression qu'ils nous fuient. Il y a de plus en plus de critiques de touristes liées à des agressions et des vols. Il y a de un vrai décalage entre le mythe Mafate des livres et la réalité ».*

1.6.3 Les limites sportives

Différente des sports classiques qui permettent la compétition, la randonnée pédestre a du mal à se faire reconnaître dans le champ sportif en raison de son caractère loisir très prononcé. La résistance du mouvement sportif traditionnel local symbolisé par le faible dynamisme de la commission sport nature du Comité Régional Olympique Sportif local le montre bien. De même, le CRRP de la Réunion ne montre pas un très grand dynamisme en terme d'animation. Aucune manifestation n'est d'ailleurs organisée par cette institution à ce jour.

1.6.4 Les limites politiques

Les sports nature en général et la randonnée pédestre en particulier n'apparaissent pas comme des priorités dans les politiques touristiques locales. Un exemple très concret, le Conseil Général n'accorde pas aujourd'hui les moyens financiers suffisants à l'ONF pour l'entretien des sentiers. Ce déficit de financement aboutit à la fermeture d'un tiers des sentiers de l'île ce qui est pénalisant pour les pratiquants comme pour les prestataires de services.

1.7 Conclusion

La configuration locale fait de la Réunion un terrain d'aventure pédestre particulièrement recherché. Notre analyse a montré que si la randonnée pédestre est un atout majeur pour le développement du territoire réunionnais, il reste encore des problèmes à résoudre et des résistances à lever afin d'améliorer son développement sur l'île. Espérons que le projet de création de Parc National des Hauts actuellement en discussion soit l'outil pertinent et efficace attendu par la majorité des acteurs locaux.

2. La plongée

2.1 Présentation de l'activité plongée loisir

L'île de la Réunion possède des atouts certains pour les amateurs de plongée subaquatique. La température de l'eau jamais inférieure à 23°C et une saison hivernale réduite au minimum permettent une pratique régulière dix mois sur douze. Une barrière corallienne d'environ 30km d'une remarquable richesse car relativement jeune et jusqu'à présent épargnée par les phénomènes de réchauffement (El Niño) constitue également un atout décisif pour la pratique d'une plongée loisir de qualité sur des sites variés. Cette région se situe sans conteste en tête des destinations françaises et parmi les meilleures au niveau mondial.

Par ailleurs l'application de la réglementation française en matière de normes d'encadrement et de sécurité est un aspect important pour des pratiquants de plus en plus exigeants quant à la compétence des encadrants de sport nature.

Sites naturels de qualité et prestations professionnelles valorisées, font de la Réunion une destination plongée reconnue.

2.2 Les enjeux économiques

2.2.1 Les retombées économiques directes

La côte ouest concentre l'essentiel des seize associations et des quinze centres professionnels. Deux sites St. Gilles et St. Leu rassemblent la quasi totalité des prestataires professionnels. On peut estimer à environ cinquante le nombre d'embarcations équipées pour la plongée. Une trentaine de centres professionnels et associatifs permettent l'accueil des pratiquants. Un nombre équivalent de locaux techniques et de stations de gonflage leurs sont généralement associés. En ce qui concerne les moniteurs de plongée, cinquante emplois à plein temps ont émergé ces dix dernières années et cinquante autres travaillent de manière régulière en fonction de la demande. Environ trente véhicules terrestres sont affectés au transfert du matériel et des plongeurs vers les zones d'embarquement ou/et des lieux d'hébergement aux locaux d'accueil. Ces infrastructures et la logistique induite génèrent une vingtaine d'emplois « techniques » (secrétariat, conduite des véhicules et bateaux etc...) essentiellement dépendants de l'activité plongée. Trois magasins de vente de matériel sont d'autre part exclusivement consacrés à la plongée. Pour mieux saisir la vitalité et les investissements existants dans ce secteur économique on peut retenir que sur les quinze structures professionnelles, cinq d'entre elles ont changé de propriétaire entre 1999 et 2003 pour des valeurs marchandes situées entre 130 000 et 250 000 €, et qu'elles ont toutes vu leur chiffre d'affaires progresser. Pour la majorité des autres, pendant la même période, des

investissements importants ont été réalisés dans tous les secteurs, achat de locaux, de bateau, de matériel, etc., ce qui témoigne également de l'expansion de ce secteur d'activité.

2.2.2 Les retombées économiques indirectes

Des emplois indirects nombreux existent mais ils sont difficiles à estimer en particulier dans le domaine de la fabrication, de la vente et de l'entretien des embarcations ainsi que de la mécanique qui y est associée. Dans le secteur des services, hôtellerie, restauration, nettoyage des locaux, transport, etc., l'impact est tout aussi important et permanent au point que certains centres de plongée envisagent de bâtir leur propre structure d'hébergement ou de renforcer les liens qui les unissent déjà avec certains prestataires. La création, la mise en place et l'entretien de zones protégées du parc marin ont également permis la création d'emplois directs et indirects.

Ce volume d'activité est essentiellement généré par deux types de pratiques de plongée : la plongée en scaphandre autonome (avec bouteille) et la plongée « libre » ou randonnée palmée en palmes, masque et tuba (PMT). Cette dernière très facile d'accès permet aux baigneurs du bord de plage de découvrir la vie du lagon. Très majoritairement pratiquée sans aucune formation ni encadrement, elle participe de manière non négligeable à l'économie locale par l'achat d'équipements de base disponibles dans les magasins spécialisés et dans les grandes surfaces. La plongée libre ne génère pas de flux touristique spécifique, contrairement à la plongée en scaphandre, mais elle participe fortement à l'attrait de l'île pour toutes les personnes pratiquant les autres sports natures qui viennent inmanquablement profiter de surcroît des beautés du lagon facilement accessible. Cette accessibilité du lagon réunionnais est incontestablement un point fort dans les représentations des vacanciers. La randonnée palmée massivement pratiquée par les enfants est une première approche qui invite à la découverte du scaphandre autonome ou/et à la chasse ou pêche sous-marine. Cette dernière activité pratiquée normalement sans bouteille tient une place très particulière dans l'économie de l'île. En effet parmi les activités de plongées, elle est la seule à avoir un impact incontestable sur le milieu et à participer de manière illégale, mais connue, à une économie parallèle de subsistance ou de complément pour un nombre important de ses pratiquants. La vente des produits de la pêche sous marine dite « sportive » est interdite mais semble largement tolérée. L'efficacité des pêcheurs et leur présence quasi permanente sur les sites en font les acteurs principaux du dépeuplement des pièces les plus grosses des massifs coralliens. Se pose là un double problème, d'une part en terme d'impact sur le milieu, d'autre part en terme de conflits d'usage avec les autres pratiquants, en particulier les simples « visiteurs » en scaphandre autonome témoins des prédations.

2.3 Les enjeux socioculturels

Ils présentent deux caractéristiques principales.

De part sa place importante dans l'activité économique côtière de la zone la plus touristique de l'île, la plongée est créatrice de rôles sociaux en particulier dans les statuts et les fonctions qu'elle met en place, chef d'entreprise, président de club, moniteur, pilote de bateau, écordeur, mécanicien spécialisé. Elle permet à des populations d'origines et de niveaux sociaux variés de participer à la structuration d'une identité spécifique. Ils vivent de la mer, sans être ni des pêcheurs ni des marins au long cours. C'est une culture originale, nouvelle, une microsociété qui s'est mise en place, dépendante d'un milieu, la mer, et étroitement liée à d'autres microsociétés (hôtellerie, restauration, transport) qui dépendent maintenant en partie d'elle. Ces nouvelles identités d'acteurs sociaux locaux émergent sans bouleverser réellement

ce qui existait auparavant mais plutôt en permettant à la culture et à l'identité réunionnaise de s'approprier de manière plus « profonde » son patrimoine côtier.

En effet, ce n'est pas là le moindre paradoxe, la population a plutôt tendance à « tourner le dos à la mer ». Dans les représentations collectives la mer est anxiogène, source d'inconnu, de danger. La figure du requin mangeur d'homme en est l'archétype. La pêche côtière est peu développée. De tout temps la population a trouvé plus facilement sa subsistance sur la terre que sur la mer. Le milieu aquatique est donc très peu investi par la culture locale. Grâce à la plongée loisir, l'accès à ce nouvel espace est maintenant permis. La population dans son ensemble perçoit de mieux en mieux la richesse mais aussi la fragilité de son capital subaquatique. Les initiatives de nombreux enseignants pour permettre à leurs élèves l'accès au monde sous-marin sont déterminantes. C'est grâce à eux et par les activités et manifestations qu'ils animent que les enfants découvrent une « culture marine » qui s'enrichit également par les articles de presse, les émissions télévisées, les festivals cinématographiques et photographiques et surtout par la mise en place d'un parc marin. Le rôle de ce dernier est capital. A travers ses initiatives pédagogiques, il participe à l'institutionnalisation et à la matérialisation d'un nouveau territoire public auparavant indéfini. Si les modifications des représentations collectives sont toujours lourdes et lentes, il est cependant indéniable qu'une évolution est ici en marche.

2.4 Les enjeux écologiques

L'impact des activités de plongées sur le milieu est très contrasté. Nous avons déjà évoqué les pratiques de pêche en apnée qui nécessitent à court terme un encadrement strict sous peine d'un appauvrissement dramatique de l'écosystème et de conflits d'usage sous-jacents.

L'impact de la plongée en scaphandre est plus divers et moins brutal tout en étant potentiellement non négligeable.

Il s'inscrit, tout d'abord, dans les nuisances occasionnées à l'interface terre-mer par l'implantation de structures d'accueil des bateaux et des différents aménagements y afférant. La consommation de carburant, d'eau et d'électricité nécessaires à l'activité mettent la plongée au même rang que beaucoup d'infrastructures touristiques.

Il faut, d'autre part, prendre en compte l'impact écologique dû aux dommages que les plongeurs eux-mêmes peuvent faire subir au milieu d'accueil. Ils sont essentiellement de deux sortes : l'ancrage des bateaux et les chocs provoqués à la faune et à la flore fixées par les plongeurs et leurs équipements. Le mode d'ancrage des bateaux est un problème récurrent en très grande partie réglé par la création de dispositifs d'amarrage fixes et obligatoires tels que ceux mis en place par le parc marin. En ce sens les solutions sont connues et les mesures déjà prises sont à entretenir et à diffuser. En ce qui concerne l'impact des plongeurs eux-mêmes il passe principalement par la compétence de leurs formateurs et encadrants ainsi que par leur prise de conscience individuelle et leur sensibilisation à la fragilité de l'écosystème marin.

Tous ces aspects sont pris en compte par les différents organismes, associatifs, Fédération Française d'Etudes des Sports Sous-Marins (FFESSM), professionnels, Association Nationale des Moniteurs de Plongée (ANMP) majoritairement présents dans l'île et habilités à former et à encadrer les plongeurs. Cependant le rôle des autorités de contrôle est ici déterminant afin que soit pris en compte, en plus des problèmes de sécurité des pratiquants, le problème de la préservation du milieu. Leur présence sur le terrain ne peut que favoriser le respect des différentes réglementations adoptées tant au niveau national que local. Sous certaines conditions et de manière somme toute assez logique, la plongée ne peut s'inscrire que dans une perspective de durabilité ceci pour au moins deux raisons principales. Les pratiquants de la plongée bouteille sont des acteurs témoins particuliers. Ils reçoivent une

formation technique et environnementale relativement poussée. Pour eux, le milieu de pratique n'est pas un simple support comme peut l'être la pelouse d'un stade ou la neige damée d'une piste de ski. Leur activité n'a d'intérêt que si le milieu est riche en faune et flore. Ils ont donc été les premiers à constater certains dégâts et à les dénoncer au grand public. L'interdiction de remonter quoi que ce soit de mort ou de vivant du milieu fait depuis longtemps partie de leurs principes. A tel point qu'il est maintenant interdit de porter des gants dans certaines zones coralliennes afin de ne pas être tenté de s'accrocher. Leur milieu social d'origine (cadre moyen ou supérieur urbanisé) les a porté vers cette activité avec la représentation écologique qu'ils en ont (Cousteau, Ushuaïa...). Les professionnels de l'activité sont obligatoirement qualifiés. Ils sont nécessairement informés et dans leur très grande majorité ce sont des passionnés. D'autre part ils savent pertinemment que c'est la qualité de leur zone de plongée qui permettra leur survie économique. Ils ont donc tout intérêt à préserver la bonne santé de leur environnement afin que leur activité soit durable. Leurs investissements sont coûteux. Il faut donc du temps pour les amortir. Leurs projets sont obligatoirement bâtis sur la durée.

2.5 Conclusion

L'engouement pour la plongée loisir entraîne une multiplication de l'offre qui favorise la concurrence entre les prestataires. Cette concurrence, surtout si elle est déloyale, se traduit par une diminution des prix induisant une multiplication du nombre de plongées et donc une surfréquentation des sites. Dans ce schéma, la Réunion n'est pas un cas à part. Partout dans le monde, de nombreux sites connaissent ce problème. Seule l'action des différentes autorités concernées permet d'en limiter l'ampleur. C'est ce qui semble avoir été bien compris sur l'île. Plusieurs niveaux d'intervention et d'action ont été envisagés. Nous en avons évoqué plusieurs, deux sont emblématiques :

- Au niveau régional, la création d'un parc marin et l'interdiction d'ancrage des bateaux sur les zones les plus fragiles (pose de bouées)

- Au niveau municipal, la maîtrise du nombre d'entreprises de plongée loisir par la limitation du nombre d'amarrages possibles dans un port et par l'interdiction d'implanter des locaux d'accueil sur le front de mer

Ces deux exemples parmi d'autres nous semblent bien se situer dans le cadre d'un développement durable car en préservant « la ressource » et en partageant les différents espaces avec les autres utilisateurs (pêcheurs, promeneurs, plaisanciers) ils rendent impossible une concentration industrielle porteuse de déséquilibre. Dans le cas particulier de cette île traditionnellement « de culture terrienne », aucun projet à long terme ne peut se dispenser d'un important et long travail pédagogique. Afin que l'océan ne soit plus cet immense avaloir sans fond qui fait disparaître tous les déchets, l'information et la formation des adultes et des enfants s'avèrent décisifs.

VIII - PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES

Toute démarche prospective doit tenir compte de la spécificité et de la complexité de l'environnement dans lequel elle s'inscrit. Le territoire réunionnais présente en matière de tourisme sportif de nature et de développement durable une situation particulière liée à son histoire, à sa configuration insulaire tropicale, à la fragilité de son environnement, ainsi qu'à son contexte économique et social délicat. La progression spectaculaire de l'offre consacrée aux sports nature, ainsi que la massification de la demande, ont modifié, en l'espace d'une quinzaine d'années, le paysage local. Malgré ce constat, le rôle des sports nature dans la structuration du tourisme et dans le développement durable de l'île ne semble pas aujourd'hui suffisamment perçu par un certain nombre d'acteurs. C'est dans ce contexte que nos propositions prennent forme. Elles visent à inscrire de façon plus affirmée les loisirs et le tourisme sportif de nature dans le développement durable de La Réunion. Elles doivent être considérées comme des pistes à affiner. Elles s'adressent de façon privilégiée aux décideurs politiques et plus particulièrement à la Région, notre commanditaire par l'intermédiaire du CCEE, mais surtout chef de file en matière de tourisme et de développement durable. Elles concernent aussi les acteurs institutionnels, associatifs et économiques.

1. L'institutionnalisation des relations entre sports nature, tourisme et développement durable

Elle est considérée comme une nécessité par la majorité des protagonistes qui perçoivent des carences et des dysfonctionnements en la matière mais avouent ne pas avoir toujours les moyens d'agir efficacement et surtout collectivement. Par rapport à ce constat, nos propositions sont les suivantes :

1.1 Clarifier les missions et les responsabilités de chacun et éviter l'empilement et l'éclatement des acteurs dans le secteur du tourisme en général et du tourisme sportif en particulier.

1.2 Inscrire de manière beaucoup plus forte les sports nature dans les politiques économiques, environnementales et sportives des différents collectivités territoriales et institutions afin de mieux faire appliquer les dispositions du Schéma de Service Collectif du Sport et plus particulièrement son troisième objectif : « *Tenir davantage compte du sport pour son rôle dans le développement durable du territoire* »

1.3 Confier aux communautés d'agglomérations en relation directe avec la Région un rôle majeur dans la structuration des sports nature au niveau de leurs territoires respectifs et encourager donc ces dernières à se saisir de cette compétence dans leurs missions prioritaires.

1.4 Créer un centre régional de ressources des sports nature et du développement durable qui se verrait attribuer une triple mission :

- La première viserait à fédérer les différents acteurs locaux autour d'une politique commune définie par la région. Le centre de ressources jouerait un rôle de garant et de coordonnateur de cette politique.

- La seconde consisterait à analyser régulièrement l'évolution du contexte local, à partir de la mise en place d'un observatoire des sports nature et du développement durable. Ce dernier aurait en charge de constituer une banque de données susceptible d'informer en permanence les décideurs et chefs d'entreprises sur l'évolution du marché des sports nature et des enjeux locaux. Il réaliserait aussi des études spécifiques par activité et par territoire en relation avec les acteurs concernés. Il serait susceptible, enfin, d'organiser des manifestations locales de rencontres et d'échanges sur la thématique qui nous préoccupe.

- La troisième serait de combler le déficit d'ingénierie en matière de tourisme et de développement durable en créant un guide local de savoir faire des loisirs et du tourisme sportif de nature, qui serait mis à la disposition de tous les développeurs de projets.

Dans cet esprit, des relations privilégiées avec l'Université sont à envisager ainsi que des partenariats étroits avec tous les organismes et associations impliqués dans le développement touristique durable.

2. Un décloisonnement des acteurs institutionnels et associatifs ayant en charge les sports nature, le tourisme et l'environnement

Chaque institution travaille trop individuellement dans son secteur. Les acteurs sportifs se préoccupent peu de tourisme et de développement durable et à l'inverse les acteurs touristiques et environnementaux n'intègrent pas suffisamment le sport dans leur problématique. Certes non encore obligatoire, l'absence de Commission Départementale des Espaces Sites et itinéraires (CDESI), est un bon indicateur. Il faut inverser cette tendance en créant les conditions d'un travail en commun sur cette thématique. Les propositions sont les suivantes :

2.1 Intégrer des représentants des différentes institutions concernées dans les conseils représentatifs de chacune d'entre elles

2.2 Participer à des projets communs liés au développement du tourisme sportif dans les différents environnements

2.3 Inciter les ligues et comités à jouer un rôle plus participatif dans l'aménagement structurant du territoire et dans l'organisation d'évènements sportifs qui dépassent les compétitions traditionnelles

2.4 Mettre en place, à titre expérimental la CDESI

2.5 Réaliser un agenda 21 du sport réunionnais

Il est à noter que la réflexion sur la mise en place du Parc National des Hauts a déjà fait évoluer la situation locale.

3. L'élaboration d'un plan de formation

Nous pensons, en effet, que la formation constitue l'un des moyens indispensables pour assurer le succès de la planification d'un tourisme durable à La Réunion. Dans cette optique, nous proposons de :

3.1 Consolidier les métiers du secteur en améliorant les compétences à chaque niveau d'intervention, de l'animation au management de projet, du marketing stratégique et opérationnel à la gestion des ressources humaines, du montage de dossiers de subventions à la recherche de partenaires. Des sessions de formation continue pour les prestataires marchands seraient dans cet esprit mises en place par la CCIR. Un dispositif de formation semblable piloté par le CROS pourrait s'adresser aux dirigeants sportifs.

3.2 Développer des formations spécialisées susceptibles de mieux professionnaliser les acteurs qui conçoivent et mettent en œuvre des politiques et des produits associés aux loisirs et au tourisme sportif de nature. La création d'une licence professionnelle intitulée : « *Management des loisirs et du tourisme sportif de nature à La Réunion* » portée par le département STAPS de la Faculté des Sciences de l'Université nous paraît être un projet pertinent. Cette formation viserait à acquérir une double compétence à la fois technique et managériale dans le secteur considéré. Elle serait ouverte aux étudiants qui désirent entrer dans la vie active à Bac plus trois mais aussi aux professionnels travaillant déjà dans des structures sous forme de CDI ou de CDD et qui ressentent le besoin d'un complément de formation, sans oublier les demandeurs d'emplois ayant un profil favorable.

4. Une meilleure structuration des espaces dédiés aux sports nature

L'analyse de l'existant en matière d'aménagement a montré une situation d'ensemble plutôt positive mais avec des carences et des contrastes forts selon les micro-régions et les sports nature. Comment améliorer la situation actuelle ? Outre la réhabilitation des équipements déjà en place nous proposons :

4.1 La mise en place d'un véritable schéma d'aménagement des sports nature dans le but de mieux équilibrer les espaces, en assurant une continuité, une dynamisation et une unité territoriale.

- la continuité territoriale permettrait de concevoir des circuits de VTT et de randonnée équestre sur plusieurs jours qui rendent possible la traversée de La Réunion ou le tour des cirques, à l'image de la randonnée pédestre. Il s'agit ici de remédier à l'atomisation des sites de pratique propres à une même activité.

- la dynamisation territoriale a comme objectif de rééquilibrer les différents territoires entre eux en favorisant le développement de zones délaissées, notamment les régions du sud et de l'est mais aussi les espaces intermédiaires à mi-pente en y créant des activités de découverte du milieu et du patrimoine. L'aménagement de sites alternatifs dans des activités qui connaissent des problèmes de surfréquentation (parapente, surf, canyoning...) s'inscrit aussi dans cette dynamique

- l'unité territoriale vise à passer d'un tourisme diffus à un tourisme unitaire. L'idée est de croiser le modèle des Unités Touristiques de Pleine Nature (UTPN) avec les schémas de cohérence territoriale (SCOT) des communautés d'agglomération afin de participer à la

construction d'une identité locale. L'échelle de l'intercommunalité nous semble pertinente pour élaborer un tel projet. On peut alors imaginer la conception de plusieurs « stations sportives nature » basées sur la multi-activités et réalisées au sein de chaque micro-région en fonction des ressources locales. Par exemple, le TCO, pourrait décider de développer une station voile/kayak de mer au Port, une station de randonnée pédestre et de VTT sur la Possession (Mafate), une station multi-activités (VTT, randonnées équestres et pédestre, activités acrobatiques en forêt) sur le site du Maïdo à Saint-Paul, une station activités océaniques (plongée, surf, voile) à Saint-Gilles et une station parapente/VVT/randonnée pédestre/ canyoning sur le site des Colimaçons à Saint-Leu.

L'idée est d'impulser ou de renforcer selon les cas des stratégies de développement touristiques multipolaires dans les différentes communautés d'agglomérations. Les projets développés aujourd'hui par la CIREST ou encore la CIVIS s'inscrivent dans cette optique.

4.2 La conception de « stations sports nature multi-services »

Il s'agit ici de dépasser le simple aménagement nécessaire à la pratique (des sentiers, des pistes, des voies...) pour concevoir tout un ensemble architectural et structurant de constructions susceptibles de créer un pôle fort d'animation. Dans cet esprit, des locaux dédiés à l'accueil et à l'information, à la location et à la réparation ou encore au stockage du matériel, mais aussi des sanitaires, des parking, des aires de camping, des structures d'hébergement, de restauration, des espaces de travail (salles de réunion) et de convivialité (bar, club house...) s'articulent ensemble pour offrir un maximum de services aux usagers. Dans le cas d'une station multi-activités, une mise en synergie des différentes prestations serait réalisée soit par des chemins de liaison empruntables individuellement soit par un système de transports collectifs. De même, un équipement touristique de cette nature ne peut être déconnecté de l'ensemble du réseau des acteurs qui agissent sur lui.

Le site de la Petite France au Maïdo présente déjà quelques éléments favorables. On peut facilement imaginer la création d'une « station sport nature multi-services » à cet endroit basée sur deux axes stratégiques. Le premier serait ludique avec le VTT, la luge artificielle et les activités acrobatiques en Forêt. Le second serait plus patrimonial avec les randonnées équestres et pédestres. Les différentes entreprises locales (Télénavette, Forêt de l'aventure...) pourraient s'y installer et proposer l'ensemble des services attendus par les pratiquants.

Le site des Colimaçons à Saint-Leu présente aussi une configuration multi-sportive intéressante. En effet, ne peut-on pas envisager la création d'un télésiège dans la ravine des Colimaçons qui relierait les aires de décollage et d'atterrissage de parapente ? Cette remontée mécanique contribuerait à davantage structurer l'espace de départ en relation avec la ferme Corail mais aussi l'espace d'arrivée en synergie avec le stade de vol libre (le « Khéops ») nouvellement créé. Il permettrait encore la desserte de différents étages afin de faciliter l'accès aux pratiquants de parapente, de VTT, de randonnée pédestre, de canyoning mais également aux visiteurs du conservatoire botanique des Mascareignes. Non polluant et intégré dans l'environnement, cet aménagement diminuerait le trafic automobile, favoriserait l'accès des « Hauts » à un public plus large et donnerait une identité forte à Saint-Leu.

Les deux exemples présentés ici s'inscrivent dans la logique de développement durable des territoires car ils associent les dimensions économiques, socioculturelles environnementales et identitaires. D'autres projets similaires peuvent être imaginés dans les cirques de Cilaos et de Salazie mais aussi dans les régions Sud et Est.

4.3 La création de Maisons de la Glisse pour les surfeurs et autres pratiquants de Kitesurf ou de fun-board qui n'ont aujourd'hui à leur disposition aucune structure publique. Les seuls locaux en service sont de nature commerciale. Sur le modèle métropolitain existant par exemple à Lacanau, ce bâtiment pourrait être un lieu d'accueil et de rassemblement et offrir des vestiaires, des sanitaires, un lieu de stockage et un espace de convivialité. Les communes de Saint-Paul, de Saint-Leu, d'Etang-Salé et de Saint-Pierre sont les plus à même de développer ce type de projet.

La Région est ici directement interpellée dans le cadre de l'élaboration du futur Schéma Régional d'Aménagement (SAR), en synergie avec le département, les cinq communautés d'agglomération et les communes concernées.

5. L'instauration d'un rapport plus étroit au patrimoine et à l'environnement

En dépit de quelques initiatives prometteuses, le rapport au patrimoine et à l'environnement n'est pas suffisamment travaillé dans les projets mis en œuvre ni dans les prestations offertes, notamment dans la perspective d'un développement du tourisme local. Nos propositions sont les suivantes :

5.1 Créer des produits combinés à l'interface du sport, de la culture et de l'environnement.

L'idée est de proposer des produits qui associent la compétence patrimoniale des guides « péis » et la compétence technique des professionnels, afin de faire des sports nature, des moyens privilégiés de découverte et de valorisation du patrimoine. La démarche conduite repose sur la volonté d'un porteur de projet qui fédère les acteurs économiques et les collectivités locales afin de mener une politique globale de développement patrimonial basé sur les sports nature. Des actions de ce type sont à construire dans tous les hauts lieux patrimoniaux de l'île en utilisant la diversité des sports nature et en créant un label propre à chaque territoire. Ils permettraient de renforcer l'identité et le sentiment d'appartenance culturelle pour les locaux et répondraient au besoin d'authenticité réclamé par les touristes extérieurs. Cette proposition s'inscrit dans la philosophie du concept Village Créole développé par la maison de la Montagne afin de mettre en valeur les « Hauts » et de modifier les flux touristiques.

5.2 Placer l'environnement au cœur de tout projet de développement des sports nature, en considérant le milieu naturel non pas uniquement comme un simple support ou un lieu de consommation mais vraiment comme un partenaire à respecter. Dans cet esprit, il s'agit d'utiliser les sports nature comme un levier pertinent d'éducation à l'environnement. Une charte du développement durable des sports nature pourrait être rédigée par les pouvoirs publics et distribuée aux pratiquants par les différents prestataires.

5.3 Inventer de nouveaux partenariats avec les institutions (ONF, DIREN) et les différentes associations (SREPEN, Parc Marin, Surf Rider Fondation, WWF....) afin de multiplier les actions d'information et de sensibilisation auprès des pratiquants et créer des produits écologiques à l'image des sentiers sous-marins aménagés par le Parc Marin.

La future création de la réserve marine naturelle et du Parc National des Hauts devrait permettre donner davantage de sens à ces projets auprès des différents acteurs concernés.

6. L'amélioration de l'offre produit et de la communication

L'objectif est de diversifier, de parfumer et de personnaliser davantage les produits sportifs proposés aux usagers en innovant dans les combinaisons et les services. Les propositions sont les suivantes :

6.1 Créer des produits multi-sports et multi-sites, de difficultés et de longueurs variables

L'idée est de s'adapter aux différents niveaux et aux disponibilités temporelles disparates des clients. Le produit doit permettre à chacun de découvrir les multiples facettes de l'île en pratiquant les activités les plus adaptées à la spécificité des territoires traversés, sans être obligé de participer au « Réunion D'aventure ». Des circuits à la journée ou se déroulant sur plusieurs jours peuvent être mis sur pied. De même, des produits mono-activités conçus sur la base d'un changement de site quotidien sur l'île, voire en voyageant d'île en île (Maurice, Rodrigues, Mayotte, Seychelles...) sont à inventer. La plongée et la voile se prêtent bien à ce genre de combinaison, les deux activités pouvant même se mixer.

6.2 Formaliser un passeport sport nature à l'image du passeport gourmand

Le principe est d'offrir moyennant un prix d'achat au départ des prestations dans différents sports nature à prix réduit afin d'encourager la découverte et peut-être la fidélisation des clients. Valable un an, il est à la fois un outil d'information de l'existant et un stimulateur de consommations dans le domaine considéré.

6.3 Mieux penser la communication du global au local. La communication de l'île doit être davantage orientée sur une découverte active et sensible du patrimoine de la Réunion par l'intermédiaire des sports nature. Autrement dit renforcer le message d'une Réunion qui se vit de l'intérieur. De même, il est nécessaire d'améliorer la communication des sports nature à l'échelle des territoires en regroupant davantage les points d'information, en éditant des guides adaptés et en balisant les lieux par des panneaux d'information. Enfin, la communication propre à chaque prestataire doit être davantage travaillée dans l'esprit du nouveau profil des usagers.

Une réflexion plus approfondie en fonction des spécificités propres à chaque sport nature devra être engagée dans le futur afin de réaliser un schéma directeur de développement.

L'ensemble des propositions présentées ici doit s'intégrer dans le cadre d'une politique globale de développement des sports nature prenant en compte les dimensions économique, sociale et environnementale du territoire réunionnais.

IX - CONCLUSION

« La Réunion, c'est l'eldorado des sports nature », « Les sports nature ne sont plus des activités réservées à une élite de zoreils riches », « Dans le secteur des sports nature, il y a une marge de développement qui est énorme. Ce qui se passe à La Réunion, c'est vraiment exceptionnel, unique au monde ». « Les sports nature c'est l'avenir pour le développement de notre île ».

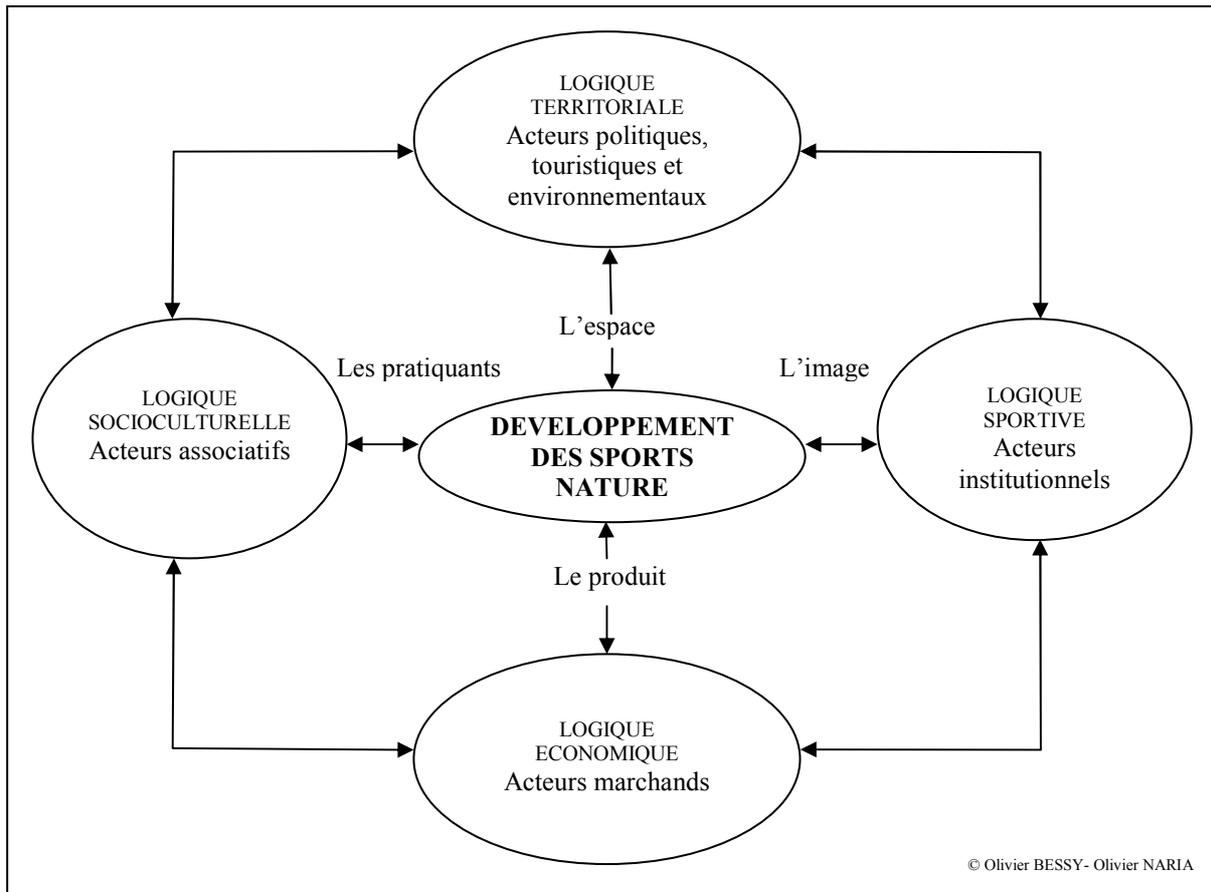
Ces extraits d'interviews de prestataires travaillant sur l'île donnent le ton. Ils vont dans le sens de notre démonstration qui s'est appliquée à montrer que l'offre et la demande en matière de sports nature représente aujourd'hui à La Réunion une masse critique importante, un marché particulièrement porteur. Ces activités saturent, en effet, les loisirs des habitants en concernant des personnes de tout horizon social et notamment la population créole, hier peu présente. Elles sont également en train de redéfinir les contours du tourisme réunionnais. L'empreinte des sports nature sur le territoire Réunionnais est donc de plus en plus marquée. Ces derniers commencent ainsi à être envisagés dans une relation plus interactive avec l'activité économique, la construction identitaire et la valorisation de l'environnement, autrement dit à être de plus en plus associés à la problématique du développement durable de l'île. Certes tous les acteurs concernés n'en sont pas autant persuadés et ne poursuivent pas de politiques très ambitieuses en la matière. Comme si un décalage existait entre la perception des dirigeants et la réalité du terrain, comme si les enjeux représentés par les sports nature n'étaient pas perçus à leur juste importance. Certes le fonctionnement des différentes institutions, associations ou entreprises concernées ne présente pas toujours les meilleures garanties. Certes des problèmes d'aménagements et d'entretien des équipements freinent la structuration touristique des territoires. Des limites au développement des sports nature existent donc aussi. Elles apparaissent comme autant de contraintes à dépasser qu'elles soient de nature politique, économique, culturelle, territoriale ou sportive.

C'était l'objectif principal de ce rapport, fournir un certain nombre d'éléments aux différents décideurs concernés afin de faire évoluer leurs représentations des sports nature mais aussi les politiques mises en œuvre. C'est un réel défi à relever pour La Réunion. Alors quelle stratégie globale adopter pour y parvenir ? Elle peut se décliner en quatre points.

- une stratégie de complémentarité et de concertation (cf schéma 16)

L'idée est d'identifier les réalisations existantes sur le marché afin d'éviter les redondances ou les concurrences inutiles, mais aussi d'évaluer les points forts et les points faibles dans le but de motiver l'ensemble des acteurs concernés à se concerter et s'associer pour définir des projets complémentaires et ambitieux. Dans le secteur des sports nature, cette stratégie permettrait de créer des synergies indispensables à une meilleure transversalité des actions entre les politiques économique, sociale, environnementale et sportive. Elle doit, dans cet esprit, réussir à combiner les logiques parfois contradictoires des différents partenaires.

SCHEMA 16 : TYPOLOGIE DES LOGIQUES DE DEVELOPPEMENT



- une stratégie d'ouverture et de regroupement

Elle doit être envisagée à trois niveaux. Sur le territoire de La Réunion, tout d'abord, où chaque commune ne doit pas se replier sur elle-même mais au contraire s'ouvrir vers l'intercommunalité. Des projets intercommunaux sont, en effet, les plus à même de répondre aux différents enjeux posés par les sports nature en créant de nouveaux maillages susceptibles de valoriser davantage le territoire. Ils permettent aussi des réponses mieux adaptées à une demande de plus en plus mobile et un partage des frais d'investissement et de fonctionnement des infrastructures. La proposition des « stations sports nature multi-services » s'inscrit dans cet esprit. De même, une ouverture plus grande dans la zone de l'Océan Indien est à penser en partenariat avec le rôle joué par la Commission de l'Océan Indien. Elle doit s'inscrire dans les politiques globales développées sur le plan environnemental, culturel et sportif. Elle peut, plus concrètement, se décliner dans l'exportation de produits sport nature dans l'un des pays mais aussi dans l'accueil à La Réunion de clientèles de la zone. Un positionnement mieux affirmé de la destination Réunion au cœur de l'Océan Indien est à définir dans cette logique. Le troisième niveau concerne l'ouverture internationale et notamment le marché européen pour l'instant peu touché.

- une stratégie d'adaptation et d'anticipation permanente

Dans cette optique, il s'agit d'être parfaitement informé de l'évolution de la demande en matière de loisirs et de tourisme sportif de nature, de l'état d'évolution de l'environnement des différents territoires, ainsi que du niveau de développement économique atteint par les différentes filières, afin de proposer les projets et les actions les mieux adaptés. L'idéal serait même de se donner les moyens d'anticiper en étant davantage proactif que réactif. On sait par

exemple que la population va encore augmenter, que la protection de l'environnement va devenir vitale et que les loisirs et le tourisme sportif ont de fortes chances de continuer à se diffuser dans la société réunionnaise. Comment prendre dès aujourd'hui en compte ces considérations ? L'élaboration d'une telle stratégie devrait pouvoir s'appuyer sur le centre régional de ressources des sports nature et du développement durable mentionné dans nos propositions.

- une stratégie de continuité et de durabilité

Le développement des sports nature ne peut se concevoir sans une éthique sociale et environnementale forte seule susceptible de permettre une durabilité des projets. Il doit partager la citation d'Antoine de Saint-Exupéry qui en substance écrivait : « *On n'hérite pas de la terre de ses parents, on emprunte celle de ses enfants* ». En effet, si le tourisme sportif de nature se structure en laissant sur le chemin un pan important de la population locale ou sans prendre en compte l'environnement, son avenir est limité. C'est pour cela que les deux projets de Réserve Marine Naturelle et de Parc National des Hauts ont toute leur légitimité. Ils s'inscrivent totalement dans la démarche actuelle de protection et de valorisation des territoires. On peut difficilement comprendre les positions négatives à leur sujet si ce n'est pour défendre des intérêts corporatistes ou des pouvoirs politiques démesurés.

Parce qu'ils sont l'une des expressions culturelles les plus représentatives de notre époque, les sports nature sont au cœur des problématiques actuelles relatives au développement économique, à la cohésion sociale et l'aménagement du territoire. Gageons que ce rapport puisse aider les différents acteurs concernés à passer d'une vision souvent trop fonctionnaliste, analytique et fermée des sports nature à une vision plus stratégique, systémique et ouverte. C'est sans doute, l'une des meilleures façons de favoriser le développement de projets cohérents et pertinents, c'est à dire en phase avec la réalité locale, les besoins de nos contemporains et les mutations de notre société. C'est certainement l'un des meilleurs moyens de transformer un espace atypique en un territoire dynamique.

BIBLIOGRAPHIE LOISIRS - TOURISME SPORTIF DE NATURE ET DEVELOPPPEMENT DURABLE

I- REFERENCES GENERALES LOISIRS ET TOURISME

1. Ouvrages

- AMIROU R., 1995, Imaginaire touristique et sociabilités du voyage, Puf.
AUGE M., 1997, L'impossible voyage. Le tourisme et ses images, Rivages Poche/Petite Bibliothèque.
BETEILLE R., 2000, Le tourisme vert, Que sais-je ? n°3214, Puf.
BOYER M., 1999, Histoire du tourisme de masse, Que sais-je ?, n°3480, Puf.
BOYER M., 1999, Le tourisme de l'an 2000, Pul.
BRUCKNER P., FINKIELKRAUT A., 1979, Au coin de la rue l'aventure, Seuil.
CAZES G., 1992, Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs, Bréal, Coll. Amphi. Géographie, Paris, 1992.
CORBIN A., 1995, L'avènement des loisirs (1850-1960), Aubier.
CUVELIER P., 1998, Anciennes et nouvelles formes de tourisme, une approche socio-économique, L'harmattan, collection tourisme et société.
DEWAILLY JM, FLAMENT E., 2000, Le Tourisme, Collection Campus Géographie, éditions SEDES.
DUMAZEDIER J., 1988, Révolution culturelle du temps-libre, 1968-1988, Méridiens-Klincksiek.
LANQUAR R., 1994, Sociologie du tourisme et des voyages, Que sais-je ?, n°2213, Puf.
RAUCH A., 1996, Vacances en France de 1830 à nos jours, Hachette.
URBAIN J-D., 1991, L'idiot du voyage. Histoires de touristes, Plon.
URBAIN J-D., 1994, Sur la plage. Mœurs et coutumes balnéaires, Payot.
VIARD J., 2002, Le sacre du temps libre, la société des 35 heures.
VLES V., 1996, Les stations touristiques, Economica.
YONNET P., 1999, Travail, loisir : Temps libre et lien social, Gallimard.

2. Rapports et actes de colloques

- ARNAUD G., KOVACSHAZY C., VIARD J., 1998, Réinventer les vacances. La nouvelle galaxie du Tourisme. Rapport du groupe d'experts « Prospective de la demande touristique à l'horizon 2010 », La Documentation Française.
HUET A. et SAEZ G., 2002, Le règne des loisirs, Editions de l'aube/datar, documentation française.
ORIGET DU CLUZEAU C., VICERIAT P., VEIL A., 2000, Le tourisme des années 2010 « La mise en futur de l'offre », La Documentation Française.

3. Articles

- AUGUSTIN JP., 2001, La ville des loisirs, in Urbanisme pp 54-57.
CHAZAUD P., 1991, Quelle évolution demain pour les marchés du tourisme ?, in Prospective touristique et marché porteurs, Les cahiers d'Espaces, n°25, pp 20-24.
KNAFOU R., 2000, Les mobilités touristiques et de loisirs et le système global des mobilités, in Les territoires de la mobilité (sous la dir) de BONNET M et DESJEUX D, pp 85-95, Puf.
LOZATO-GIOTART JP., 1991, Traditions et mutations des marchés touristiques, in Prospective touristique et marché porteurs, Les cahiers d'Espaces, n°25, pp 26-32.
PAQUOT T., 2001, Loisirs urbains, in Urbanisme pp52-53.
POTIER F., 1997, Les métamorphoses du tourisme, in Sciences Humaines, n°73.

II- REFERENCES GENERALES LOISIRS ET TOURISME SPORTIF

1. Ouvrages

- AUGUSTIN JP (sous la dir), Surf d'atlantique. Les territoires de l'éphémère, MSHA.
AUGUSTIN JP., 1995, Sport, Géographie et aménagement, Nathan-Université.
BESSY O., HILLAIRET D., (sous la dir), 2002, Les espaces sportifs innovants, tome 1 : L'innovation dans les équipements, tome 2 : Nouvelles pratiques, nouveaux territoires, PUS.
CHAZAUD P., 2003, Le management du tourisme sportif, Pus (à paraître).
DIENOT J., THEILLER D., 1999, Les nouveaux loisirs sportifs en montagne : les aventuriers du quotidien, MSHA.
LEBRETON D., 2002, Conduites à risques, Puf.
LORET A., 1995, Génération Glisse, Editions Autrement.
POCIELLO C., 1996, Les Cultures Sportives, Puf.

2. Actes, rapports, enquêtes et dossiers

Les Français et les loisirs nautiques et aquatiques, Fédération des industries nautiques, SOFRES, 1993, in Loisirs Nautiques et Aquatiques, Les Cahiers Espaces, n°35, pp 28-32.

Données de cadrage (chiffres randonnée, vélo, ski, Tourisme équestre, canoë et eau vive, escalade, golf, sports aériens), 1997, in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces, n°52, pp 178-181.

Les actes des Assises sur les Activités Physiques de Pleine Nature (Université Toulouse III, UFR STAPS, octobre 1990-1992-1994-1996)

Les actes des colloques de Corte sur « Sport de Pleine nature et tourisme » (Université de Corse et DDJS, novembre 2001)

Les actes de Valence sur « l'observation des sports de nature » (Université de Grenoble, novembre 2001)

Les actes des journées de Colmar sur « les sports de nature dans le massif des Vosges : enjeux et perspectives » (Comité de promotion du massif des Vosges et DDJS, octobre 2002)

Les actes des journées Millau sur « Les premières rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature » (Centre de Ressources Tourisme Pleine Nature, MJS, Secrétariat d'Etat au tourisme, Datar et partenaires locaux, octobre 2003)

3. Articles

- Approche Transversale

AUGUSTIN JP., 2001, La consommation comme loisirs ... in Urbanisme, p 74.

BAYEUX P., CHAZAUD P., 1997, Les collectivités locales face au tourisme sportif, in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces, n°52, pp 76-94.

BOUCHET E., 2000, Les tendances de consommation dans les activités physiques et sportives de pleine nature, in Loisirs sportifs, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Les cahiers Espaces, n°66, pp 96-104.

P. BOURDEAU, J. CORNELOUP et collaborateurs, 2002, Formes de développement et positionnement touristique des espaces sportifs de nature,

LES CAHIERS DE LA DECENTRALISATION, 2001, Les territoires : les défis du sport, n°49, II, p. 30-87.

CHAZAUD P., 1997, Tourisme sportif et développement local. L'exemple du Diois, in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces, n°52, pp 95-101.

CHAZAUD P., 2000, Les nouvelles consommations de loisirs dans une société en mutation, in Loisirs sportifs, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Les cahiers Espaces, n°66, pp 15-22.

CHEMINADE D., 1997, Sport, tourisme et environnement, in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces, n°52, pp 34-47.

COULON A., 1991, Tourisme de pleine nature : l'émergence d'un marché, in Prospective touristiques et marché porteurs, Les cahiers d'Espaces, n°25, pp 98-100.

DALLA BERNARDINA S., 1998, Les voluptés du plein air, in Passions ordinaires (sous la dir) de BROMBERGER C., pp 375-406, Bayard.

JARREAU P., 2000, Stratégies du loisir dans les destinations touristiques, in Loisirs sportifs, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Les cahiers Espaces, n°66, pp 63-67.

MASSIERA B., 2000, Pour une organisation de l'offre de loisirs sportifs, in Loisirs sportifs, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Les cahiers Espaces, n°66 pp 46-53.

MUNET JP., 1997, Les activités physiques et sportives dans l'offre touristique. De l'utilité d'une mise en réseau et d'une labellisation, in Tourisme et Sport, Les cahiers Espaces, n°52, pp 102-110.

ORIGET DU CLUZEAU C., 2000, Les loisirs, casse-tête et emblème des destinations touristiques, in Loisirs sportifs, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Les cahiers Espaces, n°66, pp 58-62.

PIGEASSOU C., 1997, Sport et tourisme : émergence du sport dans l'offre touristique. Entre passion et raison, in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces, n°52, pp 15-24.

PIGEASSOU C., FILLOZ V., 2000, Du tourisme sportif au sport touristique, in Loisirs sportifs, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Les cahiers Espaces, n°66, pp 92-94.

PLAGNOL G., 1997, Tourisme sportif et secteur marchand, in Tourisme et Sport, n°52, Les Cahiers Espaces, pp 25-31.

VICERAT P., 2000, Le paysage des loisirs des années 2010, in Loisirs sportifs, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Les cahiers Espaces, n° 66, pp 10-14.

- Aménagements, événements sportifs et développement local

AUGUSTIN JP., 2000, La diversification des loisirs sportifs sur le littoral médocain, in Loisirs sportifs, nouvelles pratiques, nouveaux jeux, Les cahiers Espaces, n°66, pp 68-76.

AUGUSTIN JP.(sous la direction), 2002, Pratiques sportives et territoires : les atouts des régions in Revue du Sud Ouest.

BARGET E., 1997, Méthodologie du calcul d'impact économique des spectacles sportifs, in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces, n°52, pp164-176.

BESSY O., 2000, Le marathon du médoc : un évènement sportif au cœur du développement local., in Loisirs sportifs, nouvelles pratiques, nouveaux jeux, Les Cahiers Espaces n°66 pp77-91.
DEWAILLY JM., 1993, Grands équipements et grands évènements de tourisme, loisirs et sport. Quelques réflexions géographiques, in Hommes et Terres du Nord, pp 63-68.
HAUMONT A., 2001, Les Loisirs sportifs. Entre pratiques de proximité et grands équipements, in Urbanisme, pp 58-61.
MACE S., PUSTELNIK G., 1994, Tourisme et développement durable. Exemple de la démarche EPIDOR dans la vallée de la Dordogne, in Loisirs nautiques et aquatiques, Les Cahiers Espaces, n°35, pp 138-143.
MATHIEU D., PRAICHEUX J., 1989, L'espace mondial des grandes manifestations sportives internationales, in Mappemonde Espaces du Sport, pp 7-13.
SOBRY C., 1993, Les grandes manifestations sportives et installations sportives, prétextes à l'aménagement du territoire, in Hommes et Terres du Nord, pp 69-73.

- Pratiques extrêmes et d'aventure

BARTHELEMY M., 1998, Le goût de l'extrême : Passion et souffrance dans les aventures organisées, in Passions ordinaires (sous la dir) de BROMBERGER C., pp 477-495, Bayard.
BOURDEAU P., 1992, Entre ville et nature, in Tourisme d'aventure, Les cahiers Espaces, n°29, pp 32-39.
LOIZILLON N., 1992, Le tourisme d'aventure : un marché sensible, in Tourisme d'aventure, Les cahiers Espaces, n°29, pp 52-58.
SANCHEZ A., 1992, Qu'est-ce que le tourisme d'aventure ?, in Tourisme d'aventure, Les cahiers Espaces, n°29, pp 20-31.

- Sport nature liés à la montagne

BOUCHET E., 2000, Le VTT et la montagne. Une pratique à développer, des espaces à inventer, in Loisirs sportifs, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Les Cahiers Espaces n°66 pp 105-111.
BOURDEAU P., 1991, Evolution de la demande touristique en montagne, in Prospective touristique et marché porteurs, Les cahiers d'Espaces, n°25, pp 64-70.
BOURDEAU P., 1994, D'eau et de rocher : le canyoning, in Loisirs nautiques et aquatiques, Les Cahiers Espaces, n°35, pp 49-54.
J. DIENOT ET D. THEILLER, 1999, Les nouveaux loisirs sportifs en montagne, MSHA.
GIARD D., 1997, Les enjeux du tourisme sportif de nature en montagne, in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces, n°52, pp 48-57.

- Pratiques d'eaux-vives

FILLOZ V., PIGEASSOU C., 2000, La promotion des sports touristiques d'eau vive, in Loisirs sportifs, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Les Cahiers Espaces n°66, pp 118-120.
GREFFEUILLE L., 1994, Le marketing des sports d'eaux-vives, in Loisirs nautiques et aquatiques, Les Cahiers Espaces, n°35, pp 40-45.
JACQUOT B., 1997, Les sports d'eau vive. Quand les contraintes liées à l'offre freinent la croissance... in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces n°52, pp 58-61.
MUNET JP., 1994, L'impact des activités sportives d'eau vive sur le milieu naturel, in Loisirs nautiques et aquatiques, Les Cahiers Espaces, n°35, pp 129-137.
VIGNAL B., 1997, Le canoë kayak dans les gorges de l'Ardèche. Des problèmes aux solutions, in Les Cahiers Espaces, n°35, pp 111-119.

- Activités aquatiques et nautiques

AUGUSTIN JP., 1997, L'émergence des stations de surf sur le littoral aquitain, in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces n°52, pp 120-127.
BESSY O., 1994, Les enjeux économiques du surf en Aquitaine, in Surf Atlantique. Les territoires de l'éphémère,(sous la dir) d'Augustin JP., MSHA, pp 121-141.
BESSY O., LACROIX G., 1994, Glisse d'hier et surf d'aujourd'hui, in Surf Atlantique. Les territoires de l'éphémère,(sous la dir) d'Augustin JP., MSHA, pp 25-48.
JARREAU P., 1994, De la plaisance aux plaisances, in Loisirs nautiques et aquatiques, Les Cahiers Espaces, n°35, pp 23-27.
MICHOT T., 1994, Loisirs nautiques. Essai de construction des styles de pratiques, in Loisirs nautiques et aquatiques, Les Cahiers Espaces n°35, pp 33-39.
LIVET R., 1997, De la plongée sportive au tourisme sous-marin, in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces n°52, pp 62-68.

III- REFERENCES LOISIRS ET TOURISME A LA REUNION.

1. Ouvrages

VAXELAIRE D., 2000, La Réunion, guide touristique et culturel, Ed. Orphie.

BENARD J., 1996, Guide pittoresque et historique de Cilaos, Saint-Denis, Editions Azalée, 100 p.

2. Rapports et actes de colloques

ACCORE, (1995), Station touristique et thermale de Cilaos. Etude préliminaire, Phase 1 et 2, Commune de Cilaos, 95 p.

Agence d'urbanisme de la Réunion, (1990), Commune de Cilaos. Schéma d'aménagement territorial, 83 p.

ACTIF N., BARRIEU R. et HOAREAU A., 2000, Enquête de fréquentation sur la période 1990-1999 : bilan et analyse, in Les rencontres du Conseil Régional de la Réunion. Contribution à une politique touristique pour la Réunion, Région Réunion, Saint-Denis.

BARRIEU R., 2000, Les Touristes au banc d'essai : profils comparés et séjour type, in Les rencontres du Conseil Régional de la Réunion, in Les Rencontres du Conseil Régional de la Réunion. Contribution à une politique touristique pour la Réunion, Région Réunion, Saint-Denis.

CAH, 1999, Etude macro-économique sur l'activité touristique des Hauts de la Réunion, 87 p., DATAR.

CAH, (JOTTER F), 1998, Tourisme durable dans les cirques de la Réunion, 107 p.

Contribution à une politique touristique pour la Réunion, Région Réunion, Saint-Denis.

CTR, 2003, Les vacances des Réunionnais. Etude pour la promotion du tourisme interne.

CTR, 2002, Etude sur les comportements des touristes non-résidents à l'île de La Réunion. Comparaison 1998-2002, GB2 étude et développement, 102 p.

CTR, 1998, Etude sur les comportements des touristes non-résidents à l'île de La Réunion, Phase 2, GB2 étude et développement, 100 p.

CTR, 1992, Etude sur les attentes de la clientèle réunionnaise en matière de tourisme et de loisirs dans les Hauts, Réunion, Institut DEM, Tome 1 et 2, 250 p.

CTR, Manuel de vente de 1990-2002 : les chiffres du tourisme, des loisirs et des APPN à la Réunion.

DEPARTEMENT DE LA REUNION, 1981, Commune de Cilaos. Activités agricoles et touristiques, 80 p.

Etude économique et marketing sur la stratégie de développement des activités sportives de montagne à Cilaos, Nouvelle Trace-Antipodes/CIVIS, 2002

HOAREAU A., 2000, Le tourisme vert à l'île de La Réunion, in Les Rencontres du Conseil Régional de la Réunion. Contribution à une politique touristique pour la Réunion, Région Réunion, Saint-Denis.

JOURNAL OFFICIEL, Avis et rapport du Conseil économique et social, Le tourisme, facteur de développement de l'Outre-mer Français, session 1997, présenté par Miguel Laventure.

Les Activités de Pleine Nature, T. de la Grange et O. Rivière, ODR, 2002

Le memento du tourisme à la Réunion, 1998, Secrétariat d'Etat au tourisme, DRCAT.

ODR, novembre 2000, La perception du tourisme (Sylvie Torit), n°53.

ODR, août 2000, Les loisirs, n°51.

ODR, avril 1998, Tourisme et développement (Sylvie Racault), n°34.

ODR, août 1997, Les Iles de l'Union Européenne, n°20.

OFFAY E., 2000, Degré de satisfaction de la clientèle extérieure et point de vue d'un professionnel, in Les Rencontres du Conseil Régional de La Réunion. Contribution à une politique touristique pour la Réunion, Région Réunion, Saint-Denis.

REGION REUNION, 2001, Etude sur l'impact économique du sport à La Réunion,

ROBERT R. et CAZES V., 2001, Espaces de tourisme et de loisirs à la Réunion, Région Réunion, Saint-Denis.

ROBERT R. et CAZES V., 2000, Etude quantitative de la fréquentation des espaces de tourisme et de loisirs à La Réunion, in Les Rencontres du Conseil Régional de La Réunion.

3. Articles

CALVIAC Stéphane et FORGEOT Gérard, 2000, Hawaï et la Réunion : une situation semblable, des choix différents in Economie de la Réunion, n°103.

CAZES G., 1985, « Transport aérien et développement touristique : des relations vitales et dialectiques, l'exemple de la Réunion », in TIGR, n°63-64, pp 45-59.

COLLIEZ Jean-Paul, 1998, Fréquentation touristique 1997, La hausse est moins rapide, Economie de la Réunion, n°95, pp 10 et 11.

COLLIEZ Jean-Paul, Le tourisme poursuit une belle progression, Economie de la Réunion n°78, pp 20-22.

DEFOS DU RAU J., « Un cirque des hauts de la réunion : Cilaos », in Les Cahiers d'Outre-Mer, n°35, Tome IX, 1956, pp 263-313.

DURET P. et AUGUSTINI M., 2002, Sans l'imaginaire balnéaire, que reste-t-il de l'exotisme à la Réunion ? in Ethnologie française, XXXII, n°3, pp 439-446.

FONTAINE G., 1999, « Le tourisme réunionnais en 1996 et ses acteurs », L'espace local et les acteurs du tourisme (sous la dir) de Philippe Viollier, Presses Universitaires de Rennes.

GODARD H-R. et BENJAMIN D., « Les mutations de l'espace rural à la Réunion » in Economie de la Réunion, n°92, 1999, pp 14-19.

GUELLEC G., février 1992, « L'aménagement des Hauts de la Réunion » in Annales de géographie, n°563, pp 1-27.

JAUZE J-M, 1998, Les centralités emboîtées de l'espace réunionnais, Mappemonde, n°51,

MUSSO I., 2002, Pratiques touristiques et mobilités de loisirs : le cas de l'île de la Réunion, in actes du colloque de Recherche en Tourisme de l'association des IUP de Tourisme, Université de Savoie.

THEBAUD C., 1993, « Tourisme et protection de la nature dans les montagnes de l'île de la Réunion » in Espaces Aménagement.

4. Thèses, DEA et mémoires.

FONTAINE S., 2000, Des pratiques touristiques et des loisirs sur le littoral de l'Etang-Salé, Maîtrise de géographie, Université de la Réunion.

MUSSO I., 1998, La Réunion et ses touristes : l'invention d'un nouvel espace touristique ?, DEA de Géographie, Université de la Réunion, 189 p.

SOUPRAYENMESTRY R., 1999, Le tourisme des réunionnais à la Réunion, Maîtrise de géographie, Université de la Réunion, 1994, 150p.

TETIA W., 2000, Tourisme et loisirs sur le littoral sud de la Réunion, Mémoire de Maîtrise de géographie, Université de la Réunion, 124 p.

IV- REFERENCES LOISIRS ET TOURISME SPORTIF A LA REUNION

1. Ouvrages

BESSY O., 2002, Le Grand Raid de la Réunion. A chacun son extrême et un emblème pour tous, Océan Editions, 351 p.

CHATEAUREYNAUD Y. et LAPIERRE A., 1996, Aspects du sport à la Réunion, Talence, Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine (MSHA).

2. Rapports et actes de colloques

BESSY O., NARIA O. et PAYET F., 2002, Etat des lieux du tourisme sportif à la Réunion, in Les Assises Régionales du Sport à la Réunion, CROS.

BIDET J., 1995, « Les carnets réunionnais de pleine nature : Pleins feux sur la descente de canyon, sur le swin, sur le planeur ultra-léger, et sur le VTT » DDJS Réunion.

BOUCHET P. et GAY J-Ch., 1997, Les retombées économiques et culturelles des activités physiques de pleine nature dans l'île de la Réunion, IVème Assises des APPN, Toulouse, pp 210-219.

COMBEAU-MARI E. et BOUCHET P., 1999, Le sport à la Réunion : état des lieux et perspectives, CURAPS, Université de la Réunion.

ODR, Août 2002, Les activités de pleine nature (Thierry de la Grange et Olivier Rivière), n°48, 69 p.

REGION REUNION, Plan nautique de la Réunion, 1992, Direction Régionale du Tourisme.

REGION REUNION, Etudes et stratégies : le tourisme nautique à la Réunion, 1992, Cabinet Synthèse.

REGION REUNION, Schéma directeur des équipements sportifs de la Réunion, 1996, 28 p.

REGION REUNION, Schéma directeur des équipements sportifs de la Réunion, Actualisation 2001, 28 p.

3. Articles

BESSY O., Un évènement sportif original et emblématique d'une région : le Grand-Raid de la Réunion, in Cahiers Espaces, n°74, pp 71-93.

BOUCHET P. et GAY J-Ch., 1998, Les Hauts de la Réunion conquis par les loisirs, Mappemonde n°51, pp 31-37.

4. Thèses et DEA

DALAMA G., 1998, Contribution à l'étude du tourisme rural dans une île de l'Océan Indien : La Réunion, DEA de Géographie, 90 p.

LAPIERRE A., 1994, Culture sportive française et culture créole : le Canoë-kayak en France métropolitaine et à la Réunion, 220 p.

5. Guides

COLAS P., 1995, Ile de La Réunion : le paradis du canyoning, Edition de la Maison de la Montagne.

Itinéraires de promenades pédestres à la Réunion, Ed. ONF, 1988.

Itinéraires réunionnais, ed. ONF, coll. Bat' Karé, 1994.

Le cirque de Mafate, les cahiers de notre histoire, ed. CNM, 1992.

L'île de la Réunion, Le tour du Piton des Neiges, la grande traversée de l'île, Comité Régional de l'UFOLEP, Co-édition Fédération française de randonnée pédestre, Maison Montagne, 1996.

Sentiers marmailles, ed. ONF, Coll. Bat' Karé, 1993.

« Les plus beaux paysages de la Réunion en 80 randonnées », Luc Reynaud, ed. Orphie, 1997.

« Ile de la Réunion, Tour du Piton des Neiges, Grande traversée de l'île ». Fédération française de randonnée pédestre, ONF, 1989.

V - REFERENCES NATIONALES ET LOCALES SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

AMALOU P., BARIOULET., VELLAS F., 2001, Tourisme éthique et développement, L'harmattan.

BOURG D., 2003, Les fondements du développement durable : les limites et les fins, in Les nouveaux Utopistes du développement durable, Autrement.

DUCROUX AM., 2003, Rendre la vie possible, in Les nouveaux Utopistes du développement durable, Autrement.

JUTEL F., 1998, Tourisme durable dans les cirques de La Réunion, DATAR-CAH, 98 p.

NOCHER D., 2003, Des hommes et des femmes d'avenir, in Les nouveaux Utopistes du développement durable, Autrement.

PASSET R., 1979, L'économie et le vivant, Economica.

PASSET R., 2003, Métamorphose, in Les nouveaux Utopistes du développement durable, Autrement.

PICARD M., 1992, BALI, Tourisme culturel et culture touristique, L'Harmattan.

REEVES H et LENOIR F., 2003, Mal de terre, Seuil, 260 p.

REGION REUNION, Février 2002, Actes Agenda 21, in Premières Rencontres réunionnaises sur le développement durable

THOUVENOT T., 2003, Notre île, in Les nouveaux Utopistes du développement durable, Autrement.

ANNEXE 1

Guide entretien acteurs spécifiques

Sports Nature des Bas

OFFRE/DEMANDE/DEVELOPPEMENT LOCAL

CARACTERISTIQUES OFFRE

1) Quelle structure représentez-vous ?

- nom de l'institution, de l'association ou de l'entreprise

- adresse et coordonnées précises

- forme juridique

- date de naissance

- affiliations diverses (fédération, Charte Réunion Qualité Tourisme, SYPRAL....)

- nombre d'emplois directs

- chiffre d'affaires direct (Euros)

- documents de présentation du produit (tarifs, ouverture, communication...)

2) Historique de votre activité. Quand a-t elle débuté ? Quand a t-elle vraiment commencé à se développer et à avoir un impact sur les loisirs et le tourisme sportif ?

3) Possédez-vous des renseignements sur les différents sites de pratique (combien, où, cartographie) ?

4) Possédez-vous des renseignements sur les différents évènements sportifs représentatifs de votre activité ?

Evènements	1.	2.	3.
Organisateur			
Date			
Périodicité			
Localisation			
Nb de participants			
Part locaux/extérieurs			

5) Possédez-vous des renseignements sur les différents prestataires associatifs ou marchands ? (en terme de complémentarité ou de concurrence)

6) Quelles sont les caractéristiques principales de votre offre ?

7) Selon vous l'offre que vous proposez est-elle en adéquation avec la demande actuelle ? (Justifiez la réponse)

8) Développez-vous une stratégie marketing au sein de votre organisation ?

-étude de marché (diagnostic externe environnement et interne organisation) :

- positionnement stratégique (/ à la concurrence) :

- politique de produit (qualité, innovation...) :

- politique de prix (diversification tarif, convention...) :

- politique de distribution (réseau, démarchage...) :

- politique de communication (plaquette, internet, médias...) :

9) Comment voyez-vous le devenir de votre activité ?

10) Quels sont vos projets de développement pour mieux répondre à cette nouvelle demande ?

CARACTERISTIQUES DEMANDE/ACTIVITE

11) Avez-vous des données chiffrées tout pratiquant confondu (hors EPS à l'école) sur l'évolution de la demande dans votre activité ?

12) A combien estimez-vous le nombre de pratiquants licenciés et non licenciés ?

13) Avez-vous des données chiffrées sur la fréquentation des différents sites ?

Sites	Fréquentation
1.	
2.	
3.	

14) Quelle est la part :
Des touristes extérieurs ?
Des locaux ?

15) Avez-vous des informations sur le profil sociologique de vos usagers ou clients?

	En général	En particulier dans votre entreprise marchande ou association
Homme/Femme		
Age		
Situation familiale		
Origine sociale		
Etranger/Metro/Créole		
Urbain/Rural		

16) Comment les gens pratiquent votre activité ? (*degré d'expertise, fréquence, durée, sociabilité, fidélisation*)

17) Pourquoi selon vous les pratiquants s'adonnent à cette activité ? (*facteurs économiques, culturels, technologiques, politiques, médiatiques...*)

SPORTS NATURE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

18) Pensez-vous que les Sports Nature soient aujourd'hui à La Réunion le vecteur principal du développement des loisirs et du tourisme sportif ? (Justifiez la réponse)

19) Existe t-il selon vous une spécificité Réunionnaise en la matière ?

20) Selon vous les Sports Nature jouent-ils dans ce cadre un rôle en terme de développement local et durable ? (Justifiez la réponse)

21) Que peuvent-ils apporter selon vous ?

- Sur le plan économique (*création d'entreprises et d'emplois*)
- Sur le plan socio-culturel (*épanouissement, lien social*)
- Sur le plan environnemental (*respect, mise en valeur, écotourisme*)
- Sur le plan territorial (*meilleur équilibre*)

22) Le concept de développement durable est-il selon vous un bon concept et le trouvez-vous adapté à La Réunion ?

23) L'éventuelle création du Parc National va-t-elle dans ce sens ou au contraire risque-t-elle de pénaliser le développement local ?

ROLE JOUÉ PAR L'ORGANISATION DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL

24) Quel(s) rôle(s) joue(nt) l'institution que vous représentez (au niveau de l'île, d'un secteur particulier, ou d'une collectivité) dans le développement des Sports-Nature à La Réunion ?

25) Pouvez-vous préciser les objectifs poursuivis ?

26) Pouvez-vous préciser les actions concrètes que vous avez menées dans ce secteur les dernières années ? En terme

- D'aménagements (*des sites de pratique*) :
- D'aide aux associations (*subventions*) :
- De formation (*moniteurs*) :
- De communication (*participation à une campagne*) :
- D'aide aux évènements :

27) Quels sont les freins à une politique plus volontariste de votre part ?

ANNEXE 2

Guide entretien acteurs spécifiques Sports Nature des Hauts

Offre/Demande/Developpement local

CARACTERISTIQUES OFFRE

1) Quelle structure représentez-vous ?

- nom de l'institution, de l'association ou de l'entreprise
- adresse et coordonnées précises
- forme juridique
- date de naissance
- affiliations diverses (fédération, Charte Réunion Qualité Tourisme, SYPRAL....)
- Nombre d'emplois directs
- Chiffre d'affaires direct (euros)
- Avez-vous des documents de présentation du produit, de renseignements ouverture/tarif et de communication

2) Quand l'activité a-t-elle débuté et vraiment commencé à se développer ?

3) Quelles sont les caractéristiques principales de votre offre ?

4) Selon vous l'offre que vous proposez est-elle en adéquation avec la demande actuelle ? (Justifiez la réponse)

5) Développez-vous une stratégie marketing au sein de votre organisation ?

- *étude de marché (diagnostic externe environnement et interne organisation) :*
- *positionnement stratégique (/ à la concurrence) :*
- *politique de produit (qualité, innovation...) :*
- *politique de prix (diversification tarif, convention...) :*
- *politique de distribution (réseau, démarchage...) :*
- *politique de communication (plaque, internet, médias...) :*

6) Comment voyez-vous le devenir de votre activité ?

7) Quels sont vos projets de développement pour mieux répondre à cette nouvelle demande ?

ASPECTS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS DE LA DEMANDE

8) Avez-vous des données chiffrées tout pratiquant confondu (hors EPS à l'école) sur l'évolution de la demande dans cette activité ? (de la naissance à nos jours)

9) A combien estimez-vous le nombre de pratiquants licenciés et non licenciés ?

10) Avez-vous des données chiffrées sur la fréquentation des différents sites ?

Sites	Fréquentation
1.	
2.	
3.	

11) Quelle est la part :
Des touristes extérieurs ?

Des locaux ?

12) Avez-vous des informations sur le profil sociologique ?

	En général	En particulier dans votre entreprise marchande ou association
Homme/Femme		
Age		
Situation familiale		
Origine sociale		
Etranger/Metro/Créole		
Urbain-Rural		

13) Comment les gens pratiquent ? (degré d'expertise, fréquence, durée, sociabilité, fidélisation) ?

14) Pourquoi selon vous les pratiquants s'adonnent à cette activité ? (*facteurs économiques, culturels, technologiques, politiques, médiatiques...*)

SPORTS NATURE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

15) Pensez-vous que les Sports Nature soient aujourd'hui à La Réunion le vecteur principal du développement des loisirs et du tourisme sportif ? (Justifiez la réponse)

16) Existe t-il selon vous une spécificité Réunionnaise en la matière ?

17) Selon vous les Sports Nature jouent-ils dans ce cadre un rôle en terme de développement local et durable ? (Justifiez la réponse)

18) Que peuvent-ils apporter selon vous ?

- Sur le plan économique (*création d'entreprises et d'emplois*)
- Sur le plan socio-culturel (*épanouissement, lien social*)
- Sur le plan environnemental (*respect, mise en valeur, écotourisme*)
- Sur le plan territorial (*meilleur équilibre*)

19) Le concept de développement durable est-il selon vous un bon concept et le trouvez-vous adapté à La Réunion ?

20) L'éventuelle création du Parc National va t-elle dans ce sens ou au contraire risque t-elle de pénaliser le développement local ?

21) Quel(s) rôle(s) joue(nt) l'institution que vous représentez (au niveau de l'île, d'un secteur particulier, ou d'une collectivité) dans le développement des Sports-Nature à La Réunion ?

22) Pouvez-vous précisez les actions concrètes que vous avez menées dans ce secteur les dernières années ? En terme

- D'aménagements (*des sites de pratique*) :

-D'aide aux associations (*subventions*) :

-De formation (*moniteurs*) :

- De communication (*participation à une campagne*) :

-D'aide aux évènements :

23) Quels sont les freins à une politique plus volontariste de votre part ?

ANNEXE 3

Guide Entretien Acteurs Transversaux

1) Quelle est votre fonction exacte et depuis combien de temps l'exercez-vous ?

TOURISME SPORTIF, SPORTS NATURE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

2) Quelle est, selon vous, la part du tourisme sportif (local et extérieur) dans l'ensemble du tourisme à La Réunion ?

3) Quel rôle joue plus particulièrement les Sports Nature dans le Tourisme sportif à La Réunion ? Sont-ils le vecteur principal du développement ? (justifiez la réponse)
(Avant de répondre définissez les sports nature et citer les dix principaux présents à la Réunion)

4) Quand situez-vous le développement de ces sports et leur impact sur les loisirs et le tourisme sportif ?

5) Existe-t-il selon vous une spécificité réunionnaise en la matière ?

6) Pensez-vous que les Sports Nature jouent dans ce cadre un rôle en terme de développement local et durable ? (Justifiez la réponse)

7) Que peuvent-ils apporter selon vous. Quels sont les enjeux ?

- Sur le plan économique (création d'entreprises et d'emplois, de 1996 à 1999 le nb d'entreprises est passé de 1594 à 2243 dans le secteur des activités de loisirs récréatives, culturelles et sportives et de 80 à 140 de 95 à 2000 dans le secteur des sports nature)

- Sur le plan socio-culturel (épanouissement, lien social)

- Sur le plan environnemental (respect, mise en valeur, écotourisme)

- Sur le plan territorial (meilleur équilibre)

8) Le concept de développement durable est-il selon vous un bon concept et le trouvez-vous adapté à La Réunion ?

9) L'éventuelle création du Parc National va-t-elle dans ce sens ou au contraire risque-t-elle de pénaliser le développement local ?

10) La nouvelle Décentralisation va-t-elle avoir une influence sur le développement des Sports-Nature ?

11) Quel intérêt pour La Réunion de répondre à la loi 2000 sur le sport qui institue les CDESI et les PDESI ?

ROLE JOUE PAR VOTRE INSTITUTION

12) Quel(s) rôle(s) joue(nt) l'institution que vous représentez (au niveau de l'île, d'un secteur particulier, ou d'une collectivité) dans le développement des Sports-Nature à La Réunion ?

13) Pouvez-vous préciser les objectifs poursuivis ?

14) Pouvez-vous précisez les actions concrètes menées dans ce secteur les dernières années ?

En terme

- D'aménagements :
- D'aides aux entreprises et aux associations (subventions) :
- De formation :
- De communication :
- D'aide aux évènements :

15) Quels sont les freins à une politique plus volontariste en la matière ?

DEMANDE EN MATIERE DE SPORTS NATURE

16) La demande en matière de loisirs et de tourisme sportif vous semble t-elle bien cernée ?

17) Avez-vous des données chiffrées tout pratiquant confondu sur l'évolution de la demande dans les sports nature ?

18) Avez-vous des données chiffrées sur la fréquentation des différents sites ?

19) La pratique auto-organisée est-elle selon vous majoritaire dans ces sports ?
(Avant de répondre pourriez-vous définir la PAO)

20) Quels sont les sports nature les plus porteurs pour La Réunion?

21) Quelle est la part selon vous :

Des touristes extérieurs ?

Des pratiquants locaux de loisirs ?

22) Pourquoi selon vous les pratiquants s'adonnent à ces sports? (facteurs économiques, culturels, technologiques, politiques, médiatiques...)

23) Pensez-vous que l'offre existante soit en adéquation avec la demande actuelle ?

24) Comment voyez-vous le futur ?

ANNEXE 5 : BILAN ADMINISTRATION QUESTIONNAIRE

Bilan administration questionnaire : Parapente

	ECHANTILLON THEORIQUE	ECHANTILLON REALISE
WeekEnd/Fériés/Vacanc.	62	58
Jours de semaine	38	35
Total	100	93
Hommes	65	62
Femmes	35	31
Total	100	93
Résidents	62	62
Touristes	38	31
Total	100	93
Débutants /Baptêmes biplaces	30	30
Débutants /Formation en Ecoles	30	27
Confirmés/ Vols en Autonomie	30	26
Experts / Cross - Compétition	10	10
Total	100	93

Bilan administration questionnaire : Canyoning

	ECHANTILLON THEORIQUE	ECHANTILLON REALISE
Cilaos	30	20
Saint-Benoit	30	30
Sainte-Suzanne	20	22
Total	80	72
WeekEnd/Fériés/Vacanc.	40	0
Jours de semaine	40	72
Total	80	72
Hommes	40	48
Femmes	40	24
Total	80	72
Résidents	40	33
Touristes	40	39
Total	80	72

Bilan administration questionnaire : Escalade

	ECHANTILLON THEORIQUE	ECHANTILLON REALISE
FleursJaune	40	30
Avirons	40	30
Total	80	60
WeekEnd/Fériés/Vacanc.	50	5
Jours de semaine	30	55
Total	80	60
Hommes	40	37
Femmes	40	23
Total	80	60
Résidents	40	60
Touristes	40	0
Total	80	60

Bilan administration questionnaire Randonnée équestre

	ECHANTILLON THEORIQUE	ECHANTILLON REALISE
Centre Equestre du Grand-Etang	20	25
Centre Equestre de la Montagne	20	20
Centre Equestre Alti-Merens	20	20
Total	60	65
WeekEnd/Fériés/Vacanc.	40	61
Jours de semaine	20	4
Total	60	65
Hommes	35	36
Femmes	25	24
Total	60	60
Résidents	45	53
Touristes	15	12
Total	60	65

Bilan administration questionnaire : Randonnée Pédestre

	ECHANTILLON THEORIQUE	ECHANTILLON REALISE
Cilaos	30	30
Maido-Mafate	25	25
Volcan	25	25
Salazie	20	20
Total	100	100
WeekEnd/Fériés/Vacanc.	60	60
Jours de semaine	40	40
Total	100	100
Hommes	60	59
Femmes	40	41
Total	100	100
Résidents	50	66
Touristes	50	34
Total	100	100

Bilan administration questionnaire : VTT

	ECHANTILLON THEORIQUE	ECHANTILLON REALISE
Site Volcan	10	10
Site Bras-Panon	30	30
Site Maïdo	60	40
Total	100	86
WeekEnd/Fériés/Vacanc.	60	31
Jours de semaine	40	55
Total	100	86
Hommes	60	60
Femmes	40	26
Total	100	86
Résidents	60	57
Touristes	40	29
Total	100	86

Bilan administration
questionnaire : Plongée

	ECHANTILLON THEORIQUE	ECHANTILLON REALISE
Baptêmes	20	20
N I	20	20
N II	20	20
N III	15	15
N IV	5	5
PMT	20	20
Total	100	100
Structures associatives	30	20
Structures marchandes	40	62
Auto organisées	30	20
Total	100	100
Hommes	60	55
Femmes	40	45
Total	100	100
Résidents	70	52
Touristes	30	48
Total	100	100

Bilan administration questionnaire : Surf

	ECHANTILLON THEORIQUE	ECHANTILLON REALISE
Site Trois-Bassins	30	34
Site Roches-Noires	30	30
Site Etang-Salé	25	25
Site Saint-Pierre	15	29
Total	100	118
bodyboard	60	66
surf	40	52
Total	100	118
WeekEnd/Fériés/Vacanc.	50	27
Jours de semaine	50	91
Total	100	118
Hommes	80	95
Femmes	20	23
Total	100	118
Résidents	70	93
Touristes	30	25
Total	100	118

Bilan administration
questionnaire Voile

	ECHANTILLON THEORIQUE	ECHANTILLON REALISE
Fly-surf : Site Gendarmerie/Pic du diable	10	10
wind-surf : Ravine- Blanche/Trou d'eau	20	20
hobby-cat : Site de Saint- Gilles	10	10
habitable : site du Port/Saint- Gilles	20	20
Total	60	60
WeekEnd/Fériés/Vacanc.	40	17
Jours de semaine	20	43
Total	60	60
Hommes	55	52
Femmes	15	8
Total	60	60
Résidents	40	49
Touristes	20	11
Total	60	60